



Industrie  
Canada

Industry  
Canada

# Budget des dépenses 2003-2004



## Rapport sur les plans et les priorités

# Table de matières

<b>Section 1 : Messages</b> .....	1
Message du Ministre pour le Portefeuille.....	1
Déclaration de la direction .....	3
<b>Section 2 : La raison d’être de l’Industrie Canada — Stimuler l’économie</b> .....	5
2.1 Contribution à la qualité de vie des Canadiens .....	5
Innovation.....	7
Connectivité .....	8
Marché .....	8
Investissement .....	9
Commerce.....	10
2.2 Le partenariat, la voie du succès .....	10
2.3 Tableau des priorités d’Industrie Canada .....	11
<b>Section 3 : Industrie Canada — Un partenaire indispensable</b> .....	12
3.1 Plan de contribution d’Industrie Canada .....	12
Innovation.....	12
Connectivité .....	16
Marché .....	21
Investissement .....	24
Commerce.....	28
3.2 Thèmes pangouvernementaux et initiatives de gestion .....	32
Initiative de modernisation de la fonction de contrôleur.....	32
Gouvernement en direct .....	33
Services axés sur les citoyens .....	34
Milieu de travail exemplaire 2003-2004 .....	35
Article 41 de la <i>Loi sur les langues officielles</i> .....	37
Mise en œuvre de la Politique de communication.....	37
Stratégie de développement durable .....	37
3.3 Dépenses prévues et équivalents temps plein.....	42
<b>Section 4 : Renseignements financiers</b> .....	44
4.1 Affectation des ressources selon les objectifs stratégiques .....	44
4.2 Tableaux financiers récapitulatifs .....	45
<b>Section 5 : Renseignements supplémentaires</b> .....	59
5.1 Organigramme du Portefeuille de l’Industrie.....	59
5.2 Programme de développement industriel et régional .....	60
Annexe <b>Renseignements sur les plans et les priorités</b> .....	61
Index .....	77

## Section 1

## Message du Ministre pour le Portefeuille

Je suis fier de rendre compte des mesures prises par le portefeuille de l'Industrie pour contribuer à atteindre le but du gouvernement qui consiste à faire du Canada l'un des pays les plus novateurs du monde d'ici 2010. Dans l'économie mondiale d'aujourd'hui, l'innovation est la clé du succès : elle nous permet de trouver de nouvelles façons de penser et de meilleures méthodes de travail.

À titre de ministre responsable du portefeuille de l'Industrie, je suis fier d'avoir participé à la création de la *Stratégie d'innovation du Canada*, qui a été lancée en février 2002. Au cours de l'année, le Ministère et ses partenaires ont tenu 34 sommets régionaux de l'innovation et ont participé à de nombreuses tables rondes d'experts et réunions sectorielles. Dans l'ensemble, les opinions de plus de 10 000 Canadiens ont été entendues. Ce processus stimulant et productif atteignait son point culminant au Sommet national de l'innovation, qui réunissait plus de 500 dirigeants d'entreprises, du secteur public et du milieu universitaire ainsi que des représentants d'organismes non gouvernementaux.

Le gouvernement du Canada écoute les Canadiens. Au cours du processus de mobilisation, un grand nombre d'excellentes idées ont été exprimées et au Sommet national, elles ont été classées par ordre de priorité. Dix-huit points exigent l'intervention du gouvernement à court terme. Je tiens à souligner toutefois que le processus que j'évoque sera pleinement mis en oeuvre sur une période de dix ans et qu'il nécessite non seulement l'action du gouvernement du Canada, mais aussi la participation de tous ses partenaires. Il n'en demeure pas moins que nos débuts sont plus que prometteurs; je suis fortement encouragé par la réaction positive des entreprises et des universités aux mesures prises jusqu'ici.

Les 16 organismes membres du portefeuille de l'Industrie travaillent de concert pour s'assurer que les Canadiens bénéficient de l'appui nécessaire pour relever les défis de l'économie mondiale, qui évolue si rapidement. La pierre angulaire de toutes les activités futures sera l'innovation.

### Les membres du Portefeuille de l'Industrie :

- Agence de promotion économique du Canada atlantique
  - Agence spatiale canadienne
  - Banque de développement du Canada\*
  - Commission canadienne du tourisme\*
  - Commission du droit d'auteur du Canada
  - Conseil canadien des normes\*
  - Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
  - Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
  - Conseil national de recherches du Canada
  - Développement économique Canada pour les régions du Québec
  - Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
  - Industrie Canada
  - Infrastructure Canada
  - Société d'expansion du Cap-Breton\*
  - Statistique Canada
  - Tribunal de la concurrence
- \* Organisme non tenu de soumettre un rapport sur les plans et les priorités.

Je suis très heureux de présenter le *Rapport sur les plans et les priorités* d'Industrie Canada, qui décrit les réalisations et les résultats prévus du Ministère pour les trois prochaines années. Voici quelques-uns des éléments des plans et des priorités que le ministère a établis pour atteindre ses objectifs stratégiques :

- assurer le suivi des recommandations du Sommet national sur l'innovation et l'apprentissage;
- promouvoir l'innovation technologique dans des domaines comme les technologies environnementales et habilitantes par l'intermédiaire de Partenariat technologique Canada;
- aider l'industrie canadienne de la technologie à assurer l'accès aux services à large bande aux collectivités rurales et éloignées;
- instaurer la prestation en ligne des services gouvernementaux et de l'information gouvernementale aux consommateurs et aux gens d'affaires;
- mieux faire connaître aux entreprises canadiennes les débouchés internationaux;
- s'assurer que les cadres du marché visant les entreprises, les consommateurs et les investisseurs sont équitables, efficaces et de calibre mondial.

Nous avons réalisé d'énormes progrès en travaillant avec les Canadiens à la mise en oeuvre de la *Stratégie d'innovation du Canada*. Nous avons pris contact avec des gens d'affaires, des universitaires et des particuliers de chaque région du pays. Je suis convaincu que ce partenariat renouvelé portera fruit au cours du prochain exercice et que les résultats de nos efforts signifieront un plus grand nombre d'emplois de qualité, une économie plus forte et plus dynamique et une meilleure qualité de vie pour tous les Canadiens.

Le ministre de l'Industrie

Allan Rock

## ■ Déclaration de la direction

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2003-2004 d'Industrie Canada.

À ma connaissance, les renseignements contenus dans ce rapport

- décrivent fidèlement le mandat, les priorités et les stratégies du Ministère ainsi que les résultats qu'il escompte obtenir;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du rapport sur les plans et les priorités de 2003-2004*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion.

Je suis satisfaite des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le présent document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

\_\_\_\_\_  
Jennifer Benimadhu  
Contrôleure générale

\_\_\_\_\_  
Date

## Section 2

## La raison d'être d'Industrie Canada — Stimuler l'économie

## 2.1 Contribution à la qualité de vie des Canadiens

Le Ministère a pour mission de favoriser l'essor d'une économie canadienne concurrentielle fondée sur le savoir et de promouvoir le développement durable. Avec les Canadiens de tous les secteurs de l'économie et de toutes les régions du pays, il travaille à améliorer le climat d'investissement, à rehausser la performance du Canada sur le plan de l'innovation, à accroître la part des entreprises canadiennes sur les marchés mondiaux, à brancher les Canadiens et à créer un marché équitable, efficace et concurrentiel. Conscient de l'importance d'un environnement sain pour la prospérité économique nationale, Industrie Canada met l'accent sur l'amélioration de la productivité grâce à l'efficacité sur la mise au point et la diffusion de technologies environnementales ainsi que sur la prise en compte du développement durable dans son processus décisionnel.

Industrie Canada veut encourager l'innovation à tous les niveaux en investissant dans les gens, le savoir et les possibilités. Le Ministère s'efforce d'aider les Canadiens à être plus productifs et concurrentiels dans l'économie du savoir, afin que le Canada demeure reconnu dans le monde entier pour sa culture de l'excellence, son innovation et sa productivité.

Les Canadiens jouissent d'un niveau et d'une qualité de vie enviables. Le Canada se classe invariablement parmi les meilleurs pays où l'on puisse vivre. Or, pour maintenir, voire améliorer cette position privilégiée et poursuivre dans la voie du développement socioéconomique, il doit faire davantage. La croissance économique réelle, qui améliore le niveau de vie des Canadiens, passe par la croissance de la productivité. L'innovation est l'un des principaux facteurs d'accroissement de la productivité. Le Canada doit donc innover davantage pour améliorer sa performance économique.

Conscient de l'importance de l'innovation, le gouvernement du Canada a lancé la *Stratégie d'innovation du Canada* ([www.strategieinnovation.gc.ca](http://www.strategieinnovation.gc.ca)), point de départ au consensus sur les objectifs visés auquel parviendront les Canadiens grâce à des discussions approfondies et ciblées, comme celles du Sommet national sur l'innovation et l'apprentissage, qui a eu lieu en novembre 2002.

### Mandat d'Industrie Canada

Industrie Canada a pour mandat d'aider les Canadiens à être plus productifs et concurrentiels dans l'économie du savoir et d'améliorer ainsi le niveau et la qualité de vie au pays. Par ses politiques, programmes et services, le Ministère favorise l'essor d'une économie novatrice et dynamique qui

- procure aux Canadiens des emplois plus nombreux et mieux rémunérés;
- favorise la croissance des entreprises grâce à l'amélioration soutenue de la performance sur le plan de la productivité et de l'innovation;
- donne aux consommateurs, aux entreprises et aux investisseurs l'assurance que le marché est équitable, efficace et concurrentiel;
- assure la viabilité de l'avenir des Canadiens au point de vue économique, environnemental et social.

([www.ic.gc.ca](http://www.ic.gc.ca))

*L'innovation représente l'un des moyens les plus importants d'améliorer la compétitivité, de susciter la prospérité, de créer des emplois et de soutenir notre qualité de vie élevée.*

— Le Conference Board du Canada, *Investing in Innovation: 3rd Annual Innovation Report, 2001.*

Le document intitulé *Atteindre l'excellence : investir dans les gens, le savoir et les possibilités* représente la contribution du Ministère à la *Stratégie d'innovation du Canada*. Il propose un plan d'action pour accroître la vitalité et la compétitivité de l'économie canadienne et expose les mesures à la portée du gouvernement du Canada pour améliorer l'innovation et la productivité au pays. *Atteindre l'excellence* fait également état de plusieurs objectifs et priorités qui touchent tous les secteurs de l'économie pour faire du Canada l'un des pays les plus innovateurs du monde.

Le terme « innovation » englobe beaucoup plus que la recherche-développement et les progrès technologiques. L'innovation donne une utilité au savoir et crée ainsi de la richesse et de la prospérité.

— Le Conference Board du Canada,  
4<sup>th</sup> Annual Innovation Report, 2002.

Dans le discours du Trône de 2002 ([www.sft-ddt.gc.ca/hnav/hnav07\\_f.htm](http://www.sft-ddt.gc.ca/hnav/hnav07_f.htm)), le gouvernement du Canada s'engage à prendre plusieurs mesures pour améliorer la qualité de vie des Canadiens. Le Ministère a un rôle clé à jouer pour réaliser un grand nombre de ces objectifs.

Le présent rapport sur les plans et les priorités donne de l'information sur les mesures que prendra Industrie Canada pour donner suite aux priorités et atteindre les objectifs énoncés dans le dernier discours du Trône et dans *Atteindre l'excellence*. En particulier, il précise de quelle manière les cinq objectifs stratégiques du Ministère lui permettent d'obtenir les résultats visés tout en évoluant dans le contexte mondial actuel. Ce rapport fait également état des activités que le Ministère mènera en collaboration avec divers intervenants pour améliorer la qualité de vie des Canadiens.

Les cinq objectifs stratégiques d'Industrie Canada (innovation, connectivité, marché, investissement et commerce) lui servent de fondement à un cadre d'action concertée en vue d'atteindre les buts qu'il s'est fixés. Chaque objectif stratégique est important pour stimuler l'essor économique. Par exemple, une plus grande capacité d'innovation au pays est synonyme de découvertes et de percées ici même au pays, dont les retombées socioéconomiques contribuent à améliorer le niveau et la qualité de vie des Canadiens. La connectivité favorise l'accès à l'infrastructure numérique, l'acquisition de compétences et le commerce électronique (cybercommerce), améliore la prestation de services et vient en aide à la recherche de pointe. Des structures de marché solides contribuent à créer un contexte d'affaires propice à l'innovation, à l'investissement et à l'entrepreneuriat. Une économie innovatrice attire l'investissement — source importante de compétences, d'idées et de ressources financières pour le pays. Le commerce ouvre la voie à de nouveaux marchés et permet au Canada de bénéficier d'idées et de technologies nouvelles. (Voir le *Tableau des priorités d'Industrie Canada* à la page 11.)

### Contexte sociétal

Le **produit intérieur brut (PIB)** par habitant est un indicateur clé du niveau de vie et de l'économie d'un pays. Contrairement à tous les autres membres du G7, aux prises ces derniers temps avec un ralentissement économique, le Canada a enregistré une croissance en 2002 et poursuivra sur sa lancée en 2003.

Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le **taux de chômage** a légèrement diminué au Canada, passant de 8,0 p. 100 en décembre 2001 à 7,5 p. 100 en décembre 2002. Ainsi, le taux de chômage est demeuré relativement stable au pays pendant une période où le repli économique était tel que le taux d'emploi a diminué dans la plupart des pays post-industriels. Par exemple, au cours de la même période de 12 mois, le taux de chômage normalisé a augmenté de 0,2 point de pourcentage aux États-Unis pour s'établir à 6,0 p. 100; il s'est accru de 0,3 point en France et de 0,6 point en Allemagne pour atteindre respectivement 8,9 et 8,5 p. 100.

Le Canada doit continuer de relever le défi de l'**écart au titre du revenu par habitant** par rapport aux États-Unis. Depuis les années 1970, il est à la traîne en ce qui concerne la croissance du revenu par habitant. L'OCDE attribue cet écart entre les deux pays aux différences au chapitre de la productivité. La réduction de cet écart passe par l'amélioration de la productivité au Canada.



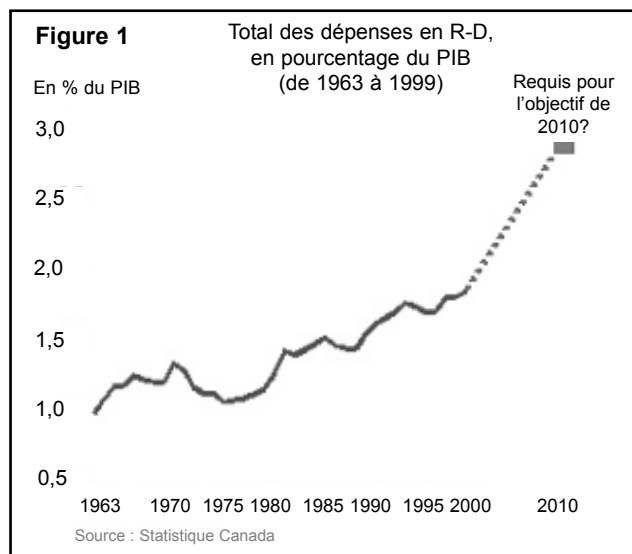
## Innovation

*Industrie Canada contribue à promouvoir une « culture d'innovation » au Canada.*

L'innovation est un processus permettant de tirer des avantages économiques ou sociaux des connaissances, des idées nouvelles, des produits et des services. Pour maintenir et accroître la prospérité du Canada, il faut non seulement créer un environnement propice à l'innovation, mais aussi renforcer la capacité d'innovation dans toutes les régions du pays. Il faut enfin réussir à mieux commercialiser les innovations.

Parmi les pays industrialisés, le Canada ne fait pas très bonne figure en matière d'investissements dans la recherche-développement (R-D) : il se classe en effet au 14<sup>e</sup> rang des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Malgré le progrès marqué de la performance générale du Canada sur le plan de l'innovation, ces dernières années, par rapport aux autres pays du G7, il y a encore place à l'amélioration.

Le gouvernement du Canada maintient son engagement à l'égard du programme d'innovation. Industrie Canada continuera, en partenariat avec l'industrie et les universités, à encourager les pratiques novatrices ainsi qu'à favoriser l'enrichissement et l'échange de connaissances, afin que les idées nouvelles aient des retombées socioéconomiques intéressantes pour tous les Canadiens. Dans le but d'améliorer la performance du pays sur le plan de l'innovation, le gouvernement a l'intention de doubler ses investissements dans la R-D d'ici 2010, et mettra tout en œuvre pour hisser le Canada parmi les chefs de file mondiaux quant à la part des



ventes du secteur privé attribuables à des activités innovatrices. L'intensité de la R-D est montée en flèche dans la plupart des pays au cours des dix dernières années, de sorte que le Canada devra porter ses investissements en R-D à près de 3 p. 100 du PIB s'il veut compter parmi les cinq pays les plus avancés dans le domaine (voir la figure 1).

Le soutien donné au plan d'action pour l'innovation a été réitéré dans le budget fédéral de 2003. On reconnaît explicitement qu'en faisant les bons investissements et en créant des conditions favorables, le gouvernement peut contribuer à des progrès économiques et sociaux qui feront augmenter le niveau de vie. Le renforcement de la recherche et de l'innovation sont considérés comme des facteurs clés de ces progrès. C'est dans cet esprit que le budget de 2003, faisant fond sur des investissements antérieurs dans la recherche et dans l'innovation, fournit 1,7 milliard de dollars de plus au cours des deux prochaines années.

Comme l'affirme le récent discours du Trône, la prospérité économique du Canada repose sur un environnement sain. Le développement durable constitue aussi un facteur important d'innovation et de croissance de la productivité. Reconnaissant cette étroite relation, la Stratégie de développement durable du Ministère vise trois grands objectifs : améliorer la productivité grâce à l'écoefficacité, mettre au point des technologies environnementales et les diffuser, et intégrer le développement durable dans le processus décisionnel du Ministère. Dans le cadre de sa seconde Stratégie de développement durable (SDD-II), Industrie Canada continuera de lutter



contre le changement climatique et de promouvoir l'innovation grâce à l'écoefficacité. Durant l'exercice financier, le Ministère consultera un large éventail de parties intéressées en vue d'élaborer la prochaine stratégie (SDD-III), dont la publication est prévue en décembre 2003.

## Connectivité

*La connectivité est à la base même de l'économie et de la société du savoir.*

Il ne fait aucun doute que la capacité d'innovation est un critère de réussite déterminant dans une économie du savoir, en raison de la vive concurrence internationale et de la rapidité de l'évolution de la technologie qui lui sont propres. Dans ce contexte, la technologie et la connectivité se sont révélées des éléments cruciaux tant pour stimuler l'innovation, que pour la poursuite des grands objectifs socioéconomiques.

D'après le classement des pays selon la connectivité établi par le Conference Board du Canada pour 2001, le Canada occupe pour la troisième année consécutive la seconde place, derrière les États-Unis, en ce qui a trait à l'accessibilité et au prix des technologies de l'information et des communications (TIC) et il se classe au premier rang mondial à la fois pour la portée et l'utilisation de ces technologies.

Le gouvernement du Canada a manifesté sa volonté de brancher les Canadiens en dotant les écoles, les bibliothèques et les sites d'accès public de la technologie de l'information qui donne accès au riche contenu numérique que recèle Internet. Le Ministère continuera, au moyen de partenariats, d'assurer l'accès à l'infrastructure de l'information, de promouvoir auprès des municipalités et des entreprises l'adoption et l'utilisation de la technologie de l'information et de faciliter l'élaboration de contenu canadien.

Industrie Canada a par ailleurs un rôle de premier plan à jouer en facilitant le déploiement des communications haute vitesse à large bande — l'accès Internet de la prochaine génération, qui facilitera l'accès aux applications et aux services de pointe, comme le cyberapprentissage, la cybersanté et le cybercommerce, ainsi que leur mise en œuvre. Cette initiative fait suite à l'engagement pris par le gouvernement dans la *Stratégie d'innovation du Canada* de s'assurer que les collectivités canadiennes ont largement accès aux communications haute vitesse à large bande. En partenariat avec le secteur privé, le Ministère mettra tout en œuvre pour que le Canada conserve sa place au peloton de tête des communications Internet.

### Classement global du Canada en matière de connectivité

Selon les études portant sur l'accessibilité, le prix, la portée et l'utilisation des technologies de l'information et des communications, le Canada se classe deuxième, derrière les États-Unis, pour le niveau de connectivité global. Il devance la Suède, la Finlande, le Royaume-Uni, l'Australie, l'Allemagne, le Japon, la France et l'Italie.

— Le Conference Board du Canada,  
*Pursuing Excellence Through Connectedness*, 2002.

## Marché

*Un marché équitable, efficace et concurrentiel est la pierre angulaire d'une économie saine et dynamique.*

Sous l'effet de la mondialisation, les frontières économiques s'estompent de plus en plus. Les entreprises du monde entier sont à la recherche d'avantages stratégiques et concurrentiels et

d'un marché qui appuie l'innovation. Le rôle du gouvernement consiste à tout mettre en place pour favoriser l'efficacité du marché, tout en veillant à parvenir à un juste équilibre tant pour servir l'intérêt public que pour stimuler l'investissement et l'innovation.

Par l'intermédiaire d'Internet, les Canadiens deviennent des consommateurs planétaires. Mieux informés et plus exigeants, ils vont au-delà des frontières nationales chercher un environnement stable où leurs investissements et leurs transactions seront en sécurité.

Le Ministère devra donc, entre autres, s'assurer que le marché canadien est équitable, efficace et concurrentiel. Le marché intérieur, y compris le marché numérique, doit inspirer confiance, en étant un milieu où l'intérêt public est protégé et où la réglementation contribue à instaurer un meilleur climat d'investissement, d'innovation, de développement durable et de confiance. Que les Canadiens fassent des affaires au pays ou à l'étranger, par Internet, en personne ou par d'autres moyens, les structures du marché canadien doivent inspirer confiance tant aux Canadiens qu'aux étrangers.

Acteurs dynamiques dans les marchés canadiens et numériques, les organismes de services axés sur le marché d'Industrie Canada sont responsables, entre autres, du cadre réglementaire régissant le régime de faillites et d'insolvabilité, l'étalonnage des appareils et instruments de mesure, les brevets, les marques de commerce, le droit d'auteur, l'examen des fusions, le télémarketing trompeur, les sociétés de régime fédéral et les codes volontaires. Ensemble et avec d'autres administrations publiques, d'autres pays, les entreprises et les consommateurs, ils veillent à ce que le marché canadien soit de calibre mondial.

Dans le dernier discours du Trône, le gouvernement s'est de nouveau engagé à accélérer les réformes réglementaires en adoptant une stratégie de réglementation intelligente. À long terme, cela bonifiera le climat d'investissement et accroîtra la confiance dans les marchés.

## Investissement

*Les facteurs économiques fondamentaux du Canada sur le plan de l'avantage des coûts relatifs en font un milieu de premier ordre pour les affaires.*

À l'instar de nombreux autres pays, le Canada dépend de l'investissement étranger et intérieur ainsi que de la formation de capital pour stimuler la croissance économique et l'innovation et assurer le développement durable. Le gouvernement doit travailler en partenariat avec le secteur privé, actuellement à l'origine de 57 p. 100 des dépenses en R-D.

L'investissement étranger direct contribue grandement à appuyer la R-D dans tous les secteurs de l'économie. Il repose de plus en plus sur des facteurs comme un bassin de main-d'œuvre qualifiée, une solide infrastructure ainsi qu'une économie innovatrice et dynamique. Le Canada occupe déjà un rang enviable dans plusieurs de ces domaines. Toutefois, d'autres mesures peuvent être prises pour renforcer l'attrait du pays et en faire un lieu de prédilection pour les investisseurs.

Le Ministère continuera de collaborer avec ses partenaires fédéraux, avec les administrations et organismes provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec le secteur privé pour promouvoir l'investissement au pays. En outre, il continuera d'appuyer les petites et moyennes entreprises (PME) et de cerner les secteurs d'investissement prioritaires. De cette façon, les avantages découlant des nouveaux investissements profiteront à la majorité des Canadiens.

Par l'intermédiaire d'Entreprise autochtone Canada (EAC), le Ministère continuera d'appuyer et de promouvoir l'entrepreneuriat et la création d'emplois chez les Autochtones. Dans le dernier

discours du Trône, le gouvernement s'est engagé à accroître le financement d'EAC, afin que les entrepreneurs autochtones aient une part plus équitable des occasions d'affaires ([abc-eac.ic.gc.ca](http://abc-eac.ic.gc.ca)).

## Commerce

*La croissance des exportations canadiennes joue un rôle majeur en favorisant la création d'emplois spécialisés fort rémunérateurs dans l'industrie du savoir.*

Industrie Canada a entre autres pour mandat d'aider les Canadiens à devenir plus productifs et concurrentiels dans l'économie mondiale du savoir contemporaine. La stratégie commerciale du gouvernement du Canada consiste d'abord et avant tout à créer des emplois et à augmenter les salaires au pays ainsi qu'à améliorer globalement le niveau de vie de tous les Canadiens. Le commerce a été et demeurera l'un des principaux facteurs qui contribuent à la prospérité dont jouissent les Canadiens.

*Il est très important de nous positionner en vue du succès futur du Canada, car nous sommes une nation commerçante. En effet, comme près de 50 p. 100 de notre économie dépend de l'exportation de produits et de services, nous sommes l'une des plus grandes nations commerçantes de la terre.*

— Allan Rock, ministre de l'Industrie, lors de l'assemblée générale annuelle du Conseil commercial Canada-Chine, 28 novembre 2002.

Septième exportateur mondial selon le classement de l'OCDE, le Canada devra lutter pour se maintenir à ce niveau. Comptant 4,3 p. 100 des exportations mondiales, il voit sa position menacée par la Chine, qui est passée du onzième au sixième rang de 1990 à 2001. Près de 50 p. 100 de son PIB provenant des échanges internationaux, le Canada dépend plus qu'aucun autre pays du G7 du commerce international pour sa croissance économique.

Grâce à sa présence dans toutes les provinces du pays et en sa qualité de membre d'Équipe Canada inc, le Ministère est particulièrement bien placé pour travailler avec ses partenaires à stimuler le commerce intérieur et international en améliorant l'accès des entreprises canadiennes au marché. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et Industrie Canada continueront de jouer un rôle clé en collaborant avec des partenaires étrangers à l'élimination d'éventuels obstacles, à l'adoption de normes mutuellement reconnues, à la promotion du développement durable et à la défense des intérêts canadiens à l'étranger. Industrie Canada s'intéresse particulièrement au développement durable; il élabore et met en œuvre des accords internationaux équilibrés sur l'environnement, et cherche à mieux faire comprendre en quoi consiste la responsabilité des sociétés et à rapprocher les objectifs commerciaux, sociaux et environnementaux.

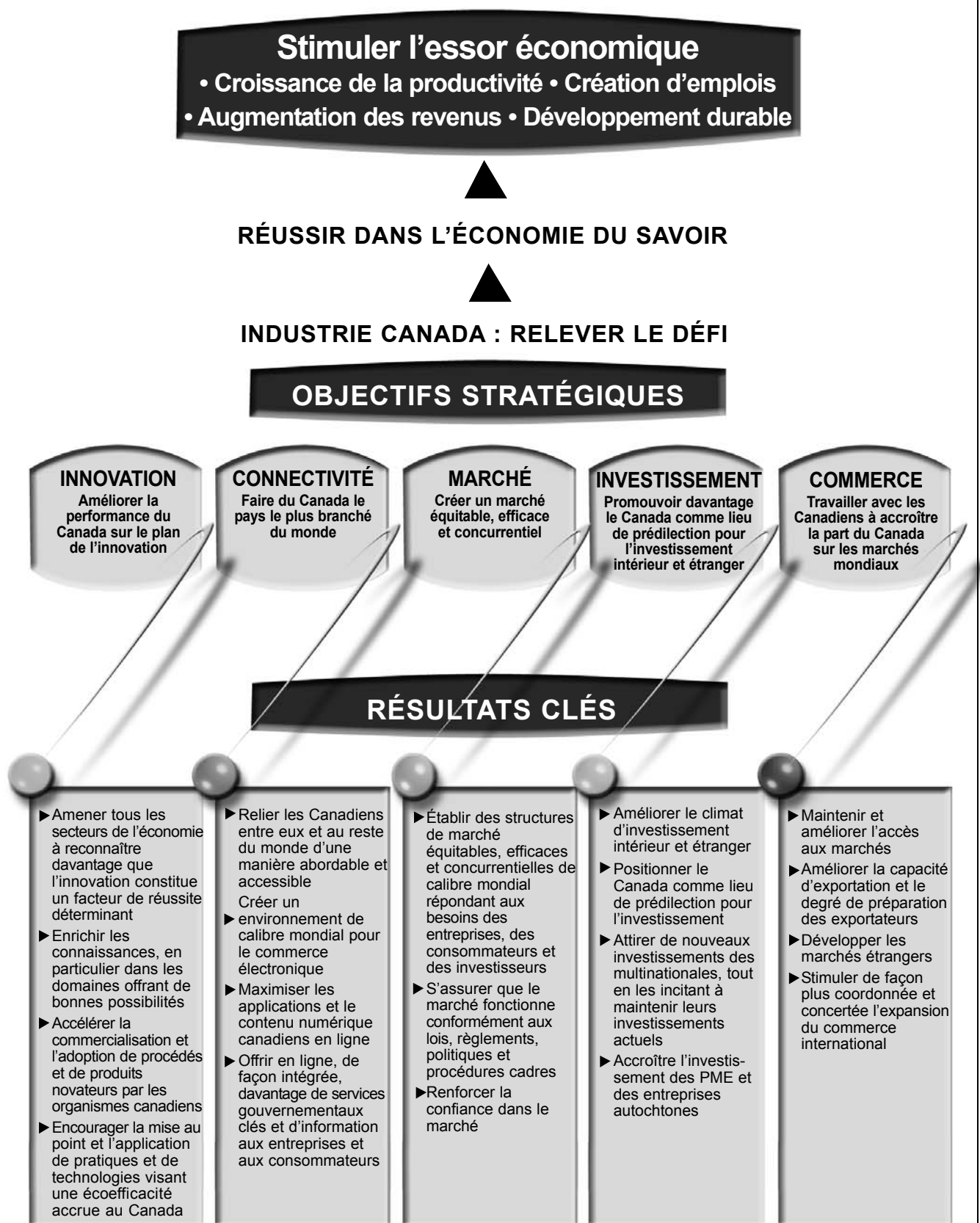
## 2.2 Le partenariat, la voie du succès

En plus de s'associer avec diverses parties intéressées pour offrir ses programmes et services, le Ministère consulte ces dernières pour élaborer des politiques microéconomiques efficaces. Les secteurs industriels, les universités et collèges, les organismes non gouvernementaux ainsi que les membres du portefeuille de l'Industrie, les autres ministères et les administrations provinciales et territoriales sont tous des partenaires importants qui aident Industrie Canada à s'acquitter de son mandat et à réussir ce qu'il entreprend. Le Ministère, en collaboration avec ses partenaires, continuera d'assurer la croissance économique soutenue du pays et de cerner les nouveaux défis ainsi que les nouvelles occasions à saisir.

*En formant un nouveau partenariat [entre les universités, l'industrie et gouvernement], nous améliorons les chances des chercheurs et des entrepreneurs canadiens. Ceci constitue une étape importante dans l'élimination de l'un des obstacles à l'innovation au Canada.*

— Allan Rock, ministre de l'Industrie, Sommet national sur l'innovation et l'apprentissage, 19 novembre 2002.

## 2.3 Tableau des priorités d'Industrie Canada



## Section 3

## Industrie Canada — Un partenaire indispensable

### 3.1 Plan de contribution d'Industrie Canada

La présente section expose les plans et les priorités primordiaux d'Industrie Canada pour chacun de ses cinq objectifs stratégiques. On trouvera en annexe de plus amples renseignements sur les autres plans et priorités.

#### **INNOVATION** : Améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation

Depuis le lancement de la *Stratégie d'innovation du Canada* en février 2002, la plupart des propositions formulées par le Ministère dans *Atteindre l'excellence*, sa contribution à la Stratégie, ont reçu un accueil très favorable. Le discours du Trône a confirmé l'intention du gouvernement de donner suite à un grand nombre de ces propositions, notamment : contribuer au financement des coûts indirects associés à la recherche universitaire et des études supérieures, éliminer les obstacles à l'immigration des personnes hautement qualifiées et adopter une nouvelle approche en matière de réglementation. Comme il est expliqué ci-après, Industrie Canada travaille à la mise en œuvre de nombre de ces propositions en faisant participer tous les principaux acteurs du système d'innovation canadien — le secteur privé, les universités et collèges ainsi que les collectivités.

#### *Atteindre l'excellence*

##### **Priorité : Relever les principaux défis qui se posent dans le milieu de la recherche universitaire**

- Financer les coûts indirects de la recherche universitaire.
- Appuyer le potentiel de commercialisation des travaux de recherche universitaire subventionnés.

([www.strategieinnovation.gc.ca](http://www.strategieinnovation.gc.ca))

*Atteindre l'excellence* reconnaît le rôle clé des universités dans le système d'innovation du pays. Ces établissements forment une main-d'œuvre hautement qualifiée et mènent des travaux de recherche qui favorisent à long terme la compétitivité du Canada. Il y a toutefois matière à amélioration pour trouver des applications commerciales aux résultats de la recherche financée par l'État. Afin d'aider les universités et les collèges à commercialiser davantage le produit de leur recherche, Industrie Canada a l'intention de suivre de près le Cadre de principes convenus, entente conclue avec l'Association des universités et collèges du Canada, pour évaluer les progrès accomplis par rapport à l'objectif, soit tripler le rendement au chapitre de la commercialisation d'ici 2010. Dans trois ans, le Ministère ainsi que des partenaires évalueront les coûts indirects des programmes de recherche pour s'assurer que les fonds prévus dans le budget de 2003 auront servi, entre autres, à atteindre l'objectif voulant que les universités commercialisent davantage les produits de leurs recherches.

La *Stratégie d'innovation du Canada* établit un grand nombre d'objectifs et de cibles en vue d'améliorer la performance du pays sur le plan de l'innovation. Au cours de la mise en œuvre de cette stratégie, il est important que le Canada évalue bien les progrès accomplis par rapport aux objectifs et aux cibles établis dans *Atteindre l'excellence*. À cette fin, un rapport annuel sera publié détaillant la performance du Canada au chapitre de l'innovation ainsi que les progrès accomplis. Ce rapport soulignera en outre l'importance de l'innovation et aidera à comprendre en quoi elle contribue à la qualité de vie des Canadiens.

On évalue à 528,7 millions de dollars les ressources financières allouées à cet objectif stratégique pour l'exercice 2003-2004.

## Plans et priorités par principal engagement en matière de résultats

### *Amener tous les secteurs de l'économie à reconnaître davantage que l'innovation constitue un facteur de réussite déterminant*

Le processus de mobilisation qui a suivi la publication de la *Stratégie d'innovation du Canada* a donné aux Canadiens l'occasion de répondre à cet appel à l'action. L'appui exprimé par les centaines de réponses et de mémoires reçus a confirmé que le message du Ministère concernant le lien entre l'innovation et le niveau de vie et la qualité de vie des Canadiens a été bien compris. Toutefois, la prise de conscience n'est qu'une première étape; pour progresser il faudra une action concrète, mettant à contribution toutes les parties intéressées.

Poursuivant sur la lancée du processus de mobilisation, le Ministère collaborera avec des parties intéressées du secteur privé au renforcement de la capacité d'innovation de l'industrie et à l'amélioration de sa performance. Comme il a été convenu au Sommet national sur l'innovation et l'apprentissage, Industrie Canada travaillera avec les secteurs industriels à l'élaboration de plans d'action fondés sur leurs engagements. En outre, le Ministère améliorera le dialogue sur l'innovation entre les administrations fédérale, provinciales et territoriales en mettant l'accent sur les domaines prioritaires déterminés conjointement et en élaborant des plans d'action en réponse aux problèmes soulevés.

L'économie du savoir crée une demande sans cesse plus grande de travailleurs qualifiés. À l'heure actuelle, la situation démographique au pays est telle que la pénurie de compétences et de main-d'œuvre ira en augmentant. Pour que le Canada parvienne à améliorer sa performance sur le plan de l'innovation, il faut veiller à ce que l'économie dispose d'un bassin suffisant de personnes hautement qualifiées.

Pour se classer parmi les cinq premiers pays en matière de R-D d'ici 2010, ce qui figure parmi les cibles relatives à la performance sur le plan du savoir, le Canada devra au moins doubler le nombre de chercheurs dans la population active et favoriser la formation d'un « groupe de gestionnaires » solide.

— *Atteindre l'excellence : investir dans les gens, le savoir et les possibilités*  
([www.strategieinnovation.gc.ca](http://www.strategieinnovation.gc.ca))

L'ouverture des Canadiens envers les immigrants résoud en partie le problème, mais il faut s'assurer que le Canada demeure une destination de prédilection pour les nouveaux venus possédant les compétences recherchées. C'est pourquoi le Ministère travaille en collaboration avec Citoyenneté et Immigration Canada et Développement des ressources humaines Canada à accélérer l'entrée des travailleurs qualifiés déjà assurés d'un emploi au pays, à attirer des étudiants internationaux de fort calibre et à éliminer les obstacles à la reconnaissance des titres de compétences acquis à l'étranger.

### *Enrichir les connaissances, en particulier dans les domaines offrant de bonnes possibilités*

Les universités peuvent grandement contribuer à rehausser le classement mondial du Canada en matière d'investissements en R-D. Elles réalisent à l'heure actuelle 31 p. 100 de la R-D au pays, une proportion élevée par rapport à d'autres pays. Étant donné que ses principaux concurrents économiques, comme les États-Unis, investissent considérablement dans leurs universités, le Canada ne peut se reposer sur ses lauriers. C'est pourquoi le Ministère a l'intention de continuer à mettre au point des mécanismes visant à renforcer la capacité de recherche de toutes les universités canadiennes.

Tous les acteurs de l'innovation unissent leurs efforts au niveau des collectivités. Comme l'énonce le discours du Trône, des villes concurrentielles et des communautés en santé sont essentielles au bien-être socioéconomique du Canada. La *Stratégie d'innovation du Canada* a bien vu que l'on ne peut adopter une approche universelle pour améliorer la performance des collectivités sur le plan de l'innovation. Industrie Canada créera une initiative pour aider les petites villes et les collectivités canadiennes à stimuler l'innovation et une croissance durable, à partir de leurs ressources et de leurs atouts propres. L'Initiative fédérale de développement économique pour le nord de l'Ontario (FedNor) investira dans la planification de l'innovation à l'échelle communautaire dans cette région, et concentrera ses efforts sur le secteur des ressources naturelles ([www.fednor.ic.gc.ca](http://www.fednor.ic.gc.ca)). Les projets mettront à contribution les collectivités, les petites et moyennes entreprises (PME), les technocentres et les établissements d'enseignement postsecondaire.

Dans un marché mondial axé sur le savoir, les entreprises innovatrices sont plus concurrentielles et plus rentables. Le Ministère doit veiller à ce que ce message soit entendu et compris par toutes les entreprises canadiennes, quels que soient leur taille ou leur secteur d'activité. Au Sommet national sur l'innovation et l'apprentissage, on a reconnu les sciences de la santé, la biotechnologie et l'énergie propre en tant que nouveaux secteurs à fort potentiel de croissance. Grâce à des programmes tels que Partenariat technologique Canada (PTC) et à divers organismes, tels que Génome Canada, Piles à combustible Canada et BioProduits Canada, le Ministère continuera de faire en sorte que l'économie canadienne soit bien placée pour tirer pleinement parti de ces domaines prometteurs et améliorer non seulement la santé et le bien-être des Canadiens, mais aussi la viabilité de l'industrie au pays.

### *Accélérer la commercialisation et l'adoption de procédés et de produits novateurs par les organismes canadiens*

Il est essentiel de commercialiser les résultats de la recherche et d'adopter la technologie pour profiter pleinement des retombées socioéconomiques de la recherche. Bien que le Canada rattrape peu à peu l'écart qui le sépare de ses concurrents au chapitre de la commercialisation, il doit redoubler d'efforts, en portant une attention particulière aux PME. Pour faciliter la commercialisation et le transfert technologique des innovations canadiennes, le Ministère est à mettre au point deux produits : le portail pour la commercialisation, trait d'union entre le monde des sciences et celui des affaires, qui relie les utilisateurs aux éléments les

#### *Atteindre l'excellence*

##### **Priorité : Renforcer la performance des collectivités sur le plan de l'innovation**

- Fournir des fonds à des collectivités de taille moyenne pour leur permettre d'élaborer des stratégies d'innovation correspondant à leur situation particulière.

([www.strategieinnovation.gc.ca](http://www.strategieinnovation.gc.ca))

#### **Partenariat technologique Canada**

PTC continuera d'effectuer des investissements stratégiques à remboursement conditionnel dans des travaux de recherche industrielle et de développement pré-concurrentiel novateurs. Ce programme vient en aide aux PME de toutes les régions du pays.

Au cours des trois prochains exercices, PTC prévoit approuver quelque 300 nouveaux projets dans lesquels il investira 800 millions de dollars, ce qui entraînera, par effet de levier, des investissements d'environ 3,5 milliards dans l'innovation. Ces chiffres incluent les investissements qui seront faits dans le cadre d'un partenariat entre PTC et le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada (PARI-PTC). PARI-PTC améliorera l'accès des PME à son fonds d'investissement.

([ptc.ic.gc.ca](http://ptc.ic.gc.ca))



plus pertinents de la commercialisation de la technologie; et le e-transfert de technologies des sciences de la vie (eTTSV), marché international des possibilités de licences, qui met en vedette la recherche et l'innovation canadiennes dans le secteur des sciences de la vie ([strategis.gc.ca/SSGF/bo01608f.html](http://strategis.gc.ca/SSGF/bo01608f.html)).

Les entreprises canadiennes tardent également à adopter de nouveaux procédés et de nouvelles technologies. Celles qui sont réticentes à tirer pleinement parti des nouvelles technologies nuisent grandement à leur compétitivité. Industrie Canada offrira des ateliers pour aider les entreprises à intégrer à leur exploitation des pratiques telles que la fabrication sans gaspillage.

***Encourager la mise au point et l'application de pratiques et de technologies visant une efficacité accrue au Canada***

Suite à la ratification du Protocole de Kyoto, le gouvernement s'apprête à élaborer une stratégie qui permettra au Canada de respecter ses obligations. Bien que les entreprises commencent à comprendre que ces pratiques améliorent leur rentabilité en plus de protéger l'environnement, Industrie Canada a encore un important rôle à jouer pour encourager la mise au point et l'adoption de technologies qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre. À cette fin, PTC appuiera le programme gouvernemental de lutte contre le changement climatique, grâce à des investissements stratégiques dans la recherche-développement (R-D) et l'innovation portant sur des technologies de transformation clés.

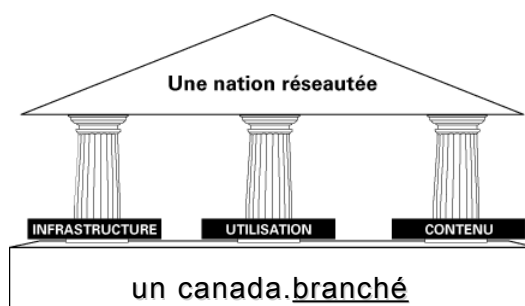
En déployant sa deuxième Stratégie de développement durable, Industrie Canada continuera d'aider les entreprises à atteindre leurs objectifs en matière de développement durable et d'efficacité au moyen de produits et d'outils d'information. Le Ministère s'associera par ailleurs avec les investisseurs pour les aider à mieux comprendre en quoi les pratiques de développement durable adoptées par les entreprises apportent une valeur et comment on peut tenir compte du développement durable au moment de prendre une décision en matière d'investissement.

La prolifération de matériel informatique désuet est l'un des effets secondaires de l'ère de l'information. La plupart de ces appareils, qui finissent dans des lieux d'enfouissement, constituent une grave menace pour l'environnement en raison des métaux lourds qu'ils contiennent. De concert avec l'Association canadienne de la technologie de l'information et Électro-Fédération Canada, Industrie Canada travaille à la mise en œuvre d'un plan d'action dressé par l'industrie pour recycler le matériel électronique, notamment les ordinateurs et les téléviseurs. Les discussions portant sur ce plan d'action, qui prendront fin en 2003, seront suivies de l'instauration progressive de services de recyclage sur une période de cinq ans. On prévoit que le recyclage débutera en Ontario et au Manitoba en 2004, après quoi il s'étendra aux autres provinces.

## CONNECTIVITÉ : Faire du Canada le pays le plus branché du monde

Ministère responsable de l'initiative fédérale Un Canada branché, Industrie Canada a progressé à pas de géant pour faire du Canada le pays le plus branché du monde. Bien qu'il s'y soit pris tôt pour que tous puissent bénéficier d'un branchement de base, le Canada a encore de nombreux défis à surmonter. Le Ministère doit veiller à ce que les citoyens et les entreprises soient en mesure de tirer parti de la puissance des réseaux pour créer les applications, les technologies et les entreprises de demain. En 2003-2004, Industrie Canada continuera de mettre en œuvre des activités, des programmes et des politiques se rapportant aux trois piliers d'une nation réseautée : l'infrastructure, l'utilisation et le contenu (voir la figure 2). Le succès repose sur la collaboration de plusieurs partenariats. Dans le budget de 2003, le gouvernement du Canada s'est engagé à examiner son Initiative, Un Canada branché, afin de déterminer comment mieux collaborer avec l'ensemble des ministères, des provinces, des territoires, des collectivités, des organismes non gouvernementaux ainsi que des secteurs bénévole et privé.

Figure 2



L'infrastructure et l'accès à large bande constituent des éléments importants d'une économie innovatrice. Le gouvernement a mis sur pied le Programme pilote sur les services à large bande pour le développement rural et du Nord. Cet investissement aidera Industrie Canada à s'assurer que toutes les collectivités canadiennes auront accès d'ici 2005 à des services à large bande à prix abordable, conformément à l'objectif qu'il s'est fixé.

Le pays doit pouvoir compter non seulement sur une solide infrastructure numérique, mais aussi sur une industrie des technologies de l'information et des communications (TIC) vigoureuse et dynamique. Les TIC sont essentielles à la réussite, aux innovations de demain et à l'amélioration de la productivité dans d'autres secteurs de l'économie, comme les industries de la foresterie, de l'automobile, de la fabrication, du pétrole et du gaz. De nombreuses études ont montré que les industries qui investissent dans les TIC et utilisent ces technologies améliorent leur niveau de productivité.

Il faut encourager l'adoption et l'utilisation de nouveaux procédés comme le cybercommerce. Selon les estimations de l'économiste américain Hal Varian, durant les 10 prochaines années aux États-Unis les gains de productivité attribuables aux applications de cybercommerce pourraient atteindre 40 p. 100 dans le secteur privé. Il est essentiel de veiller à ce que les entreprises

### Atteindre l'excellence

#### Priorité : Renforcer la performance des collectivités sur le plan de l'innovation

- Travailler en collaboration avec l'industrie, les provinces et territoires, les collectivités et le public afin que le secteur privé mette en œuvre une solution permettant de poursuivre le déploiement des communications à large bande, notamment dans les régions rurales et éloignées.

([www.strategieinnovation.gc.ca](http://www.strategieinnovation.gc.ca))

canadiennes, de toute taille, dans tous les secteurs d'activités, profitent des avantages de la technologie. Qu'il s'agisse de commandes en direct ou d'achats par voie électronique, les entreprises canadiennes doivent demeurer concurrentielles à l'ère numérique.

Toutefois, l'innovation ne se limite pas à la technologie. Les Canadiens doivent également posséder les compétences de pointe et la formation requises pour tirer parti de la technologie et innover. C'est pourquoi le Ministère doit non seulement investir dans la technologie, mais aussi appuyer un environnement ouvert à tous, où l'ensemble des Canadiens, des collectivités et des entreprises peuvent innover et participer à l'économie réseautée.

On évalue à 310,2 millions de dollars les ressources financières allouées à cet objectif stratégique pour l'exercice 2003-2004.

## Plans et priorités par principal engagement en matière de résultats

### Pilier I : Infrastructure

#### *Relier les Canadiens entre eux et au reste du monde d'une manière abordable et accessible*

En collaboration avec d'autres ministères, des collectivités, des établissements de recherche, des organismes sans but lucratif et le secteur privé, Industrie Canada veille à l'aménagement de l'infrastructure des TIC. Une infrastructure de pointe en TIC est essentielle à la mise en œuvre d'applications en ligne comme la cybersanté et le cyberapprentissage. Étant donné que les TIC proviennent en grande partie du secteur privé, le Ministère continuera de moderniser les cadres législatifs et réglementaires et, dans le domaine des télécommunications, de mettre de l'avant les politiques qui stimulent la concurrence, l'investissement et l'innovation.

L'une des grandes priorités d'Industrie Canada durant les exercices à venir consistera à fournir un appui soutenu à CA\*net4, le Réseau de recherche et d'innovation du Canada, par l'intermédiaire de CANARIE Inc. En 2001, 100 millions de dollars ont été affectés à la création de CA\*net4 ([www.canarie.ca](http://www.canarie.ca)). Industrie Canada appuiera jusqu'en 2007 le déploiement et l'exploitation de CA\*net4, qui offre aux chercheurs canadiens des capacités de réseautage optique haute vitesse géré par les clients et permet aux chercheurs de mener à bien des recherches de pointe et de développer des applications dans des domaines comme la santé, l'éducation et l'environnement.

Nombre de régions rurales et éloignées, qui ne disposent pas d'une infrastructure de pointe, éprouveraient parfois de la difficulté, sans l'aide gouvernementale, à surmonter les obstacles financiers et technologiques auxquels elles se heurtent. C'est pourquoi Industrie Canada dirige la mise en œuvre d'une stratégie nationale sur les communications à large bande, afin que tous les Canadiens aient accès à des services haute vitesse à large bande, en particulier dans les collectivités rurales et éloignées et celles des Premières nations. Pour atteindre cet objectif, le Ministère offre aux collectivités un financement qui leur permettra d'élaborer des plans d'activités pour la connectivité à large bande,

#### Accès à large bande en région rurale ou éloignée

Le Centre de recherches sur les communications Canada a mis sur pied un programme de R-D pour assurer l'accès aux services à large bande dans les régions rurales et éloignées. Le programme mettra l'accent sur l'adaptation et la mise au point de technologies permettant aux Canadiens de ces régions d'avoir accès à un prix raisonnable aux réseaux d'information, comme Internet.

([www.crc.ca](http://www.crc.ca))

encourageant ainsi le secteur privé à s'intéresser à son déploiement. Au cours des trois prochains exercices, le Programme pilote sur les services à large bande pour le développement rural et du Nord contribuera à accroître le nombre de collectivités ayant accès aux communications à large bande ([www.largebande.gc.ca](http://www.largebande.gc.ca)). Des organisations comme FedNor aident les collectivités à acquérir une capacité en matière de télécommunications, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs du gouvernement en matière d'accès aux services à large bande dans les régions rurales et éloignées.

Grâce à des programmes tels que Rescol et le Programme d'accès communautaire, Industrie Canada continuera à mener la marche pour que les Canadiens aient accès à une infrastructure numérique, à encourager l'acquisition de compétences en informatique et à favoriser une participation équitable dans l'économie du savoir. Le Ministère examinera tous ses programmes de connectivité afin de déterminer la meilleure façon de collaborer avec ses partenaires.

Dans le climat d'incertitude géopolitique actuel, on accorde maintenant une importance particulière au maintien et à l'amélioration de l'intégrité et de la sécurité de l'infrastructure des communications. Le Ministère continuera de travailler avec les parties intéressées à améliorer la préparation du Canada au chapitre des télécommunications d'urgence. Il est important que les Canadiens aient accès à une infrastructure des communications de calibre mondial, à prix abordable, tant pour les activités quotidiennes qu'en situation d'urgence.

## Pilier II : Utilisation

### *Créer un environnement de calibre mondial pour le commerce électronique*

Industrie Canada vise à offrir un environnement de calibre mondial qui encourage l'adoption et l'essor du cybercommerce dans tous les secteurs de l'économie. À l'appui de cet objectif, le Canada a élaboré des politiques détaillées visant à créer l'environnement le plus propice au cybercommerce. Pour en favoriser l'essor, le Ministère emploie une approche en deux volets : le premier vise à encourager l'entrepreneuriat et le second, à stimuler la croissance de la productivité grâce à l'adoption généralisée de la technologie du cybercommerce.

Selon Statistique Canada, plus de 70 p. 100 des entreprises canadiennes utilisent Internet. Malgré ce succès, il reste des choses à faire, notamment :

- combler le retard dans l'adoption et l'utilisation du cybercommerce par les PME;
- éliminer les disparités entre les régions et les secteurs en ce qui concerne l'adoption du cybercommerce;

#### SourceCAN

SourceCAN fait appel à la puissance d'Internet pour lancer immédiatement les entreprises sur le cybermarché mondial. Ce portail vise les objectifs suivants en 2003 :

- Faciliter l'accès des Canadiens aux centaines de milliers d'occasions d'affaires internationales qui se présentent chaque jour, en améliorant ainsi le rayonnement, l'avantage concurrentiel et l'attrait des entreprises canadiennes à l'échelle mondiale.
- Accroître le contenu et les fonctions multilingues de SourceCAN.
- Lancer un nouveau mécanisme centralisé pour l'inscription des clients de SourceCAN, pour ainsi améliorer la compatibilité universelle du projet.
- Adopter Produits standard universels et classification de services pour permettre à SourceCAN de convertir automatiquement les codes d'approvisionnement provenant du monde entier, ce qui sera utile à la fois aux entreprises canadiennes et aux entreprises étrangères à la recherche de produits et services canadiens.
- Établir de nouveaux partenariats fédéraux, provinciaux, territoriaux, municipaux et internationaux, pour accroître les occasions d'affaires offertes aux PME canadiennes.

([sourcecan.com](http://sourcecan.com))

- doter le pays d'une main-d'œuvre plus qualifiée;
- créer au Canada un environnement stratégique et réglementaire progressiste.

Le Ministère a lancé l'Initiative canadienne pour le commerce électronique (ICCe). Grâce à ce partenariat à participation volontaire sous l'égide du secteur privé, le gouvernement pourra respecter son engagement d'aider le Canada à exploiter davantage le commerce électronique, en mettant l'accent sur la productivité, le leadership et l'innovation. Les activités de l'ICCe (**icce.ca**) durant les deux années de son mandat seront confiées à sept équipes qui auront pour but d'accélérer l'adoption du commerce électronique. Ces équipes chercheront principalement à sensibiliser le public, à le renseigner, à aider les entreprises à se préparer et à accroître la confiance dans l'économie numérique. Deux rapports qui mettront en lumière les progrès accomplis par le Canada en vue d'accélérer l'adoption du commerce électronique seront publiés. En outre, on proposera des recommandations stratégiques pour aider le gouvernement à réaliser son objectif de faire du Canada l'un des pays les plus innovateurs du monde. Par ailleurs, deux initiatives d'Industrie Canada, Étudiants bien branchés (**etudiantsbienbranches.ca**) et eCorps (**ecorpscanada.ca**), donnent aux PME un appui pratique pour les aider à se préparer à se lancer plus rapidement dans le cybercommerce.

De concert avec l'industrie et ses associations, le Ministère travaillera à accélérer l'adoption du cybercommerce. Ils élaboreront des plans d'action sectoriels qui serviront à établir des ressources et à élaborer des trousseaux d'outils, à poser des diagnostics et à assurer une formation permettant aux entreprises d'améliorer leur productivité et finalement leur compétitivité à l'échelle mondiale. Industrie Canada continuera de sensibiliser les PME canadiennes aux pratiques exemplaires en matière de cybercommerce et aux avantages de ce dernier en appuyant des activités régionales issues de la conférence nationale du Partenariat aux affaires électroniques, qui a connu un vif succès. Ces événements nourriront le dialogue entre l'industrie et le gouvernement, pour mieux déterminer les besoins des entreprises et permettre l'élaboration de politiques plus appropriées. Une collaboration plus étroite avec l'industrie et ses associations aidera le gouvernement à encourager l'application de normes de cybercommerce respectant l'interopérabilité. Grâce à ces normes, les entreprises canadiennes pourront exercer leurs activités de façon plus efficace au pays et ailleurs dans le monde en réduisant leurs coûts et en augmentant leurs recettes.

Les réussites du Canada sont attribuables à ses politiques proactives, à sa population très branchée et à sa solide infrastructure des TIC. En collaborant à l'harmonisation des approches et des normes mondiales en matière de cyberaffaires, le Canada demeurera un acteur clé dans le cybercommerce mondial.

### **Pilier III : Contenu**

#### ***Maximiser les applications et le contenu numérique canadiens en ligne***

Plus il y aura de contenu, plus grande sera la demande. Les internautes vont chercher les renseignements, les services et les produits fiables et facilement accessibles. Il faut donc multiplier les applications, les collections, l'information et les services multimédias se rapportant au Canada et aux Canadiens et en améliorer la qualité. L'amélioration de l'infrastructure des TIC sur l'ensemble du territoire canadien offrira une pleine interactivité et des applications ayant des avantages sur le plan socioéconomique, comme la cybersanté et le

cyberapprentissage. Les industries canadiennes sont bien placées pour tirer parti des possibilités associées à la demande croissante d'applications et de services novateurs.

Par l'intermédiaire de CANARIE Inc., Industrie Canada continuera d'appuyer la mise au point et la démonstration d'applications de pointe au moyen de CA\*net4, en partenariat avec l'industrie et le milieu universitaire. Ces activités se traduiront par des applications de pointe plus nombreuses et de meilleure qualité dans les secteurs prioritaires pour les cyberaffaires, le cyberapprentissage, la cybersanté, le cybercontenu et les systèmes intelligents.

***Offrir en ligne, de façon intégrée, davantage de services gouvernementaux clés et d'information aux entreprises et aux consommateurs***

Le gouvernement fédéral est déterminé à améliorer les services et l'information qu'il offre aux Canadiens grâce à l'initiative Gouvernement en direct (GED). Les ministères et organismes fédéraux se sont engagés à offrir les principaux services en ligne d'ici 2005. Pour sa part, Industrie Canada vise à parvenir au même résultat en 2003, soit deux ans avant l'objectif fixé pour l'administration fédérale dans son ensemble (*on trouvera de plus amples renseignements à la section 3.2, page 33*).

**Strategis**

En 2003-2004, le Ministère remaniera Strategis, son site Web qui s'adresse aux entreprises et aux consommateurs du Canada, pour examiner sa régie, sa viabilité et son rayonnement. Ce remaniement fait suite aux recommandations formulées à l'issue de l'évaluation de 2002. Strategis continuera d'être un site Web général, offrant de façon intégrée les programmes et les services d'Industrie Canada aux entreprises et aux consommateurs.

([www.strategis.gc.ca](http://www.strategis.gc.ca))

Industrie Canada continuera de jouer un rôle essentiel dans le cadre du GED en offrant en ligne des services et des renseignements intégrés et accessibles. Pour atteindre cet objectif, le Ministère appliquera des solutions novatrices en matière de services et de renseignements gouvernementaux offerts en ligne. Par exemple, pour aider à améliorer les services actuels et l'accès à ces services dans un environnement Web en constante évolution, le Ministère explorera de nouvelles technologies telles que les communications sans fil qui permettent d'avoir accès, n'importe où et n'importe quand, à l'information diffusée dans le Web sur le Portail des affaires (géré par Industrie Canada pour le compte du gouvernement fédéral).

Le Bureau de l'industrie des appareils et accessoires fonctionnels, responsable du portail Liens de technologies d'aide du GED, témoigne également du leadership d'Industrie Canada. Ce portail regroupe l'information sur les technologies d'aide pour les Canadiens (**ph-endirect.ca**). En outre, le Ministère représente le gouvernement du Canada à titre de coprésident de l'Initiative d'accessibilité du Web du Consortium World WideWeb (W3C). Les nouvelles normes de services élaborées dans le cadre de cette initiative seront mises en œuvre par le gouvernement fédéral pour rendre les services de développement de sites Web plus accessibles.

Industrie Canada joue un rôle clé sur plus d'un plan en aidant à préciser les investissements et les services communs en matière de gestion et de technologie de l'information pour l'initiative fédérale Voie de communication protégée. Strategis fait office de projet phare dans la mise en œuvre du « bouton d'achat » du receveur général, qui offrira divers modes de règlement aux clients qui ont recours aux services gouvernementaux payants. En outre, afin de démontrer qu'il est possible d'intégrer des systèmes administratifs distincts, Industrie Canada est le ministère phare du projet de Voie de communication protégée.

## **MARCHÉ** : Créer un marché équitable, efficace et concurrentiel

La *Stratégie d'innovation du Canada* affirmait que pour marcher de pair avec les entreprises axées sur l'innovation, il est essentiel de remplacer les régimes de réglementation normatifs par une réglementation fondée sur la performance.

On modifiera les règles canadiennes régissant le droit d'auteur pour doter le Canada d'un régime progressiste, qui stimule l'investissement dans le savoir et les œuvres culturelles. Le ministère de l'Industrie et celui du Patrimoine canadien rédigeront et déposeront ensemble des modifications à la *Loi sur le droit d'auteur*. Ces modifications, qui tiendront compte des recommandations que devrait formuler le Comité permanent de la Chambre des communes sur le patrimoine canadien à l'automne 2003, apporteront un plus juste équilibre entre les droits des titulaires du droit d'auteur et l'accès des Canadiens aux œuvres culturelles et autres.

En outre, tel qu'annoncé dans le budget de février 2003, le Ministère examinera ses lois et, au besoin, les modifiera et renforcera les mécanismes d'application, afin que les normes de régie auxquelles sont astreintes les sociétés de régime fédéral et les institutions financières demeurent du plus haut niveau. Après examen de la législation fédérale sur la régie des sociétés, les mécanismes d'application nécessaires seront mis en place pour favoriser la transparence et la responsabilité en plus de stimuler la confiance et l'investissement au Canada.

Les organismes de services axés sur le marché continueront par ailleurs de veiller à ce que le marché demeure concurrentiel et dynamique, en améliorant les services aux clients dans des domaines tels que la communication en ligne de renseignements sur l'état d'une demande de brevet, la communication de renseignements aux consommateurs et le spectre de radiofréquences, pour ne nommer que ceux-là. Le Ministère continuera de déployer des efforts pour moderniser les outils servant à déceler et à prévenir les comportements frauduleux, inéquitables ou trompeurs sur le marché et à y mettre fin.

### Organismes de services axés sur le marché

- Bureau de la concurrence
- Bureau de la consommation
- Bureau du surintendant des faillites Canada
- Corporations Canada
- Direction générale des politiques-cadres du marché
- Mesures Canada
- Office de la propriété intellectuelle du Canada
- Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications

On évalue à 133,7 millions de dollars les ressources financières allouées à cet objectif stratégique pour l'exercice 2003-2004.

### Plans et priorités par principal engagement en matière de résultats

#### *Établir des structures de marché équitables, efficaces et concurrentielles de calibre mondial répondant aux besoins des entreprises, des consommateurs et des investisseurs*

Pour que le marché réponde aux besoins, attire l'investissement et protège les consommateurs, ses structures doivent réduire le fardeau réglementaire au minimum, offrir des stimulants à l'innovation et décourager les comportements illicites ou frauduleux.



Il faut examiner les instruments du marché canadien qui favorisent l'investissement et le dynamisme du secteur privé. Industrie Canada participera à l'initiative consacrée à la réglementation intelligente pour favoriser la création de conditions optimales pour l'innovation et l'investissement, tout en protégeant l'intérêt public. Il fournira à cette fin une analyse sectorielle et le point de vue de l'industrie pour mieux éclairer cette initiative. Afin de stimuler l'innovation et l'investissement dans la R-D, le Ministère envisagera de proposer des modifications régime des brevets pour que le cadre adopté par le pays en matière de propriété intellectuelle demeure parmi les plus modernes et les plus progressistes du monde.

### Obstacles réglementaires

- D'après les normes internationales, le Canada est l'un des pays (après le Royaume-Uni) où les obstacles réglementaires aux activités des entreprises sont les moins importants.
- La réglementation économique et administrative en vigueur au Canada semble favorable à l'innovation comparativement à d'autres pays.
- Cela dit, il faut examiner la réglementation à tous les niveaux — fédéral, provincial et local — pour vérifier si elle est favorable à l'innovation.

— Le Conference Board du Canada,  
*4th Annual Report on Innovation, 2002.*

Industrie Canada rationalisera les règlements qui régissent l'homologation et l'approbation du matériel de télécommunication et de radiocommunication, ce qui permettra de commercialiser le matériel jusqu'à six mois plus tôt et de réduire grandement les coûts. En outre, on assurera une surveillance après la mise en marché.

Dans le but de moderniser le cadre de régie des sociétés sans but lucratif, le Ministère rédigera un projet de loi pour remplacer la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* par une nouvelle loi fondée sur la souplesse, la transparence et la responsabilisation.

Étant donné l'évolution rapide de la situation du marché, l'essor d'Internet en est un exemple, des codes volontaires et des normes seront élaborées pour compléter le cadre législatif. En 2002, le Bureau de la consommation a dirigé avec succès les efforts déployés afin de créer une norme ISO régissant les codes de conduite relatifs au marché, à partir des travaux canadiens réalisés dans le domaine. Cette norme, dont l'élaboration devrait être terminée d'ici 2005, aidera sans doute les entreprises canadiennes à élaborer des codes efficaces qui seront utiles aux consommateurs.

### ***S'assurer que le marché fonctionne conformément aux lois, règlements, politiques et procédures cadres***

L'évolution constante du marché, les ralentissements économiques et la déréglementation sont au nombre des nombreux facteurs qui obligent à examiner continuellement les services, les interventions et les outils utilisés par les organismes de services axés sur le marché pour assurer le fonctionnement équitable et efficace du marché. Il ne suffit pas d'établir les règles qui le régissent. Entre autres priorités ministérielles, mentionnons la création d'un programme d'enregistrement qui confèrera aux entreprises qualifiées le pouvoir de certifier, au nom de Mesures Canada, l'exactitude des systèmes de mesure dans le secteur pétrolier aval. Ce programme améliorera la surveillance dans ce secteur et par le fait même la protection contre les pertes financières dues à des mesures inexactes.

En collaboration avec les organismes canadiens et étrangers d'application de la loi (p. ex. la Gendarmerie royale du Canada, la Police provinciale de l'Ontario et la Federal Trade Commission des États-Unis), ainsi qu'avec d'autres institutions fédérales (p. ex. Postes Canada

et l'Agence des douanes et du revenu du Canada), le Bureau de la concurrence s'est donné comme priorité d'empêcher que les consommateurs et les entreprises d'Amérique du Nord soient victimes de télémarketing trompeur et d'escroquerie. Le Ministère s'efforcera de faire en sorte que des sanctions plus sévères soient imposées à ceux qui commettent ces crimes. Il s'efforcera par ailleurs de renseigner les groupes cibles sur les façons de détecter ces crimes, de se protéger, de diminuer les pertes financières attribuables à des escroqueries et de réduire le nombre de victimes. À cette fin, des entreprises du secteur privé, comme Bell Canada, Visa et MasterCard, seront mises à contribution pour renseigner les consommateurs et les entreprises et les sensibiliser au télémarketing trompeur et aux escroqueries.

Le Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications poursuivra sa collaboration avec l'administration fédérale et l'industrie pour prévenir le décodage illégal des signaux de télévision transmis par satellite. Grâce aux outils d'application de la loi et aux outils d'éducation employés par ces partenaires, le piratage des signaux de télévision par satellite devrait diminuer et l'industrie canadienne de la radiodiffusion, devenir plus vigoureuse et concurrentielle.

En collaboration avec les organismes provinciaux et territoriaux de réglementation des sociétés, Corporations Canada jouera un rôle de chef de file dans la réduction du fardeau et des coûts imposés aux sociétés; il renforcera le partenariat sur les mécanismes conjoints d'enregistrement et de présentation des renseignements du rapport annuel.

### ***Renforcer la confiance dans le marché***

La confiance dans le marché est essentielle si l'on veut attirer l'investissement, favoriser l'innovation et créer un climat où les consommateurs sont bien informés. Étant donné que la technologie évolue rapidement et que les frontières économiques s'estompent, les consommateurs, les entreprises et les innovateurs doivent avoir accès à des produits d'information et à des outils perfectionnés et d'utilisation facile pour prendre leur essor dans la nouvelle économie.

Les consommateurs continuent de rechercher de l'information sur divers produits, dont les aliments, notamment pour savoir s'ils renferment ou non des ingrédients génétiquement modifiés. Le Bureau de la consommation participe à un mécanisme multipartite, sous l'égide de l'Office général des normes du Canada, en vue d'élaborer une norme d'étiquetage volontaire qui permettra de déterminer si un produit est issu ou non du génie génétique. Cette norme, dont l'élaboration prendra fin en 2003, devrait donner aux consommateurs canadiens une information fiable, fournie par les commerçants, quant à la présence ou à l'absence, dans les aliments, d'ingrédients issus du génie génétique.

Il faut encourager l'innovation, l'invention et la créativité sur le marché canadien. À cette fin, l'Office de la propriété intellectuelle du Canada, au moyen d'alliances stratégiques et en collaboration avec ses principaux partenaires (comme les Centres de services aux entreprises du Canada, la Bibliothèque nationale du Canada et l'Institut de la propriété intellectuelle du Canada), mettra notamment au point des outils d'éducation, de formation et de référence pour sensibiliser les entrepreneurs canadiens aux droits de propriété intellectuelle, les renseigner sur le sujet et les inciter à en tirer le meilleur parti.

## ● INVESTISSEMENT : Promouvoir davantage le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement intérieur et étranger

Pour accroître sa part de l'investissement étranger direct (IED) sur le marché nord-américain, le Canada doit intensifier ses démarches auprès des investisseurs dans les pays d'IED et mieux leur faire connaître sa position privilégiée sur le continent nord-américain. En collaboration avec ses partenaires en investissement, avec des ministères et organismes provinciaux et territoriaux et avec le secteur privé, Industrie Canada élabore et met en œuvre des initiatives axées sur la politique en matière d'investissement, les activités de marketing et les campagnes visant à attirer l'investissement sur les marchés et dans les secteurs prioritaires.

### Secteurs d'investissement prioritaires

- Technologies de l'information et des communications
- Sciences de la vie (biotechnologie, instruments médicaux et produits pharmaceutiques)
- Aérospatiale et défense
- Automobile
- Technologies de l'énergie
- Produits chimiques et pétrochimiques

Agriculture et Agroalimentaire Canada et Ressources naturelles Canada sont des partenaires sectoriels clés.

([investiraucanada.gc.ca](http://investiraucanada.gc.ca))

Selon des études portant sur les entreprises de fabrication étrangères établies au Canada, les filiales d'entreprises étrangères contribuent grandement à accroître le taux de productivité et l'investissement de capitaux et elles sont proportionnellement plus nombreuses à faire de la R-D et à participer à des projets de R-D conjoints que les entreprises canadiennes. C'est pourquoi l'IED est indispensable à l'essor d'une économie du savoir innovatrice.

En outre, l'investissement intérieur, en particulier celui des milieux d'affaires canadiens, y compris l'investissement autochtone, crée de nombreux emplois. Il ressort des études réalisées par Statistique Canada que, ces dernières années, entre 70 et 80 p. 100 de la création nette d'emplois au pays provient des PME. Conscient de cette contribution, le Ministère envisage de favoriser la création, la croissance, l'expansion et les réalisations d'entreprises autochtones dans toutes les régions du pays, de même que des PME, en particulier dans les régions rurales et le Nord de l'Ontario.

Les investissements au pays visant à assurer la vitalité des entreprises actuelles stimulent grandement la productivité et la croissance économique. C'est pourquoi le Ministère continuera d'appuyer ces entreprises par la réalisation d'autres initiatives visant à accroître l'investissement des marchés et secteurs prioritaires.

On évalue à 506,7 millions de dollars les ressources financières allouées à cet objectif stratégique pour l'exercice 2003-2004.

## Plans et priorités par principal engagement en matière de résultats

### *Améliorer le climat d'investissement intérieur et étranger*

Pour créer un climat favorable à l'investissement, il faut éliminer les obstacles réels ou perçus à l'IED (à propos entre autres des frontières, de l'immigration, de la réglementation et de la participation étrangère). Par ailleurs, il est important de respecter en tous points l'esprit de cette réglementation. Industrie Canada doit également mieux comprendre les principaux obstacles et renforcer les partenariats au sein des administrations fédérale, provinciales, territoriales et

municipales et avec l'industrie afin d'élaborer une approche stratégique plus concertée pour attirer l'investissement. Le Ministère cerne les obstacles à l'investissement en recueillant les commentaires formulés au cours des missions ministérielles, des campagnes d'investissement des sous-ministres, des événements marquants, des visites d'entreprises canadiennes et étrangères ainsi que des missions étrangères en visite au Canada ([www.investiraucanada.gc.ca](http://www.investiraucanada.gc.ca)).

Afin de formuler des stratégies efficaces pour éliminer les obstacles, Industrie Canada, collabore avec différents organismes et d'autres ministères. Ils étudient, analysent et cernent les problèmes relatifs au climat d'investissement et cherchent à faire ressortir et à mieux comprendre les principaux obstacles et leur incidence sur les industries clés et sur le climat d'investissement au pays. Le Ministère procédera à des consultations auprès des multinationales étrangères et l'industrie canadienne pour :

- cerner et analyser les grandes questions relatives au climat d'investissement qui ont une incidence sur l'investissement au pays;
- recenser les problèmes et les obstacles perçus qui nuisent à l'investissement dans les secteurs prioritaires canadiens;
- préconiser des changements stratégiques et réglementaires ne trahissant aucunement l'esprit des politiques et des règlements.

Pour que la politique canadienne en matière d'investissement soit de calibre mondial, le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes se penchera sur les restrictions à l'investissement étranger dans le secteur des télécommunications, tel que le ministre de l'Industrie l'a annoncé au Sommet national sur l'innovation et l'apprentissage en novembre 2002. Cet examen, qui se poursuit actuellement vise à répondre à la question suivante : « Comment le Canada peut-il assurer l'accès à un bassin de capitaux plus important afin d'investir dans de nouvelles infrastructures de télécommunications améliorées sans compromettre ses intérêts nationaux? » Le Ministère répondra aux recommandations du Comité d'ici l'automne 2003.

### ***Positionner le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement***

Dans *Atteindre l'excellence*, le gouvernement a réitéré l'importance de faire valoir le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement. Les études révèlent en effet un manque de sensibilisation des entreprises, qui ne considèrent pas le Canada comme une destination privilégiée pour leurs investissements. Afin d'améliorer l'image de marque du Canada en tant que lieu privilégié pour les investisseurs, la concertation des partenaires est essentielle pour coordonner les événements et les activités de promotion de l'investissement. Industrie Canada, en particulier par l'intermédiaire de Partenaires pour l'investissement au Canada (PIC), prend des mesures pour sensibiliser les investisseurs potentiels dans les secteurs clés. Le Ministère et PIC font connaître les avantages d'investir au Canada et renseignent les investisseurs éventuels sur les possibilités d'expansion et de création d'entreprises à valeur ajoutée au pays, en mettant en œuvre des stratégies ciblées de marketing et de communication, particulièrement dans les secteurs prioritaires.

#### ***Atteindre l'excellence***

##### **Priorité : Faire connaître le Canada comme lieu de travail et d'investissement idéal**

- Lancer une stratégie soutenue afin de faire connaître le Canada comme lieu d'investissement idéal. Cette stratégie pourrait inclure des missions d'Équipe Canada pour l'investissement et des activités promotionnelles ciblées.

([www.strategieinnovation.gc.ca](http://www.strategieinnovation.gc.ca))

Le Ministère prendra des mesures pour s'assurer que les messages de base sont uniformes et qu'ils ciblent les décideurs appropriés. Les investisseurs étrangers et canadiens des différents secteurs, y compris le secteur canadien des TIC, seront ainsi mieux renseignés sur les atouts et les capacités de l'industrie et de l'infrastructure de soutien canadiennes. En collaboration avec PIC, le Ministère diffuse également des produits d'information sur l'investissement ainsi que des outils de marketing et de communication en ligne, notamment dans le site Web Investir au Canada ([www.investiraucanada.gc.ca](http://www.investiraucanada.gc.ca)).

### *Attirer de nouveaux investissements des multinationales, tout en les incitant à maintenir leurs investissements actuels*

Afin d'attirer de nouveaux investissements des multinationales, tout en les incitant à maintenir leurs investissements actuels, Industrie Canada collabore avec divers partenaires avec il fait des campagnes concertées et ciblées. Il travaillera entre autres avec le secteur privé, tant à l'échelle nationale qu'internationale, à faciliter les alliances stratégiques et à promouvoir les possibilités d'investissement. Il établira de plus un système de partage du savoir auquel auront accès tous les membres du partenariat. Industrie Canada continuera d'appuyer activement les campagnes menées sous l'égide de PIC en vertu du Programme de jumelage des sous-ministres avec les pays investisseurs prioritaires.

En collaboration avec les ambassades du Canada à l'étranger et d'autres partenaires, le Ministère fournit des services d'aide concertés, qui répondent aux besoins d'investissement de multinationales ciblées au pays et à l'étranger. Dans les secteurs prioritaires, Industrie Canada élabore des stratégies d'investissement sectorielles et s'occupe des problèmes sectoriels ou des problèmes particuliers d'entreprises, questions de la plus haute importance pour les investisseurs cherchant un endroit où investir.

### *Accroître l'investissement des PME et des entreprises autochtones*

Industrie Canada favorise la création et l'expansion de PME viables et durables, ainsi que d'entreprises appartenant à des groupes cibles, qui donnent lieu à un investissement accru. Dans le cadre du programme de prêts consentis en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada* (LFPEC), le Ministère veillera à accroître l'investissement dans ces PME en facilitant l'accès à un financement d'environ un milliard de dollars, par l'octroi d'environ 10 000 prêts aux petites entreprises. Le Ministère s'attend par ailleurs à ce que le Projet pilote de location-acquisition associé à cette loi facilite l'accès à un financement de quelque 50 millions de dollars grâce à environ 300 contrats conclus avec des locateurs.

En outre, par l'intermédiaire de FedNor, Industrie Canada appuie les fonds

#### **Renforcement des compétences entrepreneuriales et commerciales des Autochtones**

Conformément à l'engagement pris en ce sens dans le dernier discours du Trône, le Ministère prend diverses mesures pour que les entrepreneurs et les organisations autochtones de toutes les régions du pays puissent davantage bénéficier d'Entreprise autochtone Canada, notamment :

- élargir les critères d'admissibilité et les lignes directrices;
- accorder une importance à l'aide aux nouveaux entrepreneurs et aux nouvelles entreprises des secteurs de la fabrication, des sciences ou de la technologie ainsi qu'aux services commerciaux ou professionnels;
- accroître le soutien aux entreprises en place ayant des projets d'expansion du commerce et d'innovation.

([www.abc-eac.gc.ca](http://www.abc-eac.gc.ca))

d'investissement des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) du Nord et des régions rurales de l'Ontario. Ainsi, FedNor continuera d'aider les PME et les entreprises autochtones des régions ciblées à obtenir le financement dont elles ont besoin. Au cours des deux prochains exercices, les SADC de l'Ontario investiront plus de 70 millions de dollars dans les PME du Nord et des régions rurales de la province, suscitant ainsi des investissements supplémentaires d'autres sources totalisant 50 millions.

Il faut développer les capacités à l'échelle des collectivités pour stimuler l'investissement des PME et des groupes cibles (p. ex. chez les Autochtones).

Dans le Budget 2003, le gouvernement s'est engagé à promouvoir l'entrepreneuriat et la création d'emplois auprès des Autochtones en augmentant l'aide apportée à Entreprise autochtone Canada (EAC). L'organisme pourra ainsi appuyer le démarrage ou l'expansion de plus de 500 entreprises autochtones partout au pays. Par effet de levier, les 38 millions de dollars investis par EAC inciteront les Autochtones à investir 80 millions supplémentaires.

Le Ministère prendra également des mesures afin d'épauler le nombre croissant de jeunes entrepreneurs qui ont besoin d'encadrement pour améliorer la viabilité et la durabilité d'entreprises en démarrage. Consciente de l'augmentation considérable de la population de jeunes Autochtones, EAC continuera d'octroyer environ 7 millions de dollars afin de stimuler l'esprit d'entreprise chez les jeunes, notamment pour des activités de soutien comme le mentorat.

### Un investissement dans la qualité de vie

Le Programme d'infrastructures Canada-Ontario (PICO) représente un investissement fédéral de 680,7 millions de dollars, échelonné sur six ans. Il vise à améliorer la qualité de vie des Ontariens en investissant dans les infrastructures municipales urbaines et rurales de la province. Industrie Canada est convaincu que la modernisation des infrastructures est essentielle à la vitalité des collectivités pour relancer le développement économique, garder les entreprises actuelles et améliorer la qualité de vie de leurs citoyens.

La *Stratégie d'innovation du Canada* reconnaît l'importance des collectivités, pierre angulaire du développement économique. C'est dans les collectivités que sont réunis les éléments d'un système d'innovation national apte à soutenir la concurrence internationale. Selon la grande priorité du Programme, au moins 40 p. 100 des fonds octroyés seront consacrés aux infrastructures municipales « vertes » et au moins 15 p. 100, aux projets proposés par des collectivités rurales. Les autres investissements prioritaires visent des projets axés sur la santé et la sécurité, les sports, la culture, le tourisme et l'innovation.

Le PICO a été tellement populaire que tous les fonds fédéraux disponibles en vertu de ce programme ont été affectés à des projets admissibles proposés par la province de l'Ontario.

([www.ic.gc.ca/coip-pico](http://www.ic.gc.ca/coip-pico))

## ● Commerce : Travailler avec les Canadiens à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux

Industrie Canada appuie les efforts déployés pour améliorer l'accès aux nouveaux marchés et maintenir ou améliorer l'accès aux marchés actuels. Le Ministère fait valoir les avantages de l'exportation et aide les PME à devenir plus concurrentielles sur le marché mondial. Il aide également les entreprises canadiennes bien établies à s'implanter sur les marchés étrangers et fait la promotion du Canada en tant que fournisseur de produits et services de qualité.

Selon les estimations, un emploi sur quatre au Canada est directement lié à l'exportation. Toutefois, le commerce n'est pas le seul facteur en jeu. Il faut savoir tirer parti des liens entre l'investissement, l'innovation et le commerce pour établir une solide assise au développement du commerce international et améliorer la productivité canadienne. En plus de produire des recettes, le commerce améliore l'efficacité et la productivité à mesure que les entreprises développent et adoptent de nouvelles technologies et optent pour de nouvelles méthodes de gestion qui se traduisent par la création d'emplois de qualité.

Environ 82 p. 100 des exportations canadiennes sont destinées à des clients américains, si bien que les États-Unis demeurent le marché d'exportation le plus important du Canada. Selon Statistique Canada, on estime à 1,85 milliard de dollars par jour le commerce bilatéral de biens et services entre les deux pays. Il est prioritaire de résoudre les problèmes frontaliers relatifs à la circulation des biens et des personnes et d'accroître la présence canadienne aux États-Unis pour renforcer les intérêts commerciaux du Canada sur ce marché. Dans le discours du Trône, le gouvernement a reconnu que la Déclaration sur la frontière intelligente entre le Canada et les États-Unis fournit un mécanisme pour résoudre ces problèmes et il s'est engagé à accroître l'équité et la sécurité du commerce. Le Ministère s'appuiera sur ce mécanisme pour aider les entreprises canadiennes à tirer le maximum des débouchés commerciaux actuels ainsi que des nouveaux.

Par ailleurs, les exportateurs canadiens se tournent vers d'autres marchés étrangers offrant de nouveaux débouchés. Bien que fondamentalement modeste, le marché d'exportation du Mexique est l'un des marchés en croissance rapide. Il constitue le quatrième marché d'exportation du Canada, après les États-Unis, l'Union européenne et le Japon. Le Ministère travaille en étroite collaboration avec un large éventail de ministères fédéraux, d'administrations provinciales et territoriales ainsi qu'avec le secteur privé, afin de mieux coordonner le développement du commerce international.

On évalue à 33,4 millions de dollars les ressources financières allouées à cet objectif stratégique pour l'exercice 2003-2004.

### Plans et priorités par principal engagement en matière de résultats

#### *Maintenir et améliorer l'accès aux marchés*

Pour soutenir la concurrence et avoir confiance dans leur marché, les entreprises canadiennes, nouvelles ou établies, doivent pouvoir compter sur un environnement commercial prévisible et ouvert. Le gouvernement du Canada s'est engagé à éliminer les obstacles dans les marchés clés, à assurer un accès continu et efficace aux marchés actuels et à moderniser les frontières communes. La priorité consiste à faire progresser la libéralisation du commerce aux niveaux multilatéral, régional et bilatéral, non seulement pour faire valoir et défendre les intérêts



commerciaux du Canada, mais aussi pour créer des synergies avec les objectifs canadiens en matière d'investissement et d'innovation.

Les discussions et négociations internationales sont aujourd'hui plus complexes et plus exigeantes, car les problèmes liés à l'accès aux marchés et à la mondialisation ne se limitent pas à l'élimination ou à la réduction des droits de douane. Les discussions portent maintenant sur des aspects qui relevaient autrefois exclusivement de la politique intérieure. Dans le contexte canadien, on met davantage l'accent sur l'investissement (p. ex. le transfert de la technologie et la protection des investissements) et les services. D'ailleurs, les services présentent un intérêt particulier, car les secteurs fondés sur le savoir et les nouvelles façons de faire affaire (p. ex. le cybercommerce) jouent un plus grand rôle dans l'économie canadienne. Industrie Canada participe activement à ces discussions et, en partenariat avec le MAECI et le ministère des Finances Canada, poursuit les objectifs d'une politique commerciale stratégique.

Au niveau multilatéral, le Ministère s'attachera en priorité à mener à bonne fin la nouvelle série de négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), soit le cycle de Doha. Amorcées en novembre 2001, ces négociations très complexes devraient atteindre un point critique à la réunion ministérielle prévue à Cancun en 2003. Par ailleurs, l'ordre du jour de l'OMC requiert la participation canadienne, alors que des pays comme la Russie et d'autres pays d'Europe de l'Est négocient leur adhésion à cette organisation. Le Ministère continuera de mener et d'appuyer des travaux sur les grandes questions touchant le commerce et l'investissement et d'assurer un juste équilibre en ce qui a trait aux intérêts de l'industrie au moment d'arrêter la position qu'adoptera le Canada dans les négociations.

Le Ministère s'emploie constamment à promouvoir et à défendre les intérêts canadiens en matière de commerce et d'investissement au niveau bilatéral ou régional. L'Accord de libre-échange Canada-Costa Rica (ALECCR) est entré en vigueur en novembre 2002; les négociations portant sur la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) devraient prendre fin en 2004 et les discussions se poursuivent concernant un accord de libre-échange avec l'Amérique centrale et Singapour. Enfin, le Canada a amorcé des discussions exploratoires avec la République dominicaine ainsi qu'avec des pays de la région andine et des Antilles. S'il y a lieu, on demandera le mandat d'entreprendre des négociations avec ces pays. Les accords de reconnaissance mutuelle sectoriels ont permis d'améliorer l'accès au marché au niveau bilatéral, en particulier dans le secteur des TIC. Le Ministère continuera de gérer les ententes actuelles et, s'il y a lieu, en négociera de nouvelles.

L'importance accordée aux Accords de protection des investissements étrangers (APIE) est très révélatrice du lien étroit qui existe entre le commerce et l'investissement. Ces accords bilatéraux visent à protéger et à promouvoir l'investissement étranger en établissant des droits et des obligations exécutoires. L'APIE canadien s'inspire des normes de protection de l'investissement qui figurent dans le chapitre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) consacré à l'investissement. Depuis, le Canada a conclu 11 de ces accords. La négociation de nouveaux APIE avec des partenaires clés constituera une priorité.

Au niveau national, l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) appuie la réduction et l'élimination des obstacles au commerce qui nuisent à la concurrence intérieure. La nouvelle économie en soi présente des défis et les parties à l'ACI établiront un programme à long terme pour résoudre les nouveaux problèmes. Il faut ranimer l'engagement de libéraliser le commerce intérieur et on élaborera un plan d'action sur l'avenir de l'ACI.

### *Améliorer la capacité d'exportation et le degré de préparation des exportateurs*

Depuis 1993, le nombre d'exportateurs a progressé de près de 30 p. 100. Le Canada compte actuellement près de 38 000 exportateurs, mais 83,6 p. 100 de ses exportations sont attribuables à seulement 4,2 p. 100 d'entre eux. Les entreprises qui exportent sont pour la plupart des PME qui enregistrent des ventes à l'exportation inférieures à un million de dollars par an. Beaucoup ont le potentiel voulu pour accroître le volume de leurs exportations et exporter régulièrement, mais elles se heurtent à des obstacles, notamment pour trouver l'information qui leur permettra d'accroître leur capacité d'exportation ou de choisir les marchés appropriés. Afin d'éviter les erreurs coûteuses, elles doivent se renseigner sur les possibilités et les rouages de l'exportation et les différentes exigences à respecter pour acheminer des biens outre-frontière. Les Centres du commerce international (CCI) d'Industrie Canada sont au service des entreprises prêtes à exporter ([ttes.ic.gc.ca](http://ttes.ic.gc.ca)). En s'inspirant des résultats d'un sondage en cours auprès de la clientèle, le Ministère mettra au point un programme de sensibilisation reposant sur des concepts qui sont compris par le groupe cible et qui trouvent écho auprès de lui.

L'auto-évaluation et la préparation des exportateurs potentiels sont des étapes importantes. Les Centres de services aux entreprises du Canada élaboreront, en collaboration avec Équipe Canada inc une version revue et améliorée du Plan d'exportations interactif. Cet outil tire parti des possibilités d'Internet pour aider les entreprises, nouvelles et établies, à élaborer leur plan d'exportations. Il aidera à sensibiliser les exportateurs actuels et éventuels aux avantages de la planification. Le Ministère préparera ou améliorera des produits d'information pour mieux répondre aux besoins des clients.

### *Développer les marchés étrangers*

Le commerce avec les États-Unis occupe une place de choix dans les échanges commerciaux du Canada. Pour de nombreux exportateurs, la proximité du marché américain et la similarité relative des deux pays servent de porte d'entrée aux marchés d'exportation. Le discours du Trône a reconnu l'importance de la relation du Canada avec les États-Unis en préconisant une présence accrue des Canadiens sur ce marché. Le budget de 2003 prévoit du financement pour soutenir une présence consulaire accrue aux États-Unis et pour la création de nouveaux bureaux auxiliaires qui se spécialiseront dans des dossiers ou des secteurs particuliers.¶

Outre qu'elle facilite ses relations commerciales, la présence du Canada sur le marché américain offre des occasions de faire valoir ses attraits en matière d'investissement auprès de cet important partenaire et de mettre en évidence ses capacités techniques et ses entreprises innovatrices. Cette visibilité est avantageuse tant pour les secteurs traditionnels que pour ceux du savoir. En plus d'assurer une présence accrue aux États-Unis, il est essentiel que les biens et services commerciaux et l'investissement circulent librement de part et d'autre de la frontière, tout en tenant compte des problèmes de sécurité de l'Amérique du Nord. Industrie Canada participera activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et des initiatives visant à atteindre ces objectifs.

Dans la foulée de la ratification par le Canada du Protocole de Kyoto et de son entrée en vigueur, de nouvelles occasions d'affaires se dessinent sur la scène internationale pour les technologies et les services canadiens. De nouveaux projets de réduction des émissions et d'amélioration de l'efficacité seront mis en place et menés à bien, ce qui favorisera la percée des innovations canadiennes sur les marchés intérieur et étrangers. L'Initiative des villes durables, qui a vu le jour sous forme de projet pilote en 1999, a été prolongée jusqu'en 2004-2005. Elle vise à élaborer des stratégies et des solutions intégrées, afin de résoudre un

éventail de problèmes urbains provoqués par l'urbanisation rapide dans les pays en développement. Trois villes avaient été choisies pour faire partie du projet pilote, mais l'Initiative a pris de l'ampleur et englobe désormais 17 villes réparties sur quatre continents.

Le projet contribuera à faire connaître les capacités technologiques canadiennes en matière de développement durable et à accroître les exportations canadiennes de produits et services, en plus d'aider le Canada et des pays peu développés à respecter les objectifs du Protocole de Kyoto.

Les Équipes sectorielles commerciales Canada coordonnent la planification de la promotion du commerce dans les secteurs performants (**ttcs.ic.gc.ca**). Ces partenariats entre les secteurs public et privé établissent des normes pour planifier les stratégies, mettre à contribution les partenaires appropriés, communiquer les possibilités et assurer l'efficacité de leurs activités. C'est en fonction de ces normes que les stratégies sont évaluées tous les deux ans. Les Équipes élaborent aussi des produits en ligne qui permettront à un plus grand nombre de leurs membres de recevoir et d'échanger des renseignements commerciaux et de l'information par le Web. Les Équipes englobent toutes les industries innovatrices du pays. Il s'agit d'un effort concerté pour présenter aux acheteurs étrangers l'image d'un Canada doté d'une économie de calibre mondial et d'une industrie qui constitue pour le monde entier une source importante de produits et de services de haute technologie de qualité élevée. À l'appui de ces objectifs, une initiative de marketing contribue à faire valoir les capacités canadiennes dans les grands salons commerciaux internationaux. Elle mesure le degré de satisfaction des clients canadiens à l'égard de l'actuel programme de promotion du commerce ainsi que ses retombées commerciales en plus d'analyser le point de vue des étrangers qui visitent les pavillons du Canada. Les données provenant de ces études permettront à Industrie Canada, en collaboration avec d'autres partenaires fédéraux, d'apporter des correctifs pour mieux répondre aux besoins des clients et d'améliorer l'approche canadienne pour mieux atteindre les objectifs nationaux dans le cadre de ces événements.

### *Stimuler de façon plus coordonnée et concertée l'expansion du commerce international*

Équipe Canada inc, organisme virtuel de promotion du commerce, représente une démarche concertée d'envergure visant l'expansion du commerce international (**exportsource.gc.ca**). Le Ministère, qui est l'un de ses membres fondateurs, continuera de jouer un rôle de premier plan pour mener à bien les programmes canadiens de promotion du commerce international.

L'avenir comporte à ce chapitre deux grandes priorités. L'une consiste à maintenir des relations et une collaboration étroites entre les programmes de coopération en matière de commerce, d'investissement et de sciences et technologie, soit les trois piliers de la promotion du commerce international. L'autre vise à soutenir les Réseaux commerciaux régionaux (RCR), partenariats régionaux unissant les administrations fédérale, provinciales et territoriales et les organismes non gouvernementaux, auxquels les PME intéressées à exporter ont directement accès. Les coprésidents des RCR représentant les trois ordres de gouvernement se sont réunis pour la première fois en janvier 2003; ils mettront au point une proposition visant à renforcer les RCR et ainsi mieux servir les PME de chacune des régions.

FedNor a lancé une nouvelle stratégie commerciale intitulée « Équipe du Nord de l'Ontario », qui aide les PME à mieux se préparer à l'exportation et leur facilite l'accès aux marchés. La stratégie comble les lacunes actuelles des programmes axés sur le commerce et offre aux exportateurs de la région et à ceux qui aspirent à le devenir de meilleurs services et un appui accru. Parmi les principaux éléments de cette stratégie, mentionnons la création d'un point de convergence pour les services commerciaux assurés par le gouvernement du Canada, qui s'ajoute aux Centres de commerce international d'Industrie Canada, la formation d'un « réseau » regroupant cinq organismes de services communautaires à vocation régionale, sous l'égide de FedNor, et la mise en valeur d'initiatives collectives du réseau commercial et de FedNor, en tant qu'« Équipe du Nord de l'Ontario ».

## 3.2 Thèmes pangouvernementaux et initiatives de gestion

### Initiative de modernisation de la fonction de contrôleur

Industrie Canada participe activement à la modernisation de la fonction de contrôleur, initiative pangouvernementale axée sur une saine gestion des ressources et un processus décisionnel efficace. Les plans et les priorités du Ministère concernant l'Initiative de modernisation de la fonction de contrôleur (IMFC) pour 2003-2004 comportent les activités suivantes :

- Terminer le plan d'action et poursuivre la mise en œuvre de l'IMFC en s'appuyant sur les réalisations et les initiatives des secteurs, des directions générales, des programmes et des régions d'Industrie Canada par la voie de consultations, de communications et d'une collaboration soutenues.
- Mettre au point des outils et des cours de formation pour faire mieux connaître et comprendre la fonction de contrôleur moderne.
- Continuer d'améliorer la mesure du rendement, pour aider ainsi Industrie Canada à mettre l'accent sur les résultats plutôt que sur les activités et les extrants.
- Entreprendre l'élaboration de profils et de cadres de gestion du risque tant au niveau ministériel que sectoriel. Le Ministère continuera de participer à la phase II de la mise en œuvre du Cadre de gestion intégrée du risque, du Secrétariat du Conseil du Trésor.
- Collaborer avec les secteurs et les directions générales pour faire connaître et partager les valeurs et l'éthique actuelles, ainsi que les énoncés de vision et de mission. Élaborer des études de cas propres à Industrie Canada, une formation et des exposés ciblant les secteurs, les directions générales et les régions, pour mettre en évidence les questions ayant trait aux valeurs et à l'éthique et faciliter l'élaboration d'énoncés de valeurs et d'éthique à l'échelle du Ministère.
- Mener à bien le Projet des barrières relié à la modernisation de la fonction de contrôleur, initiative pangouvernementale réalisée en partenariat avec Ressources naturelles Canada, Santé Canada et Développement des ressources humaines Canada, pour mieux comprendre les obstacles culturels et opérationnels à la mise en œuvre de la modernisation de la fonction de contrôleur.
- Mettre en œuvre la Stratégie d'apprentissage de la gestion financière visant à fournir aux gestionnaires, aux spécialistes, aux dirigeants et aux autres employés un outil d'apprentissage et de perfectionnement qui les aidera à s'acquitter de leurs responsabilités dans le domaine.

#### Priorités d'Industrie Canada dans l'Initiative de modernisation de la fonction de contrôleur

- Valeurs et éthique
- Mesure du rendement
- Gestion du risque
- Capacité des spécialistes fonctionnels et rôle de l'agent financier principal

([www.ic.gc.ca/imfc](http://www.ic.gc.ca/imfc))

## Gouvernement en direct

L'initiative Gouvernement en direct (GED) vise à fournir à tous les Canadiens d'ici 2005 des services intégrés et axés sur les citoyens. Industrie Canada a devancé à 2003 l'échéance du GED. Le Ministère a recensé 17 services clés qui seront accessibles en ligne d'ici 2003 et progresse constamment dans cette voie.

La constitution en société de régime fédéral, le dépôt de documents pour Investissement Canada, le Système d'enregistrement des lobbyistes, le Système nouvellement amélioré de recherche de noms (NUANS), l'Office de la propriété intellectuelle du Canada et Spectre en direct ([sielr.ic.gc.ca](http://sielr.ic.gc.ca)) — qui permet de présenter des demandes de certification et de licence du spectre de radiofréquence — sont déjà accessibles en ligne et continueront de renforcer et d'améliorer leur niveau de service.

Étant donné le nombre et la qualité des services en ligne qu'il offre, le Canada se démarque nettement comme un chef de file du cybergouvernement. Avec ses trois portails (Services pour les Canadiens, Services pour les Non-Canadiens et Services pour les entreprises canadiennes), le site du Canada ([canada.gc.ca](http://canada.gc.ca)), entièrement remanié, contribue à ce succès. Le Portail des affaires ([Portaildesaffaires.ca](http://Portaildesaffaires.ca)) est géré par Industrie Canada. Ce guichet unique donne accès à l'information ainsi qu'aux programmes et services destinés aux entreprises canadiennes. Il est doté d'un moteur de recherche avancée, grâce auquel les utilisateurs obtiennent des résultats de recherche ciblés.

Une carte routière et une stratégie ayant trait au Portail des affaires, qui contribueront au grand projet du gouvernement du Canada que représente le GED, devraient voir le jour au printemps 2003. Cette stratégie, entreprise pour le compte du gouvernement du Canada, dressera des projections au-delà de 2005

Industrie Canada continuera d'assurer un service axé sur les citoyens en leur proposant un éventail de programmes et de services, dont les suivants :

Le réseau des **Centres de services aux entreprises du Canada ([rcsec.org](http://rcsec.org))** offre aux PME et aux nouveaux entrepreneurs une information à jour et intégrée sur les programmes, les services et les règlements des administrations fédérale, provinciales, territoriales et municipales.

Le site **Strategis ([strategis.gc.ca](http://strategis.gc.ca))** comporte plus de 25 000 liens à des services destinés aux entreprises canadiennes. Source de services transactionnels et de marketing, de publications et d'information, il demeure l'un des principaux sites de prestation de services du gouvernement fédéral.

Le site Web de l'**Office de la propriété intellectuelle du Canada ([opic.gc.ca](http://opic.gc.ca))** reçoit plus de deux millions de visites annuellement dans sa page d'accueil et ses bases de données consultables sur les brevets et les marques de commerce. Il se classe systématiquement parmi les cinq sites les plus fréquentés de Strategis. Le site offre également une impressionnante quantité d'information sur la propriété intellectuelle dans plus de 1 000 pages dynamiques, donnant accès aux services électroniques connexes pour le dépôt et l'enregistrement des brevets, des marques de commerce, du droit d'auteur, des dessins industriels et des topographies de circuit intégré.

**ExportSource ([exportsource.gc.ca](http://exportsource.gc.ca))**, géré par Équipe Canada inc, offre aux Canadiens une source complète d'information et de services en matière d'exportation.

**La Passerelle d'information pour le consommateur canadien ([infoconsommation.ca](http://infoconsommation.ca))**, un autre volet du Gouvernement en direct, est une source d'information rapide et conviviale fournie par le gouvernement du Canada et ses partenaires.

Le portail canadien sur les cyberaffaires **Ebiz.facile ([strategis.gc.ca/ebizfacile](http://strategis.gc.ca/ebizfacile))** lancera un guide pratique complet qui aidera les entreprises à réunir des renseignements sur les marchés, les percées technologiques, les possibilités d'affaires et les menaces, y compris un instrument interactif d'analyse coûts-avantages pour aider les PME à prendre des décisions avisées en matière de cybercommerce.

pour esquisser en quoi consisteront le Portail des affaires et les grappes et la marche à suivre pour y arriver. La stratégie de 2005 retiendra la meilleure approche pour faire évoluer le Portail et les grappes. La carte routière exposera en détail le genre d'investissements stratégiques qui permettront au Portail et aux grappes d'offrir aux entreprises les fonctions et les services novateurs et intégrés dont elles ont besoin, et ce, par tous les canaux de prestation de services.

Site Web donnant un accès aux programmes d'Industrie Canada, Strategis ([strategis.gc.ca](http://strategis.gc.ca)) aide considérablement le Ministère à s'acquitter de ses engagements au titre du GED. Strategis constitue également un apport essentiel au contenu économique et commercial du Portail des affaires et des grappes.

Par ailleurs, le Ministère poursuivra en 2003 les travaux en cours sur le renouvellement des marques de commerce, notamment l'automatisation des formalités administratives.

Le Ministère travaille également avec l'Équipe de l'architecture du domaine de l'accessibilité ([www.cio-dpi.gc.ca/fap-paf](http://www.cio-dpi.gc.ca/fap-paf)) en vue de rendre les services du GED pleinement accessibles à tous les Canadiens. De même, le Bureau de l'industrie des appareils et accessoires fonctionnels pilote le développement d'un portail secondaire sur l'accessibilité à l'intention des personnes handicapées. ([strategis.ic.gc.ca/sc\\_mangb/asstdev/burst.html](http://strategis.ic.gc.ca/sc_mangb/asstdev/burst.html)).

## Services axés sur les citoyens

Industrie Canada a choisi d'exercer son mandat en centrant ses activités sur la clientèle. Fer de lance de la collaboration avec les autres ministères et organismes fédéraux, les autres ordres de gouvernement et le secteur privé, le Ministère assure des services axés sur les citoyens grâce à des produits d'information et à une technologie de pointe, tout en continuant d'offrir aux clients le mode d'accès qui leur convient.

Le Ministère a commencé d'étendre la portée et la durée du cadre des produits et services offerts aux entreprises canadiennes. Le Programme des services aux entreprises déterminera ce que les entreprises peuvent attendre du GED d'ici 2005 et au-delà, de même que les investissements stratégiques que devra effectuer le gouvernement du Canada. Ces travaux s'ajoutent à ceux portant sur le Portail des affaires, mentionnés plus haut.

Dans les cinq régions avec des points de service situés dans 50 collectivités (notamment les bureaux de FedNor, les Sociétés d'aide au développement des collectivités et les Sociétés de financement des Autochtones), les employés d'Industrie Canada continueront d'offrir les produits et services du Ministère dans tout le pays et d'apporter une importante dimension régionale en faisant connaître les préoccupations particulières de sa clientèle variée.

### Gestion horizontale : Stratégie canadienne de la biotechnologie

La Stratégie canadienne de la biotechnologie a pour objet d'améliorer la qualité de vie des Canadiens en ce qui a trait à la santé, à la sécurité, à l'environnement et au développement socioéconomique en permettant au Canada de s'imposer comme un chef de file mondial de la biotechnologie. Les priorités de la deuxième année de la phase II sont les suivantes :

- assurer la coordination stratégique du programme de biotechnologie du gouvernement du Canada;
- formuler des avis spécialisés sur les nouvelles questions clés par l'intermédiaire du Comité consultatif canadien de la biotechnologie;
- s'attaquer aux grandes priorités stratégiques interministérielles concernant la gestion, l'innovation et l'engagement des citoyens en mettant l'accent sur l'innovation en matière de santé et l'économie axée sur la biotechnologie.

([biotech.gc.ca](http://biotech.gc.ca))

## Milieu de travail exemplaire 2003-2004

**OBJECTIF STRATÉGIQUE :** Industrie Canada mettra en place une stratégie intégrée en matière de recrutement, de maintien en poste, de perfectionnement des employés et de représentativité, adaptée aux objectifs du Ministère et à la prestation de services aux Canadiens.

### Mandat général en matière de ressources humaines

<p><b>Priorité</b> Faire en sorte que les enjeux actuels du milieu de travail soient bien compris et effectuer une analyse de l'effectif (tendances démographiques, compétences, point de vue des employés) pour être en mesure d'intervenir en adoptant des stratégies de gestion des ressources humaines qui concourent à la réalisation des objectifs de fonctionnement du Ministère.</p>	<p><b>Plan</b> Procéder à une analyse et élaborer un plan d'action pour donner suite au Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2002 et aux autres études connexes.</p> <p>Analyser les tendances démographiques et mettre en évidence leurs répercussions potentielles sur le recrutement, la représentativité des groupes désignés, les besoins en matière de formation, le perfectionnement professionnel et le maintien en poste.</p> <p>Cerner et surveiller les principaux indicateurs de rendement pour la gestion des ressources humaines.</p>
<h3>Recrutement</h3>	
<p><b>Priorité</b> Maintenir des méthodes de recrutement efficaces et flexibles qui soient conformes aux pouvoirs délégués.</p>	<p><b>Plan</b> Analyser l'incidence éventuelle des changements liés à la modernisation des ressources humaines sur les mécanismes de recrutement.</p> <p>Mettre en œuvre au besoin des mesures concertées pour le recrutement intersectoriel d'employés de niveau postsecondaire, afin de réduire les besoins en ressources et d'optimiser l'effort de gestion.</p> <p>Analyser l'activité et les résultats relatifs à la mise en œuvre des pouvoirs de recrutement délégués.</p> <p>Établir un mécanisme plus systématique pour le classement de la documentation et le suivi des dossiers de recrutement et de dotation.</p>
<h3>Maintien en poste</h3>	
<p><b>Priorité</b> Mettre en valeur les talents des employés d'Industrie Canada et améliorer leurs compétences et leur motivation pour que le Ministère continue d'offrir des programmes et des services qui concourent à la réalisation de ses cinq objectifs stratégiques.</p>	<p><b>Plan</b> Promouvoir et appuyer activement le Programme d'apprentissage du leadership qui s'adresse aux cadres supérieurs des niveaux EX moins 1 et EX moins 2.</p> <p>Tenir à jour et améliorer la base de données et l'inventaire des cadres supérieurs à l'appui de la stratégie de gestion globale du Ministère, au moyen d'analyses démographiques et conjoncturelles, par secteur, de la population des cadres et des groupes de la relève du Ministère.</p> <p>Appuyer l'examen annuel et semestriel mené par le Comité de gestion d'Industrie Canada sur l'inventaire des cadres pour la planification de la relève des postes clés et l'examen annuel du groupe de niveau EX moins 1.</p> <p>Participer à l'élaboration du Système de gestion des ressources humaines à l'appui de la mise en œuvre de la gestion axée sur la compétence au sein du Ministère.</p> <p>Promouvoir le nouveau programme de primes d'encouragement et de reconnaissance.</p>



	<p>Encourager le perfectionnement professionnel grâce à de nouveaux projets comme ceux élaborés à l'intention des professionnels de niveaux d'entrée : le Groupe consultatif d'orientation professionnelle, l'Initiative Bâtir une communauté et le Programme d'orientation.</p> <p>Offrir des possibilités de perfectionnement professionnel, par une série de conférences portant sur l'économie, les communications, la gestion, le leadership et Gouvernement en direct.</p> <p>Promouvoir l'élaboration de plans d'apprentissage personnels pour favoriser l'avancement professionnel des employés.</p> <p>Mobiliser les efforts et les ressources du Comité et du Fonds de gestion des personnes pour résoudre les problèmes liés au bien-être en milieu de travail et au climat de travail mis en évidence par le Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2002 et d'autres études.</p> <p>Appuyer le Réseau du leadership (pour les cadres intermédiaires) ainsi qu'une seconde conférence annuelle axée sur les défis qu'ils doivent relever.</p>
<b>Perfectionnement des employés</b>	
<p><b>Priorité</b> Grâce à la formation, à des expériences de travail variées et à des possibilités de perfectionnement professionnel, offrir à chaque employé l'occasion de donner sa pleine mesure au travail.</p>	<p><b>Plan</b> Mettre en œuvre un programme pilote de perfectionnement et d'avancement professionnels s'adressant aux employés du groupe ES au sein de la Direction générale de l'analyse de la politique micro-économique, qui permettra aux employés de passer du niveau ES-02 au niveau ES-05 selon le mérite individuel.</p>
<b>Représentativité</b>	
<p><b>Priorité</b> Doter le Ministère d'un effectif représentatif de la population qu'il sert.</p>	<p><b>Plan</b> Appuyer de façon proactive les quatre comités consultatifs chargés de la diversité (Autochtones, minorités visibles, personnes handicapées et femmes) au sein du Ministère.</p> <p>Continuer à sensibiliser les gestionnaires aux pratiques exemplaires liées à l'équité en matière d'emploi et aux objectifs de diversité, au moyen d'exposés devant les équipes de gestion des secteurs ou des directions générales et d'une formation pour les sensibiliser à la diversité.</p> <p>Déterminer la répartition du financement au sein du Ministère pour mettre en place les aménagements requis.</p> <p>Mettre en œuvre le Plan d'équité en matière d'emploi pour la période allant de 2003 à 2006 et veiller à l'élaboration des plans d'action sectoriels et régionaux.</p> <p>Examiner la capacité du Ministère d'offrir des services dans les deux langues officielles, compte tenu des changements dans la répartition de la population canadienne par groupe linguistique, mis en évidence par le recensement de 2001.</p>

## **Article 41 de la *Loi sur les langues officielles***

Industrie Canada continuera de travailler en partenariat avec les minorités de langue officielle pour mettre le plan d'action en œuvre et atteindre les objectifs prioritaires du gouvernement en matière de langues officielles. Le Ministère poursuivra la stratégie du Portefeuille en vue d'accroître la participation de ces minorités à ses programmes et services. Cette stratégie repose sur l'intégration des trois grandes activités suivantes au sein du Portefeuille (principalement dans les organismes de développement régional) :

- entreprendre des activités de communication interne et externe pour mieux faire connaître l'article 41 ainsi que les mandats, les programmes et les services du Portefeuille, respectivement;
- effectuer des travaux de recherche et des analyses pour en apprendre davantage sur le développement économique des communautés et déterminer les mesures que peut prendre Industrie Canada, dans l'exercice de son mandat, pour répondre à leurs besoins;
- améliorer les programmes et les services en place pour s'assurer que l'on tient compte des minorités de langue officielle à l'occasion du renouvellement des programmes ainsi que dans le cadre des stratégies, des plans et des politiques connexes.

## **Mise en œuvre de la Politique de communication**

En offrant un aperçu horizontal global des activités de communication du Ministère et en orientant la mise en œuvre de la Politique de communication, le Comité de communication stratégique du sous-ministre continuera de jouer un rôle de premier plan à Industrie Canada. La Direction générale des communications et du marketing perfectionne ses méthodes de prestation de services, et la réorganisation des activités de communication sous des divisions fonctionnelles améliorera les programmes et les services aux communications, conformément à la Politique de communication du gouvernement du Canada. Des ententes de service assorties de lignes directrices régissant les activités de communication — notamment les commandites et la publicité — seront élaborées à l'intention des clients. La création d'un comité d'édition est également prévue au Ministère. On s'intéressera davantage à l'évaluation d'activités de communication, par échantillonnage.

## **Stratégie de développement durable**

En février 2001, Industrie Canada a déposé à la Chambre des communes sa deuxième Stratégie de développement durable, pour la période 2000-2003. Dans le cadre de cette stratégie, le Ministère s'engage à promouvoir le développement durable en poursuivant trois grands objectifs :

- favoriser la productivité grâce à l'écocoefficacité;
- encourager le développement des technologies environnementales;
- intégrer le développement durable dans la prise de décisions.

Les objectifs visés, les réalisations attendues et les indicateurs de rendement présentés au tableau 3 de la page 39 permettront au Ministère d'atteindre ces trois grands objectifs.

Pour donner suite à la recommandation formulée en 2002 dans le Rapport de la commissaire à l'environnement et au développement durable, le Ministère présentera cette année des renseignements plus complets sur le rendement de sa deuxième Stratégie de développement durable. Les faits saillants et les réalisations figureront dans la section Présentation de l'information consolidée du Rapport sur le rendement de 2003-2004. Des renseignements détaillés sur les progrès accomplis relativement à chacun des engagements présentés dans la Stratégie d'Industrie Canada seront diffusés en 2003 dans le site Web du Ministère sur le développement durable.

L'équipe de la haute direction du Ministère a récemment approuvé le plan de la troisième Stratégie de développement durable d'Industrie Canada, visant la période de 2003 à 2006, qui devrait être déposée à la Chambre des communes en décembre 2003. Les analyses des problèmes internes et externes sont en cours, de même que l'évaluation à mi-parcours de la deuxième Stratégie. Les trois études seront communiquées au public en 2003, dans le site Web du développement durable d'Industrie Canada, et leurs conclusions serviront à élaborer la troisième Stratégie.

Le site Web d'Industrie Canada sur le développement durable présente également de l'information sur la Stratégie et les réalisations attendues ([strategis.gc.ca/dd](http://strategis.gc.ca/dd)).

**Tableau 3 Objectifs visés, réalisations attendues et indicateurs de rendement**

<p><b>Objectif de développement durable :</b> Améliorer la capacité des Canadiens, des industries et des entreprises à mettre au point et à utiliser des pratiques, outils, technologies et produits dont l'écocfficacité contribue à accroître la productivité et la performance environnementale.</p>		
<p><b>Cible :</b> Travailler en partenariat avec l'industrie et d'autres intervenants pour montrer la part de l'écocfficacité dans l'amélioration de la productivité et de la performance environnementale en renforçant la recherche-développement (R-D) et les compétences, en appliquant des outils au marché et en mesurant le succès des initiatives. D'ici 2003, atteindre huit réalisations attendues selon le plan d'action.</p>		
Objectifs visés	Réalisations attendues : éléments du plan d'action permettant de les atteindre	Indicateurs de rendement
Renforcer la R-D et les compétences	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir l'établissement de chaires de recherche</li> <li>Soutenir l'établissement de Réseaux de centres d'excellence (RCE)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de domaines de recherche évalués et appuyés</li> <li>Nombre de RCE évalués et appuyés</li> </ul>
Appliquer les outils sur le marché	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aider les PME à recourir à des usages, outils et technologies éco-efficaces et promouvoir l'adoption de normes environnementales</li> <li>Élaborer des initiatives volontaires non réglementées et en favoriser la mise en œuvre</li> <li>Évaluer dans quelle mesure l'éco-étiquetage aide les consommateurs</li> <li>Trouver des occasions de faire contribuer à l'écocfficacité l'Internet et les technologies connexes de l'information et des communications</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'ateliers, d'outils et de projets pilotes mis au point</li> <li>Nombre d'accords volontaires conclus avec les secteurs de l'industrie</li> <li>Nombre de rapports d'étape produits</li> <li>Nombre d'évaluations faites de l'Internet ou de produits d'information mis au point</li> </ul>
Mesurer le succès	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre l'élaboration d'indicateurs de l'écocfficacité et du développement durable et examiner les pratiques de l'industrie canadienne en matière de rapports environnementaux</li> <li>Inciter l'industrie à assumer sa responsabilité sociale en élaborant des pratiques optimales et en améliorant les lignes directrices et les indicateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'indicateurs élaborés et ampleur des sondages</li> <li>Nombre de rapports sur les pratiques optimales ou les lignes directrices</li> </ul>
<p><b>Objectif de développement durable :</b> Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies environnementales et habilitantes qui produisent des avantages économiques et environnementaux à long terme.</p>		
<p><b>Cible :</b> Travailler de concert avec l'industrie et d'autres ministères fédéraux et provinciaux et partenaires clés, afin de favoriser la mise au point et la diffusion de technologies environnementales et habilitantes qui produisent des avantages économiques et environnementaux à long terme pour le Canada. D'ici 2003, atteindre douze réalisations attendues selon le plan d'action.</p>		

Objectifs visés	Réalizations attendues : éléments du plan d'action permettant de les atteindre	Indicateurs de rendement
Promouvoir l'innovation technologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par l'entremise de Partenariat technologique Canada (PTC), investir dans les technologies environnementales et habilitantes innovatrices</li> <li>• Soutenir la création et le fonctionnement du Fonds d'appui technologique au développement durable (FATDD)</li> <li>• Soutenir la R-D concernant les solutions innovatrices de systèmes intelligents par l'entremise de Precarn III</li> <li>• Collaborer avec la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) à soutenir une infrastructure de la recherche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projets de développement durable financés et sommes investies par PTC et montant dépensé en innovation par effet de levier</li> <li>• Nombre de projets de développement durable financés annuellement par le FATDD, PRECARN et la FCI</li> </ul>
Collaborer grâce à des partenariats stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer et mettre en œuvre <i>Les chemins de la croissance : possibilités dans le secteur des technologies environnementales</i></li> <li>• Promouvoir et suivre les progrès de Génome Canada</li> <li>• Appuyer et dresser des cartes routières technologiques dans des secteurs stratégiques clés</li> <li>• Étendre le développement international des entreprises en recensant et commercialisant des technologies environnementales canadiennes</li> <li>• Appuyer les projets pilotes urbains d'envergure internationale dans le cadre de l'Initiative des villes durables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau de participation d'autres ministères, des provinces et de l'industrie à élaborer et à mettre en œuvre <i>Les chemins de la croissance : possibilités dans le secteur des technologies environnementales</i></li> <li>• Niveau de participation d'Industrie Canada aux activités de Génome Canada</li> <li>• Nombre de technologies et d'engagements de l'industrie liés au développement et à la commercialisation de technologies et découlant d'une carte routière technologique</li> <li>• Degré d'amélioration des débouchés au Canada et à l'étranger pour les entreprises canadiennes respectueuses de l'environnement</li> </ul>
Favoriser les nouvelles approches	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer l'élaboration et l'application de la stratégie nationale de mise en œuvre relative au changement climatique</li> <li>• Favoriser et appuyer la poursuite de l'essor de l'industrie des piles à combustible</li> <li>• Promouvoir la durabilité industrielle grâce à la biotechnologie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation d'intervenants de l'industrie au processus national du changement climatique et achèvement de l'analyse des solutions au changement climatique et des incidences économiques</li> <li>• Développement et adoption des piles à combustible dans l'industrie et le secteur public</li> <li>• Stratégie canadienne de partenariat en biotechnologie, niveaux de financement des initiatives, consultation du public et rapports annuels</li> </ul>

<p><b>Objectif de développement durable :</b> Améliorer l'intégration des objectifs de développement durable dans la prise de décisions touchant, entre autres, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des plans et des activités du Ministère.</p>		
<p><b>Cible :</b> Améliorer l'intégration des éléments du développement durable dans la prise de décisions d'Industrie Canada touchant les phases de planification, de mise en œuvre et d'évaluation du système de gestion du Ministère. D'ici 2003, atteindre neuf réalisations attendues selon le plan d'action afin d'améliorer la prise de décisions.</p>		
Objectifs visés	Réalisations attendues : éléments du plan d'action permettant de les atteindre	Indicateurs de rendement
Améliorer les pratiques de planification	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître le poids des éléments du développement durable dans la planification ministérielle</li> <li>• Améliorer les méthodes d'évaluation environnementale et l'usage qu'on en fait</li> <li>• Appuyer le développement durable à l'extérieur du Ministère</li> <li>• Effectuer des recherches sur les politiques de développement durable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ampleur des lignes directrices et de l'information mises à la disposition du personnel et des cadres</li> <li>• Nombre de projets et d'évaluations environnementales réalisés</li> <li>• Niveau de participation d'Industrie Canada à appuyer le développement durable sur des tribunes extérieures et dans des dossiers d'autres entités</li> <li>• Nombre d'études menées sur les politiques de développement durable</li> </ul>
Étoffer la mise en œuvre et l'opérationnalisation du développement durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître la participation des cadres supérieurs</li> <li>• Élargir la surveillance des mesures de développement durable et la préparation de rapports pertinents</li> <li>• Améliorer la formation et la sensibilisation concernant le développement durable</li> <li>• Améliorer les activités d'écologisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau d'évaluation de l'effet du développement durable et de ses possibilités pour les projets soumis aux cadres supérieurs</li> <li>• Niveau d'appui des cadres supérieurs</li> <li>• Nombre annuel de rapports au personnel du Ministère et aux intervenants</li> <li>• Nombre de participants aux cours, ateliers et conférences</li> <li>• Données du rendement sur les achats, l'utilisation du parc automobile, les matières non dangereuses, les déchets solides</li> <li>• Analyse complète des lacunes des SGE du Ministère et plan d'action stratégique</li> </ul>
Renforcer la prise en compte du développement durable dans l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir les méthodes d'évaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de cadres d'évaluation intégrant le développement durable dans les initiatives ministérielles</li> <li>• Élaboration de cadres pratiques permettant d'évaluer la stratégie de développement durable</li> <li>• Évaluation à mi-parcours de la SDD II</li> </ul>

### 3.3 Dépenses prévues et équivalents temps plein

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2002-2003*	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	1 618,4	<b>1 558,8</b>	1 227,0	1 135,3
Non budgétaire du Budget principal des dépenses	0,8	<b>0,8</b>	0,8	0,8
Moins : Recettes disponibles	137,9	<b>151,5</b>	156,0	158,2
<b>Total du Budget principal des dépenses</b>	1 481,3	<b>1 408,1</b>	1 071,8	977,9
Rajustements par rapport aux dépenses prévues**	710,1	<b>251,4</b>	83,7	44,2
<b>Dépenses nettes prévues</b>	2 191,4	<b>1 659,5</b>	1 155,5	1 022,1
Moins : Recettes non disponibles	276,6	<b>273,2</b>	266,1	264,6
Plus : Coût des services reçus sans frais	68,9	<b>70,3</b>	67,4	66,4
<b>Coût net du Programme</b>	1 983,7	<b>1 456,6</b>	956,8	823,9
<b>Équivalents temps plein</b>	5 803	<b>6 156</b>	6 262	6 294

\* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses nettes prévues à la fin de l'exercice courant.

\*\* Les rajustements visent à inclure les approbations obtenues après l'établissement du Budget principal des dépenses; ils englobent les initiatives prévues au Budget, le Budget des dépenses supplémentaires, etc.

Les dépenses prévues vont en diminuant pour les prochains exercices, par rapport à 2002-2003, principalement en raison de l'élimination graduelle des programmes de subventions et de contributions. Industrie Canada continuera de canaliser ses dépenses de manière à stimuler l'essor économique en misant sur ses cinq objectifs stratégiques.

Les dépenses nettes prévues par secteur d'activité indiquent un écart appréciable entre les dépenses nettes prévues au titre de la Politique microéconomique en 2002-2003 et en 2003-2004. Cette différence est attribuable à l'investissement de 500 millions de dollars dans la Fondation canadienne pour l'innovation au titre d'installations de recherches en santé à la fine pointe de la technologie, annoncé dans le budget 2003.



<b>Dépenses nettes prévues par secteur d'activité</b>				
(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2002-2003*	<b>Dépenses prévues 2003-2004</b>	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Politique micro-économique	549,1	<b>50,9</b>	50,9	40,1
Règlements et services axés sur le marché	142,3	<b>125,8</b>	124,9	115,3
Développement sectoriel de l'industrie	1 363,4	<b>1 364,4</b>	865,4	752,4
Services de gestion et services généraux	136,6	<b>118,4</b>	114,3	114,3
<b>Dépenses nettes prévues</b>	2 191,4	<b>1 659,5</b>	1 155,5	1 022,1

\* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses nettes prévues à la fin de l'exercice courant.

## Section 4

## Renseignements financiers

## 4.1 Affectation des ressources selon les objectifs stratégiques

Le Ministère a récemment procédé à une estimation provisoire des ressources financières consacrées à chaque objectif stratégique. Les données figurant dans le tableau ci-après indiquent la valeur approximative des ressources affectées selon le budgetaire du Budget principal des dépenses, en excluant les recettes. Cette estimation provisoire vise à établir un rapprochement entre les ressources et les résultats, ce qui devrait permettre d'améliorer la planification et la présentation de l'information sur le rendement.

### Affectation des ressources ministérielles par secteur d'activité

Affectation des ressources ministérielles (en millions de dollars) Budget principal des dépenses*	Innovation	Connectivité	Marché	Investissement	Commerce	Services de gestion et gouvernance	Total pour le secteur
Secteurs d'Industrie Canada	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total
Secteur des politiques	16,7	0,0	15,2	0,8	4,1	3,7	40,5
Secteur de l'industrie	136,2	8,0	0,4	65,5	9,2	6,7	226,0
Bureau de la concurrence	0,0	0,0	30,4	0,0	0,0	0,2	30,6
Secteur du STIT	3,3	250,3	28,4	3,7	5,9	2,2	293,8
Secteur des opérations	0,0	0,0	54,8	431,2	14,2	34,3	534,5
Partenaires pour l'investissement au Canada	0,0	0,0	0,0	5,5	0,0	0,0	5,5
Centre de recherches sur les communications Canada	5,3	34,8	0,0	0,0	0,0	0,2	40,3
Partenariat technologique Canada	366,7	0,0	0,0	0,0	0,0	2,8	369,5
Bureau de la consommation	0,0	0,0	4,5	0,0	0,0	0,0	4,5
Autres**	0,5	17,1	0,0	0,0	0,0	95,9	113,5
<b>Total</b>	<b>528,7</b>	<b>310,2</b>	<b>133,7</b>	<b>506,7</b>	<b>33,4</b>	<b>146,0</b>	<b>1 658,7</b>

\* Les chiffres sont fondés uniquement sur le budgetaire du Budget principal des dépenses de 2003-2004. Ils excluent le Budget supplémentaire des dépenses; et les recettes en sont déduites. Les subventions et contributions ainsi que le régime de prestations aux employés sont inclus.

\*\* Comprend les organisations telles que le Bureau principal de l'information, la Direction générale du contrôleur et la Direction générale des ressources humaines.

## 4.2 Tableaux financiers récapitulatifs

L'information présentée dans les tableaux financiers qui suivent est conforme au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation approuvé du Ministère et correspond à ses trois secteurs d'activités : politique micro-économique, développement sectoriel de l'industrie et règlements et services axés sur le marché. Le Ministère révisé actuellement ce cadre afin de l'adapter à ses cinq objectifs stratégiques, qui montrent mieux en quoi il est un partenaire indispensable pour les Canadiens. Les lecteurs qui désirent comprendre comment l'information financière relative aux secteurs d'activités du Ministère correspond à ses cinq objectifs stratégiques trouveront les renseignements voulus dans le site Web d'Industrie Canada ([www.ic.gc.ca/concordance](http://www.ic.gc.ca/concordance)).

**Tableau 1 Sommaire des paiements de transfert par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	Prévisions des dépenses 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
<b>Subventions</b>				
Politique micro-économique	501 000,0	17 808,0	17 808,0	6 808,0
Règlements et services axés sur le marché	60,0	60,0	60,0	60,0
Développement sectoriel de l'industrie	75,000,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total des subventions</b>	576 060,0	17 868,0	17 868,0	6 868,0
<b>Contributions</b>				
Politique micro-économique	10 848,0	550,0	550,0	0,0
Règlements et services axés sur le marché	1 640,0	1 875,0	1 690,0	1 690,0
Développement sectoriel de l'industrie	738 282,0	1 126 769,0	690 095,0	580 533,0
<b>Total des contributions</b>	750 770,0	1 129 194,0	692 335,0	582 223,0
<b>Total des subventions et contributions</b>	1 326 830,0	1 147 062,0	710 203,0	589 091,0

**Tableau 2 Renseignements sur les programmes de paiement de transfert, par secteur d'activité**

<b>Secteur d'activité : Politique micro-économique</b>
<b>Institut canadien de recherches avancées</b> Subvention de 25 000 000 \$ échelonnée sur cinq ans (de 2002-2003 à 2006-2007)
<b>Objectif</b> Encourager l'excellence dans la recherche au Canada, en appuyant les travaux de l'Institut canadien de recherches avancées (ICRA) et en favorisant son essor.
<b>Résultats prévus</b> L'ICRA a mis sur pied des équipes de recherche pluridisciplinaires de pointe qui repoussent les frontières du savoir et réalisent de véritables percées dans des domaines d'un grand intérêt scientifique pour le Canada et qui lui ouvrent de nombreux débouchés, comme la biologie évolutive, la nanoélectronique, les matériaux quantiques, la croissance et les institutions économiques, la cosmologie et la gravité, l'évolution des systèmes terrestres, la santé de la population, le traitement de l'information quantique, les sociétés prospères et le développement humain. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web <a href="http://www.ciar.ca">www.ciar.ca</a>

<p><b>L'Union internationale des télécommunications (UIT), établie en Suisse</b> 6 808 000 \$</p>
<p><b>Objectif</b></p> <p>Protéger les droits du Canada en matière de communications internationales touchant les radiocommunications, la normalisation et le développement, conformément au pouvoir dévolu au ministre de l'Industrie en vertu de la <i>Loi sur la radiocommunication</i> et de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>.</p>
<p><b>Résultats prévus</b></p> <p>À titre de membre de l'UIT, le Canada peut obtenir des résultats dans un large éventail de dossiers influant sur la gestion internationale du spectre de radiofréquences et de l'orbite des satellites, l'élaboration efficace et rapide de normes internationales, ainsi que la promotion de la connectivité dans les pays en développement pour aider à combler le fossé numérique.</p>
<p><b>Secteur d'activité : Développement sectoriel de l'industrie</b></p>
<p><b>CANARIE — Phase III : Programme de développement des applications avancées (PDAA)</b> 36 000 000 \$</p>
<p><b>Objectifs</b></p> <p>La Phase III du Programme de développement des applications avancées (PDAA) de CANARIE accélérera le développement et l'usage évolués d'Internet au Canada en appuyant la mise au point d'applications avancées pour les secteurs prioritaires tels que le cybercommerce, le cyberapprentissage, la cybersanté et les systèmes intelligents.</p>
<p><b>Résultats prévus</b></p> <p>Le PDAA de CANARIE stimulera l'essor de nouveaux secteurs tels que le cybercommerce, le cyberapprentissage, la cybersanté et les systèmes intelligents. CANARIE fera office de catalyseur et collaborera avec les administrations publiques, l'industrie et le milieu de la recherche à mieux faire connaître les technologies de l'information, assurer la promotion continue de l'excellence canadienne dans le domaine technologique et, finalement, favoriser la productivité à long terme, améliorer le niveau de vie des Canadiens, stimuler la croissance économique et aider le Canada à soutenir la concurrence internationale.</p> <p>Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web <a href="http://www.canarie.ca">www.canarie.ca</a></p>
<p><b>Collectivités ingénieuses</b> 16 800 000 \$</p>
<p><b>Objectifs</b></p> <p>Ce programme vise les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• aider les collectivités à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies durables de collectivités ingénieuses;</li> <li>• créer des possibilités d'apprentissage en favorisant l'échange, entre les collectivités, d'activités, d'expériences et de leçons apprises;</li> <li>• ouvrir de nouveaux débouchés, au pays et à l'étranger, pour les entreprises canadiennes qui mettent au point et offrent des applications et des services axés sur les technologies de l'information et des communications.</li> </ul>
<p><b>Résultats prévus</b></p> <p>Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web <a href="http://collectivitesingenieuses.ca">collectivitesingenieuses.ca</a></p>

<p><b>Génome Canada</b> 75 000 000 \$ pour de grands projets en génomique appliquée axée sur la santé</p>
<p><b>Objectifs</b></p> <p>Permettre au Canada de devenir un chef de file mondial dans certains domaines de la recherche génomique en formant des consortiums pour mettre en œuvre des travaux de recherche, des plates-formes technologiques et de grands projets en génomique. Il s'agit notamment : 1) de réaliser de grands projets de recherche dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de l'environnement, de la foresterie et des pêches; 2) de recruter la prochaine génération de scientifiques canadiens spécialisés en génomique et d'assurer leur perfectionnement; 3) de sensibiliser le public à la recherche en génomique et d'apaiser ses préoccupations à cet égard.</p>
<p><b>Résultats prévus</b></p> <p>Génome Canada continuera d'octroyer des fonds à des projets retenus à l'issue de concours reposant sur l'évaluation par les pairs.</p> <p>Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web <a href="http://genomecanada.ca">genomecanada.ca</a></p>
<p><b>Initiative d'adaptation économique industrielle et communautaire pour le secteur du bois d'œuvre résineux</b> 100 087 000 \$</p>
<p><b>Objectifs</b></p> <p>Générer à long terme des avantages économiques durables dans les régions et les collectivités touchées par les droits de douane américains sur le bois d'œuvre résineux, en finançant des projets propres à favoriser la diversification de l'économie et à réduire la dépendance à l'égard de cette industrie.</p>
<p><b>Résultats prévus</b></p> <p><b>Renforcement de la capacité des collectivités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des études sur les besoins ou les atouts des collectivités.</li> <li>• Élaborer et mettre en œuvre des plans d'action communautaires.</li> <li>• Recruter et retenir des dirigeants communautaires.</li> <li>• Favoriser l'acquisition de compétences en leadership et la création de réseaux de leadership communautaires.</li> <li>• Favoriser l'acquisition de compétences en gestion d'entreprise.</li> <li>• Créer des réseaux et des partenariats de développement économique dans les collectivités touchées.</li> </ul> <p><b>Diversification des activités, amélioration de la productivité et création de nouvelles possibilités économiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploiter des essences feuillues sous-utilisées ou non utilisées.</li> <li>• Instaurer au sein des PME des procédés de transformation des produits et un marketing à valeur ajoutée.</li> <li>• Mettre en œuvre des projets de forêts modèles et améliorer les peuplements.</li> <li>• Assurer le transfert de technologie aux PME.</li> <li>• Mettre en œuvre des projets précommerciaux ou des projets de démonstration axés sur la transformation du bois et le développement de produits.</li> <li>• Former des partenariats internationaux et développer des marchés d'exportation ainsi que de nouveaux marchés.</li> <li>• Favoriser les activités de détail portant sur les produits du bois.</li> <li>• Susciter des propositions de marketing coopératif.</li> <li>• Stimuler la commercialisation (initiatives de commercialisation de prototypes et du produit de la recherche).</li> <li>• Réaliser des études sur le rendement des usines ainsi que des études de comparaison pour l'industrie ou à l'échelle internationale.</li> <li>• Favoriser de nouvelles activités de fabrication dans les collectivités touchées.</li> <li>• Mettre en valeur les attraits touristiques actuels ou potentiels.</li> <li>• Stimuler le marketing pour attirer de nouveaux investissements dans les collectivités.</li> <li>• Susciter des propositions d'entreprises autochtones et d'écotourisme.</li> </ul>

**Initiative fédérale de développement économique pour le nord de l'Ontario (FedNor)**

Programme FedNor : 27 900 000 \$

Programme de développement des collectivités : 20 160 000 \$

**Objectifs**

L'objectif global de FedNor consiste à promouvoir le développement économique dans le nord de l'Ontario, pour ainsi renforcer l'économie nationale et aider à créer des occasions d'affaires et des possibilités d'emploi.

Le Programme de développement des collectivités vise à stimuler le développement économique. À cette fin, il aide les collectivités à stimuler et à diversifier leur économie en assurant une planification stratégique communautaire, en fournissant des services aux entreprises et en leur donnant accès au capital.

**Résultats prévus****FedNor****Accès au capital pour les petites entreprises :**

- Accroître le financement commercial offert aux PME.

**Accès des petites entreprises à l'information :**

- Offrir aux PME une infrastructure de télécommunications accessible et économique, leur assurer un meilleur accès à l'information et les aider à tirer davantage parti d'Internet.

**Accès des petites entreprises aux marchés :**

- Stimuler l'innovation et la compétitivité des petites entreprises.
- Sensibiliser les PME aux possibilités d'exportation et les aider à enrichir leurs connaissances et à mettre en valeur leurs compétences en matière de commerce.

**Promotion de collectivités autonomes et viables :**

- Accroître la prise de décisions et les activités dans les collectivités pour renforcer les économies locales, y compris dans les collectivités autochtones, et les aider à participer à l'économie du savoir et à s'y adapter.

**Programme de développement des collectivités**

- Renforcer la capacité des collectivités grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans communautaires stratégiques.
- Fournir aux PME des services de consultation et d'information.
- Améliorer l'accès au capital pour appuyer les entreprises actuelles et aider les entrepreneurs à créer de nouvelles entreprises.
- Renforcer la capacité d'innovation des collectivités.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web [fednor.ic.gc.ca](http://fednor.ic.gc.ca)

<p><b>Mécanisme de financement structuré</b> 49 000 000 \$</p>
<p><b>Objectifs</b></p> <p>Compte tenu de la conjoncture internationale actuelle dans le secteur de la construction navale et maritime industrielle, le Mécanisme de financement structuré constitue un élément essentiel du cadre stratégique canadien récemment annoncé dans le domaine de la construction navale (<i>Cap sur les nouveaux débouchés — Nouveau cadre stratégique pour le secteur canadien de la construction navale et maritime industrielle</i>), qui vise les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Stimuler les activités économiques dans le secteur canadien de la construction navale et maritime industrielle en offrant une aide financière aux acheteurs-preneurs de navires de construction canadienne, pour accroître les recettes annuelles d'environ 200 millions de dollars et le nombre d'emplois, de 1 740.</li> <li>• Offrir à l'industrie un financement à un taux concurrentiel pour tenir compte des défis uniques qu'elle doit surmonter dans le marché mondial d'aujourd'hui. Cette nouvelle mesure mettra l'accent sur les possibilités et son application sera tournée vers l'avenir.</li> <li>• Offrir une solution de remplacement aux propriétaires de navires canadiens qui ne peuvent profiter pleinement de la déduction pour amortissement accéléré.</li> </ul>
<p><b>Résultats prévus</b></p> <p>Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web <a href="http://strategis.gc.ca/SSGF/1/sj00016f.html">strategis.gc.ca/SSGF/1/sj00016f.html</a></p>
<p><b>Partenariat technologique Canada</b> 355 592 000 \$</p>
<p><b>Objectifs</b></p> <p>Les objectifs de Partenariat technologique Canada (PTC) sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• favoriser la croissance économique, la création d'emplois et l'augmentation des revenus;</li> <li>• appuyer le développement durable;</li> <li>• établir et maintenir l'assise technologique industrielle et les compétences de base essentielles à une économie du savoir;</li> <li>• encourager l'expansion des PME dans toutes les régions du Canada;</li> <li>• stimuler l'investissement privé;</li> <li>• gérer les contributions, de sorte que tous les remboursements soient réinvestis dans PTC en vue de favoriser la croissance future;</li> <li>• gérer le ratio de partage des contributions de PTC, en visant un ratio moyen d'au plus 33 p. 100 (le ratio de PTC pour les projets habituels varie de 25 à 30 p. 100);</li> <li>• adopter, en matière d'investissement, une approche fondée sur le partage des retombées et des risques.</li> </ul>
<p><b>Résultats prévus</b></p> <p>Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web <a href="http://ptc.ic.gc.ca">ptc.ic.gc.ca</a></p>



<p><b>Programme d'accès communautaire</b> 35 300 000 \$</p>
<p><b>Objectifs</b></p> <p>Ce programme vise à fournir un accès abordable à Internet à tous les Canadiens, afin qu'ils puissent bénéficier de l'économie mondiale du savoir et tirer parti des technologies qui lui sont propres et, plus précisément, à établir des sites d'accès public dans les collectivités urbaines et rurales de tout le pays.</p>
<p><b>Résultats prévus</b></p> <p>Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web <a href="http://pac.ic.gc.ca">pac.ic.gc.ca</a></p>
<p><b>Programme d'infrastructures Canada-Ontario</b> 255 172 000 \$</p>
<p><b>Objectifs</b></p> <p>Améliorer la qualité de vie en investissant dans les infrastructures municipales et ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• rehausser la qualité de l'environnement;</li> <li>• favoriser la croissance économique à long terme;</li> <li>• moderniser les infrastructures communautaires;</li> <li>• bâtir les infrastructures du XXI<sup>e</sup> siècle en recourant à des partenariats novateurs, à des approches nouvelles et à des pratiques exemplaires.</li> </ul>
<p><b>Résultats prévus</b></p> <p>Les contributions fédérales et provinciales aux projets d'infrastructures municipales urbaines et rurales en Ontario devraient générer des investissements de capitaux supérieurs à 2 milliards de dollars pendant la durée de vie du Programme. Quarante pour cent des fonds octroyés seront consacrés à des projets d'infrastructures municipales « vertes » (p. ex. les usines de traitement d'eau et les aqueducs) et au moins 15 p. 100, à des projets proposés par des collectivités rurales.</p> <p>Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web <a href="http://www.ic.gc.ca/coip-pico">www.ic.gc.ca/coip-pico</a></p>
<p><b>Programme de financement des petites entreprises du Canada</b> <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> : 36 800 000 \$ <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> : 25 800 000 \$</p>
<p><b>Objectifs</b></p> <p>En facilitant l'accès au financement accordé par les établissements de crédit et les sociétés de location-acquisition, ce programme vise à faciliter la mise sur pied de nouvelles entreprises et la création d'emplois dans toutes les régions du Canada ainsi qu'à encourager l'expansion, la modernisation et l'amélioration des PME canadiennes.</p>
<p><b>Résultats prévus</b></p> <p>Grâce au programme de prêts associé à la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> (LFPEC), le Ministère favorisera la création, l'expansion, la modernisation et l'amélioration de PME viables et durables en facilitant l'accès à environ un milliard de dollars octroyés en vertu de quelque 10 000 prêts aux petites entreprises. En outre, Industrie Canada prévoit que le Projet pilote de location-acquisition connexe aidera les PME à avoir accès à un financement d'environ 50 millions de dollars pour quelque 300 contrats de location-acquisition accordés par des sociétés de location.</p> <p>Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web <a href="http://strategis.ic.gc.ca/lfpec">strategis.ic.gc.ca/lfpec</a></p>

<p><b>Programme pilote sur les services à large bande pour le développement rural et du Nord</b> 53 900 000 \$</p>
<p><b>Objectifs</b></p> <p>Le Programme pilote sur les services à large bande pour le développement rural et du Nord mis en œuvre par Industrie Canada est le premier pas dans la poursuite de l'objectif gouvernemental consistant à assurer l'accès de toutes les collectivités canadiennes à des services à large bande à prix abordable d'ici 2005. Industrie Canada offre du financement aux collectivités, afin de leur permettre d'élaborer des plans de connectivité à large bande, encourageant ainsi la mise en place par le secteur privé. Au cours des trois prochains exercices, le Programme pilote permettra d'accroître le nombre de collectivités ayant accès aux communications à large bande.</p>
<p><b>Résultats prévus</b></p> <p>Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web <a href="http://largebande.gc.ca">largebande.gc.ca</a></p>
<p><b>Programmes d'Entreprise autochtone Canada</b> (<i>Programme de développement des entreprises autochtones et Programme d'assurance-prêt pour les entreprises autochtones</i>) 38 200 000 \$</p>
<p><b>Objectifs</b></p> <p><b><u>Programme de développement des entreprises autochtones</u></b></p> <p>Accroître le nombre d'entreprises viables au pays qui appartiennent à des Canadiens autochtones et sont contrôlées par eux et améliorer l'accès aux débouchés commerciaux, encourager l'autonomie et créer un climat d'affaires favorable pour le bénéfice des Canadiens autochtones de toutes les régions du Canada.</p> <p>Encourager la création, l'expansion et la diversification de sociétés de financement autonomes appartenant à des Autochtones et contrôlées par eux, qui fournissent des capitaux destinés au développement au Canada et dont les fonctions sont complémentaires de celles des grandes institutions financières.</p> <p>Améliorer l'accès au capital des entreprises autochtones canadiennes qui ont de la difficulté à obtenir un financement commercial auprès des établissements classiques.</p> <p>Accroître la capacité des organismes autochtones de développement financier et commercial à offrir des services financiers, de l'information commerciale et des services d'aide au développement.</p> <p>Conférer aux Canadiens autochtones une responsabilité accrue à l'égard des initiatives de développement économique, conformément à l'esprit du document intitulé <i>Rassembler nos forces — Plan d'action du Canada pour les questions autochtones</i>.</p> <p><b><u>Programme d'assurance-prêt pour les entreprises autochtones</u></b></p> <p>Stimuler l'esprit d'entreprise chez les Canadiens autochtones et ainsi grandement favoriser leur autonomie financière, en leur offrant une aide financière et des services consultatifs aux différentes étapes et pour plusieurs aspects du développement d'une entreprise.</p>
<p><b>Résultats prévus</b></p> <p>Entreprise autochtone Canada (EAC) investira 38,2 millions de dollars pour venir en aide à plus de 500 entreprises autochtones. En outre, par l'entremise du volet Accès au capital de l'Initiative de développement des entreprises autochtones, l'organisme appuiera la formation, l'achat de réductions d'intérêts et l'amélioration de l'accès aux prêts, mettant ainsi davantage le financement à la portée des entreprises autochtones.</p> <p>Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web <a href="http://eac.ic.gc.ca">eac.ic.gc.ca</a></p>

<p><b>Quartier spécialisé dans les découvertes médicales et les sciences connexes (MaRS)</b> 20 000 000 \$ répartie également entre 2003-2004 et 2004-2005</p>
<p><b>Objectifs</b></p> <p>Le rôle du quartier spécialisé consiste à réunir l'élite du milieu des sciences et de celui des affaires pour faciliter la commercialisation des résultats de la recherche universitaire au Canada.</p>
<p><b>Résultats prévus</b></p> <p>Le quartier spécialisé mettra sur pied une tribune pour stimuler la recherche scientifique en médecine et commercialiser les découvertes en découlant. De plus, en créant un point de convergence dans le milieu de la recherche, il permettra aux Canadiens de bénéficier pleinement des retombées socioéconomiques de leurs investissements dans l'innovation.</p> <p>Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web <a href="http://marsdd.com">marsdd.com</a></p>
<p><b>Rescol</b> 24 731 000 \$</p>
<p><b>Objectifs</b></p> <p>Faciliter le branchement à Internet de toutes les écoles, y compris celles des Premières Nations, et de toutes les bibliothèques. En stimulant l'utilisation d'Internet en milieu d'apprentissage, Rescol permet de tirer parti des possibilités formidables qu'offrent les TIC pour aider ainsi tous les Canadiens qui désirent s'instruire, ce qui leur permettra de soutenir la concurrence dans la nouvelle économie mondiale du savoir.</p>
<p><b>Résultats prévus</b></p> <p>Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web <a href="http://www.rescol.ca">www.rescol.ca</a></p>
<p><b>Stratégie emploi jeunesse (SEJ) — Participation d'Industrie Canada</b> 17 660 000 \$</p>
<p><b>Objectifs</b></p> <p>Industrie Canada fait partie des ministères et organismes fédéraux qui, sous l'égide de Développement des ressources humaines Canada, collaborent avec les autres ordres de gouvernement, les universités et les collèges, le secteur privé et des organismes sans but lucratif à mettre cette initiative en œuvre.</p> <p>Dans le cadre de la SEJ remaniée, Industrie Canada continuera d'exécuter des programmes reflétant les priorités actuelles du gouvernement, telle la <i>Stratégie d'innovation du Canada</i>.</p> <p>Les programmes de la SEJ aideront les jeunes Canadiens à acquérir, grâce à des expériences professionnelles, les connaissances et les compétences dont ils auront besoin à l'avenir. Ils leur permettront ainsi de participer plus activement au marché du travail en rapide évolution.</p>
<p><b>Résultats prévus</b></p> <p>Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web <a href="http://jeunesse.gc.ca">jeunesse.gc.ca</a></p>

**Tableau 3 Source des recettes disponibles et des recettes non disponibles**

(en millions de dollars)	Prévisions des recettes 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004	Recettes prévues 2004-2005	Recettes prévues 2005-2006
<b>Recettes disponibles</b>				
Supervision des procédures de faillite et d'insolvabilité	22,0	<b>24,0</b>	26,0	28,0
Règlementation sur les sociétés	6,4	<b>6,7</b>	6,9	7,1
Fonds renouvelables — Protection et diffusion de la propriété intellectuelle	93,5	<b>101,1</b>	102,9	102,9
Droit et politique de la concurrence	6,3	<b>10,0</b>	10,5	10,5
Recherche sur les communications	9,7	<b>9,7</b>	9,7	9,7
<b>Total partiel des recettes disponibles</b>	137,9	<b>151,5</b>	156,0	158,2
<b>Recettes non disponibles</b>				
Supervision des procédures de faillites et d'insolvabilité	0,9	<b>0,9</b>	0,9	0,9
Règlementation des mesures	2,5	<b>2,3</b>	2,1	2,1
Règlementation en matière d'étiquetage et de publicité à l'intention des consommateurs	0,1	<b>0,1</b>	0,1	0,1
Recherche sur les communications	1,5	<b>1,5</b>	1,5	1,5
Gestion du spectre	236,0	<b>232,1</b>	232,1	232,1
Remboursement des dépenses de l'exercice précédent	—	—	—	—
Revenus de placements	13,0	<b>13,0</b>	13,0	13,0
Développement	1,3	<b>1,0</b>	0,8	0,4
Frais de service en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> <i>Loi sur le financement des petites entreprises</i> <i>du Canada</i>	21,3	<b>22,3</b>	15,6	14,5
<b>Total partiel des recettes non disponibles</b>	276,6	<b>273,2</b>	266,1	264,6
<b>Total des recettes disponibles et des recettes non disponibles</b>	414,5	<b>424,7</b>	422,1	422,8

**Tableau 4 Coût net du Programme pour l'année budgétaire**

(en millions de dollars)	<b>Industrie Canada</b>
Dépenses prévues nettes	1 659,5
Plus :	
<i>Services reçus sans frais</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	44,0
Cotisations visant la part des employés des primes d'assurance et les doûts payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor	22,1
Protection des accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	0,5
Traitements et coûts des services juridiques connexes fournis par Justice Canada	3,7
<b>Total partiel</b>	<b>70,3</b>
<b>Coût total du Programme</b>	<b>1 729,8</b>
Moins : Recettes non disponibles	273,2
<b>Coût net du Programme pour 2003-2004 (total des dépenses prévues)</b>	<b>1 456,6</b>

**Tableau 5 États financiers du fonds renouvelable — État des résultats du fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC)**

(en millions de dollars)	Prévisions 2002-2003	<b>Prévues 2003-2004</b>	Prévues 2004-2005	Prévues 2005-2006
<b>Recettes disponibles</b>	85,8	<b>100,9</b>	106,9	106,9
<b>Dépenses</b>				
Fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux des employés	54,8	<b>58,1</b>	59,8	59,8
Dépréciation	13,2	<b>17,1</b>	18,9	18,9
Reparations et entretien	0,5	<b>0,5</b>	0,5	0,5
Services administratifs et de soutien	15,3	<b>15,9</b>	16,3	16,3
Services publics, matériel et fournitures	7,9	<b>9,2</b>	9,2	9,2
Marketing	0,0	<b>0,0</b>	0,0	0,0
Intérêts	0,0	<b>0,0</b>	0,0	0,0
<b>Total des dépenses</b>	91,7	<b>100,8</b>	104,7	104,7
<b>Excédent (déficit) partiel</b>	(5,9)	<b>0,1</b>	2,2	2,2
Amortissement d'assistance immobilisation reporté	6,4	<b>6,4</b>	6,4	6,4
<b>Excédent (déficit)</b>	0,5	<b>6,5</b>	8,6	8,6

**Tableau 6 États financiers du fonds renouvelable — État de l'évolution de la situation financière**

(en millions de dollars)	Prévisions 2002-2003	<b>Prévues 2003-2004</b>	Prévues 2004-2005	Prévues 2005-2006
<b>Excédent (déficit)</b>	0,5	<b>6,5</b>	8,6	8,6
Ajouter les postes hors trésorerie :				
Dépréciation ou amortissement	13,2	<b>17,1</b>	18,9	18,9
Amortissement d'assistance immobilisation reporté	(6,4)	<b>(6,4)</b>	(6,4)	(6,4)
Activités de placement :				
Acquisition de biens amortissables	(6,5)	<b>(8,7)</b>	(8,7)	(8,7)
Changement des actifs et des passifs à court et à long terme	(0,8)	<b>0,0</b>	(4,1)	(4,1)
<b>Excédent de trésorerie (besoin)</b>	(0,0)	<b>8,5</b>	8,3	8,3

**Tableau 7 États financiers du fonds renouvelable — Utilisation prévue des autorisations**

(en millions de dollars)	Prévisions 2002-2003*	<b>Prévues 2003-2004</b>	Prévues 2004-2005	Prévues 2005-2006
Autorisations*	5,0	<b>5,0</b>	5,0	5,0
Prélèvements:				
Solde au 1 <sup>er</sup> avril	54,1	<b>54,1</b>	62,6	70,9
Excédent prévu (prélèvements)	(0,0)	<b>8,5</b>	8,3	8,3
	54,1	<b>62,6</b>	70,9	79,2
<b>Solde projeté au 31 mars</b>	59,1	<b>67,6</b>	75,9	84,2

\* Au plus 5 millions de dollars peuvent être prélevés sur le Trésor à un quelconque moment.

**Tableau 8 Prêts, placements et avances**

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 2002-2003	<b>Dépenses prévues 2003-2004</b>	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
<b>Developpement sectoriel de l'industrie</b>				
Paiement conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	—	<b>0,3</b>	0,3	0,3
Prêts conformément à l'alinéa 14(1)(a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	—	<b>0,5</b>	0,5	0,5
<b>Total</b>	—	<b>0,8</b>	0,8	0,8

**Tableau 9 Fondations**

<b>Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs (www.fcje.ca)</b>			
<b>Objet de la Fondation</b>	<b>Montant et moment du financement accordé</b>	<b>Utilisation prévue des fonds</b>	<b>Résultats prévus</b>
La subvention fédérale de 7,5 millions de dollars permettra à la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs (FCJE) de donner plus d'envergure, dans toutes les régions du Canada, à ses programmes axés sur l'acquisition de compétences de base en affaires et à ses programmes de mentorat, y compris de nouveaux programmes à Québec et à Montréal et auprès des jeunes Autochtones.	La Fondation a reçu une subvention de 7,5 millions de dollars.	Offrir son programme Jeunes entrepreneurs à 400 collectivités, dont 250 qui ne sont pas desservies à l'heure actuelle.  Élaborer une gamme complète de programmes en ligne pour venir en aide aux jeunes entrepreneurs.	Aider 3 000 jeunes entrepreneurs canadiens de plus à démarrer une entreprise d'ici 2005, tout en assurant le suivi auprès des jeunes qui ont reçu une aide initiale de la Fondation.
<b>Fondation Pierre Elliott Trudeau</b>			
Cette fondation est tenue de transmettre un rapport annuel à Industrie Canada. La gestion des fonds octroyés est régie par des modalités précises. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les modalités du programme d'octroi, visitez le site Web <a href="http://www.fondationtrudeau.ca">www.fondationtrudeau.ca</a>			
<b>Objet de la Fondation</b>	<b>Montant et moment du financement accordé</b>	<b>Utilisation prévue des fonds</b>	<b>Résultats prévus</b>
La Fondation vient en aide à des étudiants canadiens prometteurs et à des étudiants étrangers de talent désireux d'étudier au Canada, qui souhaitent poursuivre des études doctorales ou postdoctorales en recherche dans le domaine de la politique publique, de la gouvernance, des questions sociales, de la justice sociale et de l'environnement.	La Fondation a reçu une subvention de 125 millions de dollars en mars 2002.	Créer des bourses d'études d'une valeur de 50 000 \$ chacune.	Permettre aux boursiers d'acquérir une expérience et des connaissances précieuses en travaillant avec des spécialistes dans le domaine.
		Créer des prix de recherche.	Récompenser des universitaires éminents dont le travail est reconnu dans le monde entier.
		Créer un programme de mentorat.	Guider et conseiller les boursiers
		Organiser des conférences.	Mettre les étudiants en contact avec le milieu professionnel.



**Tableau 10 Diversification des modes de prestation de services (DMPS)**

<b>Direction générale du génie du spectre</b>			
<b>Permettre l'automarquage du matériel terminal au lieu de faire apposer une étiquette fournie par Industrie Canada</b>			
<b>Contribution à l'organisation</b>	<b>État de la proposition</b>	<b>Date de mise en œuvre</b>	<b>Personne-ressource</b>
Le recours à l'automarquage réduira les coûts qu'assume l'industrie pour marquer son matériel terminal conformément aux exigences réglementaires. À l'heure actuelle, même si l'automarquage est permis, l'exploitant doit conclure une entente avec Industrie Canada et acquitter un droit pour chaque appareil marqué. C'est pourquoi la mise en œuvre de l'étiquetage et de l'automarquage représente encore un lourd fardeau administratif pour l'industrie.	L'automarquage est actuellement permis pourvu qu'une entente soit conclue avec Industrie Canada. Le Ministère élabore actuellement un nouveau barème de droits qui éliminera la nécessité de conclure ce genre d'entente.	L'automarquage est en vigueur depuis octobre 2001. Le nouveau barème de droits devrait être en place d'ici l'automne 2003. Après une période de transition de trois mois, l'automarquage sera la seule procédure utilisée pour le matériel terminal.	A. Kwan Directeur adjoint, Services techniques d'homologation et de télécommunications, (613) 990-4712
<b>Direction générale du génie du spectre</b>			
<b>Rationalisation du processus d'homologation pour le matériel radio</b>			
<b>Contribution à l'organisation</b>	<b>État de la proposition</b>	<b>Date de mise en œuvre</b>	<b>Personne-ressource</b>
Les accords de reconnaissance mutuelle rationalisent les processus d'évaluation de la conformité et permettent de procéder localement aux évaluations. Ces ententes sont utiles à l'industrie du matériel de radiocommunication, car elles lui permettent d'économiser temps et argent en retenant les services d'organismes de certification du secteur privé pour assurer localement la mise à l'essai (phase I) et l'homologation (phase II) de leurs produits. L'homologation, qui était auparavant faite uniquement par Industrie Canada, sera à l'avenir confiée à des organismes de certification du secteur privé. Les certificats délivrés par ces derniers seront reconnus comme étant équivalents à ceux provenant d'Industrie Canada. Les organismes de certification seront reconnus et en mesure d'homologuer le matériel conformément aux exigences de nombreux autres pays.	Les accords de reconnaissance mutuelle ont été mis en œuvre et nombre de pays y participent actuellement.	Le seconde et dernière phase des accords de reconnaissance (phase II — reconnaissance des certificats) a été mise en œuvre en janvier 2002. La reconnaissance des organismes de certification devrait commencer en 2003.	A. Kwan Directeur adjoint, Services techniques d'homologation et de télécommunications, (613) 990-4712

<b>Direction générale du génie du spectre</b>			
<b>Procédures d'enregistrement du matériel terminal et de déclaration de sa conformité</b>			
<b>Contribution à l'organisation</b>	<b>État de la proposition</b>	<b>Date de mise en œuvre</b>	<b>Personne-ressource</b>
Le matériel terminal auparavant assujéti au processus d'homologation est maintenant soumis à un processus d'enregistrement reposant sur une déclaration de conformité. La partie déclarante fait sa déclaration en s'appuyant sur un rapport présenté par un laboratoire d'essais reconnu. Cette façon de procéder a simplifié l'accès au marché. On utilise des mécanismes similaires en Europe et aux États-Unis.	L'enregistrement fondé sur la déclaration de conformité est maintenant bien établi. Ce processus remplace l'homologation du matériel terminal.	L'enregistrement fondé sur la déclaration de conformité a été mis en œuvre en janvier 2002.	A. Kwan Directeur adjoint, Services techniques d'homologation et de télécommunications, (613) 990-4712

## **Initiatives Réglementaires**

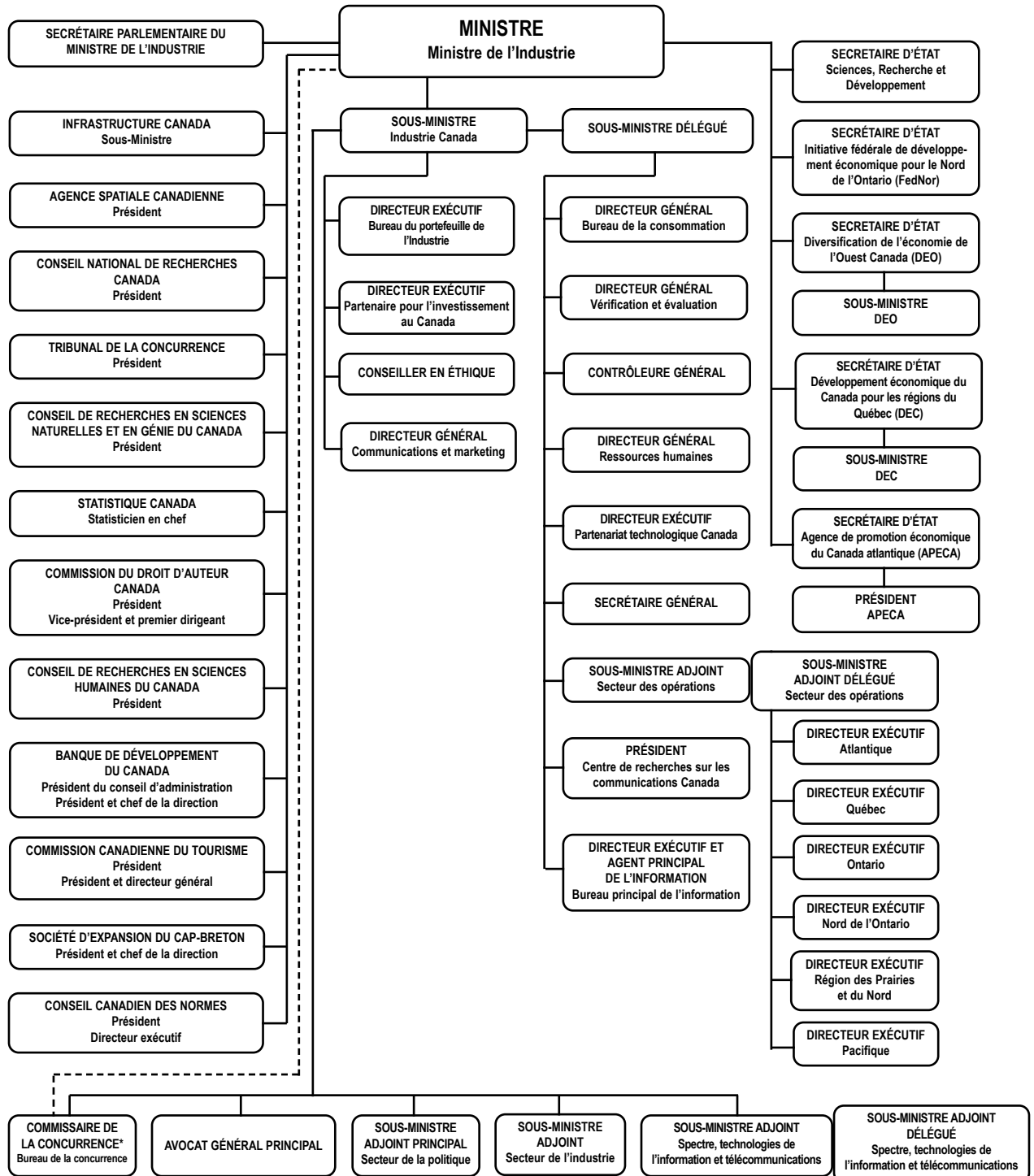
### **Les règlements sur la radiocommunication – La réforme des droits de licence radio autres que de radiodiffusion**

Les nouvelles technologies nécessitent de mettre en oeuvre une nouvelle structure de droits de licence applicables à des services autres que de radiodiffusion. La nouvelle structure de droits de licence applicables aux services autres que de radiodiffusion sera simple et flexible pour tous les demandeurs de licence. pour permettre la mise en oeuvre de cette nouvelle structure, un projet de revue et réaménagement de l'informatique du spectre est présentement en cours.

Section 5

Renseignements supplémentaires

5.1 Organigramme du Portefeuille de l'Industrie



\* Relève du sous-ministre pour les questions administratives et financières et rend compte au Parlement via le Ministre sur son rôle d'agent indépendant de mise en application de la loi.

## 5.2 Programme de développement industriel et régional

En vertu de l'article 14 de la *Loi sur le développement industriel et régional*, un rapport annuel sur l'administration du Programme de développement industriel et régional (PDIR) doit être présenté au Parlement au plus tard le 1<sup>er</sup> juin suivant la fin de chaque exercice. Comme il n'y a aucun engagement nouveau à signaler en ce qui concerne le PDIR, Industrie Canada s'acquitte de son obligation aux termes des dispositions relatives au Rapport sur les plans et les priorités au lieu de produire un rapport annuel distinct.

Le PDIR a pris fin le 30 juin 1988 et aucune autre demande d'aide en vertu de ce programme n'a été acceptée depuis. Tous les engagements financiers pris par Industrie Canada dans le cadre du PDIR ont déjà été entièrement imputés.

La *Loi sur le développement industriel et régional* demeure en vigueur pour permettre le remboursement continu, dans les années à venir, de l'aide financière accordée en vertu du PDIR.

## Annexe

## Renseignements sur les plans et les priorités

**par principal engagement en matière de résultats (PEMR)**

L'annexe fournit des renseignements sur les autres plans et priorités du Ministère, en plus des plans et les priorités primordiaux déjà décrits dans la section 3 du rapport.

<b>INNOVATION : Améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation</b>	
<b>PEMR 1 : Amener tous les secteurs de l'économie à reconnaître davantage que l'innovation constitue un facteur de réussite déterminant</b>	
<b>Défi à relever</b> Nombre d'organismes canadiens n'ont pas encore compris que, dans l'économie du savoir, le développement de produits et de procédés novateurs est la clé du succès sur le marché mondial.	
<b>Priorité</b> Continuer d'appuyer le travail du Conseil consultatif des sciences et de la technologie (CCST).  Mieux comprendre de nombreux aspects du processus d'innovation industrielle dans certaines industries de services.  Recenser et partager les leçons tirées du Partenariat Agglomérations compétitives de l'Ontario, dont pourront s'inspirer les approches fédérales en matière de partenariat, dans des domaines comme les programmes d'urbanisme, d'innovation et de perfectionnement des compétences.	<b>Plan et résultats prévus</b> Demander au CCST de conseiller le gouvernement sur le Plan d'action du Canada pour l'innovation et d'explorer des mécanismes pour renforcer l'efficacité du système de financement de la recherche.  En collaboration avec Statistique Canada, entreprendre en 2003 une nouvelle enquête sur l'innovation dans certaines industries de services, et en publier les résultats en 2004.  Entreprendre, par l'intermédiaire de FedNor, un projet pilote en collaboration avec DRHC et présenter un rapport au greffier du Conseil privé. Le projet recensera les leçons apprises et les critères de succès pour mobiliser, par effet de levier, les ressources et l'appui des partenaires en vue d'atteindre des buts communs, et présenter les principales caractéristiques des partenariats, le savoir-faire requis, ainsi que le point de vue des régions sur les programmes d'innovation et d'urbanisme.
<b>PEMR 2 : Enrichir les connaissances, en particulier dans les domaines offrant de bonnes possibilités</b>	
<b>Défi à relever</b> Le Canada ne fait pas très bonne figure parmi les pays industrialisés en ce qui concerne l'ampleur de la recherche effectuée, en particulier par le secteur privé, celle-ci étant concentrée dans un nombre plutôt restreint d'entreprises.	
<b>Priorité</b> Prendre en charge le volet technologie d'aide du Plan d'action du gouvernement du Canada concernant les personnes handicapées, y compris l'appui à l'industrie et au secteur de la recherche sur les techniques de réadaptation.	<b>Plan et résultats prévus</b> Recenser les partenariats de l'industrie et de chercheurs et participer à des activités de R-D novatrices, tant au Canada qu'à l'étranger; consulter l'industrie et intégrer les commentaires recueillis pour faire en sorte que le Plan d'action du gouvernement du Canada concernant les personnes handicapées réponde aux besoins de l'industrie et de la clientèle; représenter l'industrie dans le cadre des salons professionnels.

<p><b>Priorité</b> Promouvoir les capacités canadiennes dans le développement de technologies de sécurité.</p> <p>Encourager les partenariats avec les conseils sectoriels, les associations industrielles et les autres ministères fédéraux et provinciaux.</p>	<p><b>Plan et résultats prévus</b> En 2003, diffuser l'information sur les capacités canadiennes dans le cadre de tribunes axées sur le commerce, l'investissement et la recherche, de façon à mieux faire connaître le savoir-faire canadien dans les technologies de sécurité, et à améliorer la capacité des sous-secteurs.</p> <p>Faciliter le fonctionnement du Conseil du partenariat pour le secteur canadien de l'automobile, nouvellement créé, qui dressera la liste et établira l'ordre de priorité des mesures requises pour renforcer l'industrie automobile canadienne et cerner les possibilités futures d'innovation et d'investissement.</p>
<p><b>PEMR 3</b> : Accélérer la commercialisation et l'adoption de procédés et de produits novateurs par les organismes canadiens</p>	
<p><b>Défi à relever</b> De façon générale, au Canada, le rendement des investissements attribuable à la commercialisation des résultats de la recherche et à l'adoption de technologies et de procédés nouveaux est plus bas que dans les pays qui lui font concurrence.</p>	
<p><b>Priorité</b> Travailler avec les universités et les collèges à l'élaboration de stratégies pour commercialiser davantage le produit de la recherche universitaire.</p> <p>Comblent le fossé en matière d'innovation entre la recherche universitaire et publique et les applications commerciales en appuyant des plans de commercialisation pour les projets de systèmes intelligents.</p>	<p><b>Plan et résultats prévus</b> Assurer le suivi sur les résultats d'une table ronde organisée par Industrie Canada et DRHC réunissant les PME et les collèges communautaires, afin de renforcer la contribution des collèges et des PME au développement de nouvelles technologies.</p> <p>Dans le cadre de la phase III du programme de recherche de Precarn, continuer d'appuyer le développement et l'utilisation accrue de technologies de systèmes intelligents, en exigeant pour chaque projet l'élaboration et la présentation d'un rapport d'analyse de rentabilisation précisant les plans de commercialisation des résultats, afin de parvenir à l'exploitation commerciale de la R-D préconcurrentielle.</p> <p>Par l'intermédiaire du Centre de recherches sur les communications (CRC), permettre aux PME et aux nouvelles entreprises d'avoir rapidement accès aux laboratoires ainsi qu'au matériel et au personnel spécialisés, grâce aux activités du Centre d'innovation du CRC et à d'autres activités de collaboration.</p>
<p><b>PEMR 4</b> : Encourager la mise au point et l'application de pratiques et de technologies visant une écoefficacité accrue au Canada</p>	
<p><b>Défi à relever</b> De façon générale, les organismes canadiens accusent un retard par rapport à leurs concurrents étrangers en ce qui a trait à l'adoption de pratiques et de technologies environnementales visant une écoefficacité accrue, de même qu'au chapitre de la sensibilisation de la population et de la R-D dans ce domaine.</p>	
<p><b>Priorité</b> Assurer l'accès à l'information et au savoir-faire afin d'accroître la mise en œuvre de pratiques visant une écoefficacité accrue par l'industrie canadienne, en particulier les PME.</p>	<p><b>Plan et résultats prévus</b> Continuer à fournir de l'information sur les outils, les pratiques et les études de cas dans le domaine de l'écoefficacité, par l'intermédiaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• du site Web amélioré sur l'écoefficacité (<a href="http://strategis.gc.ca/e2">strategis.gc.ca/e2</a>);</li> <li>• de l'outil « 3 étapes vers l'écoefficacité »;</li> <li>• de la tenue des ateliers « Créer des entreprises durables » (<a href="http://strategis.gc.ca/BSE-CED">strategis.gc.ca/BSE-CED</a>).</li> </ul>

<p>Encourager le développement et la diffusion de technologies de production propres et habilitantes à l'intention des producteurs et des consommateurs canadiens.</p> <p>Mettre davantage en évidence les débouchés éventuels ainsi que les coûts et les avantages liés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.</p>	<p>Poursuivre l'élaboration de cinq cartes routières technologiques, sous l'égide du Fonds d'action pour le changement climatique.</p> <p>Fournir de l'information par l'intermédiaire du site Web sur l'analyse comparative de la consommation d'énergie (en ligne à partir d'avril 2003) (<a href="http://strategis.gc.ca/Ces_Web/_index_.cfm?target=french">strategis.gc.ca/Ces_Web/_index_.cfm?target=french</a>).</p>
<p><b>CONNECTIVITÉ : Faire du Canada le pays le plus branché du monde</b></p>	
<p><b>PEMR 1 : Relier les Canadiens entre eux et au reste du monde d'une manière abordable et accessible</b></p>	
<p><b>Défi à relever</b> Les Canadiens ne bénéficient pas tous d'un accès universel à prix abordable aux services de télécommunications, à Internet ou aux nouveaux systèmes et services de pointe, ce qui réduit les possibilités économiques et sociales et contribue au fossé numérique.</p>	
<p><b>Priorité</b> Favoriser l'utilisation accrue d'Internet et son accès à prix abordable pour les Canadiens qui accusent un retard numérique.</p> <p>Acquérir la capacité d'évaluer et d'analyser la vulnérabilité des réseaux de télécommunications par rapport aux actions malveillantes.</p> <p>Par l'entremise du CRC, poursuivre la recherche sur les technologies qui réduisent les coûts et améliorent la performance des systèmes de satellites à large bande. Le CRC gère, pour le compte de l'Agence spatiale canadienne, le développement et la mise en œuvre d'une charge utile multimédia qui offrira un accès universel à Internet.</p>	<p><b>Plan et résultats prévus</b> Assurer un accès équitable à Internet et une utilisation accrue de ce réseau en assurant la continuité des sites d'accès publics par l'intermédiaire du Programme d'accès communautaire (<a href="http://pac.ic.gc.ca">pac.ic.gc.ca</a>), en appuyant l'accès aux technologies de l'information et des communications dans les milieux d'apprentissage grâce à Rescol (<a href="http://rescol.ca">rescol.ca</a>) et en fournissant des ordinateurs remis à neuf et de qualité aux écoles et aux bibliothèques dans le cadre du Programme des ordinateurs pour les écoles (<a href="http://rescol.ca/cfs-ope">rescol.ca/cfs-ope</a>).</p> <p>Se procurer du matériel informatique et des logiciels permettant d'analyser les protocoles dans un laboratoire opérationnel. Effectuer l'analyse des protocoles dans le nouveau laboratoire au cours des trois prochaines années. Faire état des résultats dans les rapports sur la vulnérabilité des protocoles de télécommunications.</p> <p>Faire l'essai des technologies de communications par satellite du CRC et les transférer à l'industrie. Le satellite Anik F2 de Télésat, qui sera lancé en 2003, sera doté d'une fonction multimédia dédiée aux programmes de connectivité gouvernementaux.</p>



<p><b>Défi à relever</b> Nombre de régions rurales et éloignées ne disposent pas d'une infrastructure de pointe et pourraient éprouver des difficultés à surmonter les obstacles financiers et technologiques sans l'aide du gouvernement fédéral.</p>	
<p><b>Priorité</b> Par l'intermédiaire de FedNor, continuer d'aider les habitants des collectivités rurales et éloignées à avoir accès à une capacité de réseau interactive haute vitesse à large bande.</p> <p>Examiner la possibilité de partager les installations de radiodiffusion en place, telles que les transmetteurs, les pylônes d'antenne et les antennes des services à large bande reposant sur des technologies et des systèmes de radiodiffusion numérique.</p>	<p><b>Plan et résultats prévus</b> Par l'intermédiaire de FedNor, continuer au cours des deux prochains exercices à faire des investissements stratégiques dans l'infrastructure de télécommunications du nord de l'Ontario, en particulier dans les collectivités autochtones.</p> <p>Montrer qu'il est possible de partager un pylône d'antenne et un bâtiment abritant un transmetteur, à l'aide d'un transmetteur de télévision numérique expérimental à Ottawa.</p>
<p><b>PEMR 2 : Créer un environnement de calibre mondial pour le commerce électronique</b></p>	
<p><b>Défi à relever</b> Dans l'élaboration de politiques et la mise au point de procédés, il faut se maintenir à la fine pointe pour relever en temps opportun les défis propres à l'évolution d'Internet et à l'économie du savoir.</p>	
<p><b>Priorité</b> Renforcer les politiques et les mécanismes en matière de planification des télécommunications d'urgence.</p>	<p><b>Plan et résultats prévus</b> Effectuer une étude de faisabilité sur un système de forte possibilité d'établissement de la communication pour les services téléphoniques d'urgence. Étendre les capacités téléphoniques pour les utilisateurs essentiels au-delà des appels locaux pour inclure les appels interurbains. Permettre la transmission rapide des messages en situation d'urgence grâce au développement de nouvelles technologies d'alerte au public. Créer une association de cybersécurité et établir des procédures avec l'industrie des télécommunications dans le but de protéger l'infrastructure de télécommunications contre les cyberattaques et les attaques matérielles.</p>
<p><b>Défi à relever</b> Il faut harmoniser les lois qui favorisent la sécurité des transactions et la protection des renseignements personnels avec les politiques et les pratiques visant à promouvoir le cybercommerce.</p>	
<p><b>Priorité</b> Aider les provinces à élaborer une législation sur la protection des renseignements personnels qui sera « essentiellement similaire » à la <i>Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques</i>.</p> <p>Poursuivre le développement de technologies de sécurité sans fil.</p>	<p><b>Plan et résultats prévus</b> Obtenir l'approbation de certaines assemblées législatives provinciales, d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2004, pour que la législation provinciale sur la protection des renseignements personnels soit « essentiellement similaire ».</p> <p>Par l'intermédiaire du CRC, mener des essais en collaboration avec l'entreprise privée sur l'application des technologies de sécurité sans fil mises au point par le CRC aux combinés sans fil utilisant le dernier réseau à accès multiple par répartition de codes sans fil de 2,5 G.</p>

<b>Défi à relever</b> Les pays en développement sont aux prises avec un fossé numérique.	
<b>Priorité</b> Donner suite à l'engagement du Canada d'aider les pays en développement à combler le fossé numérique.	<b>Plan et résultats prévus</b> Sous l'égide du Plan d'action pour l'Afrique, mettre en œuvre les initiatives du Groupe d'experts du G8 sur l'accès aux nouvelles technologies annoncées au Sommet du G8 de 2002 à Kananaskis, de façon à obtenir des résultats satisfaisants avec les partenaires canadiens et étrangers, en 2003-2004. ( <a href="http://g8.gc.ca/kananaskis/afraction-fr.asp">g8.gc.ca/kananaskis/afraction-fr.asp</a> )  Mettre en œuvre l'Agenda pour la connectivité dans les Amériques et le Plan d'action de Quito d'ici le prochain Sommet des Amériques (prévu en 2004) afin de faire progresser le déploiement de l'infrastructure des technologies de l'information (TI), leur utilisation et l'offre de contenu dans les Amériques.  Mettre en œuvre le programme de Renforcement des capacités humaines sous l'égide de la Convention d'Istanbul de l'Union internationale des télécommunications, afin d'aider les pays en développement à adopter les technologies de nouvelle génération et d'optimiser ainsi l'utilisation des réseaux de technologies de l'information et des communications (TIC).
<b>PEMR 3 : Maximiser les applications et le contenu numérique canadiens en ligne</b>	
<b>Défi à relever</b> Il faut accroître la quantité et améliorer la qualité des applications, des collections, de l'information et des services multimédias se rapportant au Canada et aux Canadiens. Des défis particuliers s'imposent tels que le besoin accru de concevoir du contenu communautaire, du contenu francophone et d'offrir de la formation en ligne pour les collectivités.	
<b>Priorité</b> Continuer d'élaborer des stratégies et des politiques pour stimuler l'utilisation et l'application novatrices des TIC et aider à édifier des cybercollectivités.  Continuer d'appuyer le développement du contenu de langue française dans Internet et favoriser la connectivité et l'utilisation des TIC en français.	<b>Plan et résultats prévus</b> Accroître l'offre de contenu Internet de qualité ( <a href="http://collections.ic.gc.ca">collections.ic.gc.ca</a> ). Aider les collectivités à devenir des centres d'expertise dans l'intégration des TIC à l'appui du développement socioéconomique ( <a href="http://collectivitesingenieuses.ic.gc.ca">collectivitesingenieuses.ic.gc.ca</a> ). Aider les intervenants à passer plus rapidement aux applications multimédias dans les milieux d'apprentissage ( <a href="http://rescol.ca/alasource">rescol.ca/alasource</a> ) et ( <a href="http://rescol.ca/nis-rei">rescol.ca/nis-rei</a> ).  Appuyer le développement du contenu de langue française dans Internet à travers le Canada par l'entremise de projets financés par le programme Franccommunautés virtuelles ( <a href="http://francommunautes.ic.gc.ca">francommunautes.ic.gc.ca</a> )
<b>Défi à relever</b> Il y a de nouvelles occasions à saisir pour favoriser davantage le perfectionnement des compétences et la réalisation d'expériences multimédias dans toutes les régions et toutes les collectivités canadiennes.	
<b>Priorité</b> Travailler, par l'intermédiaire du CRC, avec différents partenaires canadiens au développement d'applications multimédias à large bande.	<b>Plan et résultats prévus</b> Par l'intermédiaire du CRC, être un participant de premier plan au programme de cyberapprentissage MusicGrid financé par CANARIE. Celui-ci a pour objet de favoriser, d'étendre et d'enrichir l'enseignement de la musique dans les collectivités urbaines, rurales et éloignées au pays, grâce à diverses technologies de communications à large bande et à leurs applications.

<b>PEMR 4 : Offrir en ligne, de façon intégrée, davantage de services gouvernementaux clés et d'information aux entreprises et aux consommateurs</b>	
<b>Défi à relever</b> Les renseignements et les services clés du gouvernement ne sont pas tous accessibles en ligne.	
<b>Priorité</b> Accroître la capacité d'Industrie Canada à offrir à ses clients des services et de l'information en ligne.	<b>Plan et résultats prévus</b> Mettre en place une version revue et améliorée du système de dépôt électronique du Bureau du surintendant des faillites du Canada pour les faillites personnelles, de même qu'un nouveau système de dépôt électronique pour les propositions de consommateurs.
<b>Défi à relever</b> Il faut améliorer l'accessibilité et la convivialité des services et des renseignements actuellement offerts en ligne.	
<b>Priorité</b> Travailler à élargir l'accès aux services et à l'information en ligne déjà en place et à en améliorer la convivialité.	<b>Plan et résultats prévus</b> Bien que le site Web de l'OPIC soit déjà très fréquenté par les clients, qui font plus de deux millions de transactions annuellement, le Ministère ne cesse de le perfectionner dans le but d'accroître de 10 p. 100 d'ici 2005-2006 la satisfaction globale de la clientèle et la facilité de la recherche d'information.  Élargir les activités de vulgarisation des Centres de services aux entreprises du Canada grâce à la tenue de cyberséminaires, offerts grâce à la technologie du service Consultez-nous!
<b>Défi à relever</b> Il faut mieux coordonner et relier les services et l'information entre les divers ordres de gouvernement (fédéral, provincial, territorial et municipal).	
<b>Priorité</b> Explorer les options pour la création d'un service partagé en ligne qui permettrait aux utilisateurs de demander tous les permis et licences à obtenir pour la création, la gestion ou l'expansion de leur entreprise.  Faire en sorte que tous les Canadiens constitués en société, de régime fédéral ou provincial, aient accès au niveau de service actuellement offert aux sociétés de régime fédéral.	<b>Plan et résultats prévus</b> Rendre accessible le service proposé, par l'intermédiaire des sites municipaux et provinciaux participants, et lui créer un lien avec le Portail des affaires. Il s'agirait d'un guichet unique qui délivrerait tous les permis et licences requis pour la création, l'exploitation ou l'expansion d'une entreprise.  Continuer de collaborer avec les registraires des sociétés de régime provincial pour faciliter le dépôt électronique d'articles de constitution en société afin d'inclure sous forme électronique un rapport de recherche de noms NUANS (Système nouvellement amélioré de recherche de noms).

**MARCHÉ : Créer un marché équitable, efficace et concurrentiel**

**PEMR 1** : Établir des structures de marché équitables, efficaces et concurrentielles de calibre mondial répondant aux besoins des entreprises, des consommateurs et des investisseurs

**Défi à relever**

Il faut appuyer le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie dans son examen du règlement de l'avis de conformité.

**Priorité**

À la lumière des recommandations de la Commission Romanow, le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes a l'intention de se pencher le plus rapidement possible sur le règlement de l'avis de conformité.

**Plan et résultats prévus**

Répondre aux recommandations du Comité dans les 150 jours qui suivent sur demande.

**Défi à relever**

Il faut accroître l'infrastructure canadienne de télécommunications et élaborer des politiques et des mécanismes d'avant-garde en matière de télécommunications, qui stimuleront et permettront la concurrence et l'innovation dans la nouvelle économie réseautée.

**Priorité**

Réaliser des études et amorcer des consultations publiques sur le processus national actuel d'Industrie Canada visant à choisir un emplacement pour l'installation de pylônes d'antennes de radiocommunication.

**Plan et résultats prévus**

Par l'intermédiaire d'un tiers, réaliser les études et les consultations publiques nationales, puis présenter un rapport sur les résultats. Présenter au ministre de l'Industrie les conclusions, de même que les recommandations sur les mécanismes pour améliorer le processus actuel.

**Défi à relever**

Il faut des bandes de fréquences supplémentaires pour favoriser la croissance des services mobiles sans fil, faciliter la mise en œuvre de nouveaux services et offrir des services de télécommunications locaux fixes.

**Priorité**

Libérer une partie du spectre de radiofréquences pour assurer les communications visant la sécurité publique au lendemain des attentats terroristes du 11 septembre 2001. En outre, le Canada négociera l'accès au spectre de radiofréquences à la Conférence mondiale des radiocommunications en 2003, afin de permettre à l'industrie et aux citoyens canadiens d'avoir accès au spectre pour les nouvelles technologies de communications.

**Plan et résultats prévus**

Conclure une entente avec les États-Unis pour faire passer les stations de radiodiffusion des deux pays à d'autres canaux, afin de libérer des radiofréquences supplémentaires pour assurer la sécurité publique.

Conclure un accord transfrontalier Canada-États-Unis pour qu'une juste part de cette portion des radiofréquences ainsi libérée soit à la disposition du Canada (achèvement en 2003-2004).

Protéger les services de communications canadiens en place, tout en permettant l'introduction de nouveaux services, comme le spectre harmonisé pour la sécurité publique et les secours en cas de catastrophe, dans la foulée du 11 septembre. Entreprendre le déploiement au Canada en 2003, sur une période de deux à trois ans.

<p><b>Défi à relever</b> Le régime de faillite et d'insolvabilité du Canada doit assurer le redéploiement équitable et efficace des ressources, dans le cas de l'insolvabilité des entreprises et des consommateurs.</p>	
<p><b>Priorité</b> Régler plusieurs questions soulevées par les intervenants quant à la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i> et à la <i>Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies</i> en ce qui concerne l'administration de la législation et son application à l'insolvabilité des consommateurs et des entreprises.</p>	<p><b>Plan et résultats prévus</b> Répondre aux recommandations du Comité dans les 150 jours qui suivent sur demande.</p>
<p><b>PEMR 2 :</b> S'assurer que le marché fonctionne conformément aux lois, règlements, politiques et procédures cadres</p>	
<p><b>Défi à relever</b> Il faut faire face à l'accroissement de la demande de services relatifs à la propriété intellectuelle, aux problèmes d'harmonisation et à la rapidité des changements technologiques.</p>	
<p><b>Priorité</b> Faire de l'OPIC un chef de file offrant des produits et services de calibre mondial, bien placé pour influencer sur l'harmonisation internationale dans le domaine de la propriété intellectuelle.</p>	<p><b>Plan et résultats prévus</b> Poursuivre les activités de recrutement, de formation et d'amélioration des TI pour que l'OPIC acquière le statut d'administration chargée de la recherche internationale (ACRI) et d'administration chargée de l'examen préliminaire international (ACEPI). D'ici l'été 2004, l'OPIC offrira des services en qualité d'ACRI et d'ACEPI aux clients canadiens et étrangers, ce qui améliorera la satisfaction de la clientèle et accroîtra l'influence de l'organisme à l'échelle internationale.</p>
<p><b>Défi à relever</b> En raison de l'évolution rapide du marché en ce qui a trait aux acteurs, aux modes de fonctionnement et à la réglementation, les consommateurs connaissent mal les voies de recours contre les commerçants et ne savent pas à qui s'adresser lorsqu'ils ne sont pas satisfaits de produits ou services.</p>	
<p><b>Priorité</b> Encourager les entreprises à élaborer des approches axées sur le marché pour prévenir, traiter et régler les plaintes par l'entremise de projets de redressement dicté par le marché, afin de combler l'écart entre la publicité et la réalité quant à la qualité des produits et services.</p>	<p><b>Plan et résultats prévus</b> Par l'entremise du Bureau de la consommation, participer à l'élaboration d'une norme ISO de traitement des plaintes, qui devrait être mise au point en 2003-2004. En collaboration avec différents partenaires, le Bureau a publié en 2002 <i>La gestion des plaintes des consommateurs — Un guide à l'intention des entreprises canadiennes</i>. Il a également mis sur pied un groupe de travail multipartite chargé d'élaborer les lignes directrices pour l'industrie du déménagement, dont les travaux devraient prendre fin en 2003. À court terme, l'intérêt manifesté par les commerçants pour le guide devrait être un signe de succès. À long terme, le nombre de nouvelles initiatives de redressement dicté par le marché, le degré de satisfaction qu'elles suscitent ainsi que les modifications ou améliorations apportées aux mécanismes de redressement actuels devraient être révélateurs de l'efficacité de cette initiative.</p>

<b>PEMR 3 : Renforcer la confiance dans le marché</b>	
<b>Défi à relever</b> Les consommateurs sont réticents à faire des achats en ligne (cybercommerce), car ils sont préoccupés par la fiabilité et l'intégrité des commerçants, la protection des renseignements personnels, la sécurité, la livraison et les recours.	
<b>Priorité</b> Afin d'accroître le sentiment de confiance, le Ministère entreprendra une gamme d'activités pour inciter les commerçants à adopter des pratiques commerciales exemplaires et de façon à ce que les consommateurs en soient conscients.	<b>Plan et résultats prévus</b> Par l'intermédiaire du Bureau de la consommation, collaborer avec les groupes de consommateurs, les associations de gens d'affaires, les divers ordres de gouvernement et d'autres intervenants pour élaborer un code de pratique et mener d'autres activités de soutien en vue de mettre en œuvre les principes formulés dans le rapport de 1999 intitulé <i>Principes régissant la protection des consommateurs dans le commerce électronique</i> . À court terme, ces mesures devraient accroître le nombre de commerçants qui respectent les principes. À long terme, on prévoit une augmentation des achats effectués par les consommateurs auprès de commerçants participant aux programmes qui respectent les principes et utilisent les instruments qui s'offrent à eux pour les appliquer.
<b>Défi à relever</b> Il faut assurer dans les grandes villes de toutes les régions du pays la présence d'organismes chargés de l'application de la loi de la concurrence pour tirer le meilleur parti possible, par effet de levier, des principaux atouts régionaux et accroître les initiatives de conformité et de prévention dans l'économie nationale.	
<b>Priorité</b> Accroître la responsabilité des bureaux régionaux dans les initiatives d'application de la loi et de prévention pour les cas de complot, de truquage des offres et de fixation des prix sur leur territoire.	<b>Plan et résultats prévus</b> Analyser les besoins en personnel et assurer la formation des employés au niveau des bureaux régionaux au cours des trois prochains exercices. En plus de mener des enquêtes sur leur territoire, les bureaux régionaux du Bureau de la concurrence s'efforceront de travailler avec les groupes locaux et régionaux chargés de l'approvisionnement et de la vérification à la formation requise pour découvrir les complots et le truquage des offres. Ce activités devraient apporter des améliorations en ce qui concerne l'application de la loi et la prévention des comportements anticoncurrentiels et sensibiliser davantage les consommateurs, les entreprises et les principales parties intéressées (municipalités, universités, écoles et hôpitaux) à cet égard sur leur territoire. Le nombre de cas confiés aux bureaux régionaux, leur issue, l'effet dissuasif produit ainsi que la prévention et la confiance dans les marchés locaux témoigneront des résultats obtenus.

<p><b>Défi à relever</b> Il faut encourager l'invention, l'innovation et la créativité au Canada en faisant connaître les produits d'information et les services en matière de propriété intellectuelle, en les rendant plus accessibles et en facilitant leur exploitation.</p>	
<p><b>Priorité</b> Par l'entremise de l'OPIC, mieux sensibiliser les Canadiens à la propriété intellectuelle, les renseigner sur le sujet et les inciter à en tirer le meilleur parti, pour ainsi renforcer la capacité d'innovation et l'économie du Canada.</p>	<p><b>Plan et résultats prévus</b> Grâce à la campagne de sensibilisation de l'OPIC, centrer les alliances stratégiques sur l'éducation et l'amélioration des produits et services, de façon à ce que les Canadiens soient plus sensibilisés et mieux renseignés pour tirer le meilleur parti des mécanismes de protection de la propriété intellectuelle. Référence à mesurer en 2003-2004.</p>
<p><b>INVESTISSEMENT : Promouvoir davantage le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement intérieur et étranger</b></p>	
<p><b>PEMR 1 : Améliorer le climat d'investissement intérieur et étranger</b></p>	
<p><b>Défi à relever</b> Il faut s'attaquer aux obstacles réglementaires réels et perçus à l'investissement intérieur et étranger (relatifs au climat, au marché, à l'immigration, à la fiscalité et à la propriété intellectuelle) sans porter atteinte en aucun point à l'intention de la réglementation.</p>	
<p><b>Priorité</b> Travailler en partenariat pour améliorer le climat d'investissement intérieur et étranger en adoptant des lois et des règlements qui favorisent un marché équitable, efficace et concurrentiel.</p>	<p><b>Plan et résultats prévus</b> Éliminer les obstacles réels et perçus pour obtenir les résultats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• investissement dans le développement durable;</li> <li>• politiques qui éliminent les obstacles à l'investissement liés à la propriété intellectuelle, à la protection par brevet et à la gestion du risque;</li> <li>• politiques harmonisées avec celles d'autres secteurs de compétence au besoin;</li> <li>• reconnaissance internationale des normes canadiennes;</li> <li>• participation appropriée du Canada aux traités bilatéraux, régionaux et multilatéraux sur le commerce et l'investissement.</li> </ul> <p>En collaboration avec les principaux ministères compétents, mettre en place un mécanisme d'intervention rapide pour apaiser les préoccupations immédiates des investisseurs potentiels.</p>
<p><b>Défi à relever</b> Il faut mieux cerner et comprendre les principaux obstacles actuels à l'investissement découlant de politiques gouvernementales.</p>	
<p><b>Priorité</b> Élaborer un programme de recherche complet, examinant la concurrence mondiale pour les ressources internationalement mobiles (RIM), en particulier l'investissement étranger direct, la R-D et le capital humain.</p>	<p><b>Plan et résultats prévus</b> Cerner les principaux domaines où une recherche plus approfondie s'impose pour comprendre le rôle des RIM dans l'économie canadienne, les principaux facteurs motivant leur décision de s'établir à un endroit ainsi que les mesures à prendre pour faire du Canada la destination de choix pour ces ressources.</p>

<p><b>Défi à relever</b> L'on doit former des partenariats stratégiques plus solides et plus nombreux pour améliorer le climat d'investissement.</p>	
<p><b>Priorité</b> Assurer le suivi de la recommandation du Sommet national sur l'innovation et l'apprentissage, d'accélérer la réforme réglementaire (jusqu'en 2005).</p>	<p><b>Plan et résultats prévus</b> Pour stimuler l'innovation dans l'économie, examiner d'ici 2005 la réglementation par secteur.</p>
<p><b>PEMR 2 : Positionner le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement</b></p>	
<p><b>Défi à relever</b> Les investisseurs sous-évaluent les qualités du Canada en tant que lieu d'investissement. Les entreprises ne sont pas informées et ne considèrent pas le Canada comme un lieu de prédilection pour l'investissement.</p>	
<p><b>Priorité</b> Recueillir et tenir à jour des données sur les atouts et les capacités de l'industrie canadienne des TIC et les communiquer aux investisseurs.</p>	<p><b>Plan et résultats prévus</b> Au cours des prochains exercices, canaliser les ressources vers deux ou trois grands événements de promotion de l'image de marque associés à des expositions ou à des conférences internationales pour faire connaître les avantages d'investir dans les TIC au Canada.</p>
<p><b>Défi à relever</b> Les partenaires et d'autres parties intéressées fournissent peu de données comparatives utiles sur les possibilités d'investissement au pays.</p>	
<p><b>Priorité</b> Promouvoir le Canada auprès des investisseurs étrangers en tant que lieu de prédilection pour l'investissement.</p> <p>Élaborer davantage de renseignements stratégiques sur les possibilités d'investissement au Canada.</p>	<p><b>Plan et résultats prévus</b> Tirer parti de l'analyse comparative réalisée par KPMG sur les coûts des entreprises au Canada pour stimuler l'investissement.</p> <p>Élaborer des renseignements à jour sur des questions touchant l'investissement et les communiquer au personnel de vente, aux partenaires et aux autres intervenants pour mieux attirer les investissements stratégiques étrangers au Canada.</p>
<p><b>PEMR 3 : Attirer de nouveaux investissements des multinationales, tout en les incitant à maintenir leurs investissements actuels</b></p>	
<p><b>Défi à relever</b> Il faut que les entreprises étrangères qui dominent dans les secteurs clés investissent davantage au Canada.</p>	
<p><b>Priorité</b> Cerner les possibilités d'investissement stratégique dans les principaux secteurs de l'industrie canadienne des TIC.</p>	<p><b>Plan et résultats prévus</b> Élaborer une stratégie d'investissement dans les TIC et une analyse de rentabilisation connexe pour attirer l'investissement étranger direct au Canada, en mettant l'accent sur la Chine et l'Inde. La mettre en œuvre avec les partenaires d'Équipe Canada pour l'investissement et des campagnes d'investissement des sous-ministres, en misant sur les atouts de ces programmes.</p>



<p><b>Défi à relever</b> Les multinationales en activité au Canada doivent être incitées à y réinvestir.</p>	
<p><b>Priorité</b> Faire connaître les renseignements stratégiques sur les possibilités d'investissement au Canada et les initiatives axées sur l'investissement à valeur ajoutée.</p>	<p><b>Plan et résultats prévus</b> Compter sur une équipe de gestionnaires compétents chargés d'établir des relations étroites avec les entreprises afin de cerner et d'accroître les possibilités d'investissement au Canada.</p>
<p><b>Défi à relever</b> Il faut acquérir une capacité systématique et bien coordonnée pour recueillir des renseignements commerciaux stratégiques et cohérents à l'intention d'éventuels investisseurs sérieux.</p>	
<p><b>Priorité</b> Coordonner les services de soutien pour répondre aux besoins d'investissement de multinationales ciblées au Canada et à l'étranger.</p>	<p><b>Plan et résultats prévus</b> Recueillir des renseignements stratégiques et en assurer la coordination par l'intermédiaire des gestionnaires chargés des relations avec les entreprises.</p>
<p><b>Défi à relever</b> Il y a lieu d'établir des partenariats plus solides et de mieux coordonner les efforts relatifs à l'investissement des parties intéressées, y compris le secteur public (aux paliers fédéral, provincial, territorial et municipal), les organismes non gouvernementaux (p. ex. les universités et les établissements de recherche) et le secteur privé.</p>	
<p><b>Priorité</b> Cerner les possibilités et travailler avec des partenaires à faire valoir le Canada en tant que lieu de prédilection pour l'investissement.</p>	<p><b>Plan et résultats prévus</b> Aider à coordonner les stratégies d'investissement avec tous les partenaires grâce aux tables rondes sectorielles. Adopter une approche fondée sur le travail d'équipe pour promouvoir l'investissement grâce à un dialogue soutenu avec les partenaires.</p> <p>Par l'entremise de Partenaires pour l'investissement au Canada, collaborer avec des partenaires (notamment les provinces et les municipalités) à améliorer la coordination des efforts de promotion de l'investissement au niveau international.</p> <p>Renforcer les partenariats avec les autres ordres de gouvernement, les organismes non gouvernementaux (p. ex. le Centre de recherche et d'innovation d'Ottawa) et les universités.</p>

<b>PEMR 4 : Accroître l'investissement des PME et des entreprises autochtones</b>	
<b>Défi à relever</b> Il faut améliorer la capacité des collectivités et favoriser la création et l'expansion des entreprises, en particulier dans le nord et les régions rurales de l'Ontario et parmi les Autochtones.	
<b>Priorité</b> Conseiller les PME et les entreprises autochtones, leur fournir des renseignements commerciaux et leur assurer l'accès au capital, afin qu'elles puissent mieux se préparer à obtenir des investissements et à participer à des partenariats et à des alliances.	<b>Plan et résultats prévus</b> Avec l'aide de commanditaires du secteur privé, poursuivre le programme pilote sur la préparation à l'investissement, qui vise à permettre aux PME de se familiariser davantage avec le domaine de l'investissement, d'ici la fin de l'exercice 2004-2005.
<b>Défi à relever</b> Les PME et les entreprises autochtones continuent d'avoir difficilement accès au capital et au financement; les entreprises autochtones éprouvent en outre de la difficulté à obtenir des capitaux propres.	
<b>Priorité</b> Continuer d'aider les entreprises autochtones à trouver le capital dont elles ont besoin.  Analyser le recul observé en ce qui concerne le recours au programme de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> (LFPEC).	<b>Plan et résultats prévus</b> Par l'entremise du volet Accès au capital de l'Initiative de développement des entreprises autochtones d'Entreprise autochtone Canada (EAC), appuyer la formation, l'achat de réductions d'intérêts et l'amélioration de l'accès aux prêts, autant de mécanismes destinés à mettre le financement à la portée des entreprises autochtones ( <a href="http://abc-eac.ic.gc.ca">abc-eac.ic.gc.ca</a> ).  Analyser le recul observé en ce qui concerne le recours au programme de la LFPEC et en déterminer la cause.
<b>Défi à relever</b> Il y a peu de capital de risque disponible.	
<b>Priorité</b> Accroître les fonds disponibles en vue d'octroyer des prêts de développement et de renforcer la capacité institutionnelle des établissements de crédit contribuant au développement économique des Autochtones.	<b>Plan et résultats prévus</b> Par l'entremise d'EAC, travailler en partenariat avec FedNor, Affaires indiennes et du Nord Canada et d'autres intervenants pour mettre en œuvre un projet pilote sur un fonds autochtone de capital de risque au Québec et dans le nord de l'Ontario.

<b>COMMERCE : Travailler avec les Canadiens à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux</b>	
<b>PEMR 1 : Maintenir et améliorer l'accès aux marchés</b>	
<b>Défi à relever</b> Il faut éliminer les derniers obstacles tarifaires et non tarifaires et renforcer la discipline internationale dans des domaines tels que le commerce des services, l'investissement, les formalités douanières, la propriété intellectuelle, les marchés publics, les normes, la politique de la concurrence, la main-d'œuvre, l'environnement, les subventions et les recours commerciaux.	
<b>Priorité</b> Faire progresser la libéralisation du commerce aux niveaux multilatéral et bilatéral pour promouvoir les intérêts du Canada au chapitre du commerce sectoriel. En plus d'éliminer les derniers obstacles, il est tout aussi important de s'attaquer vigoureusement aux nouveaux défis commerciaux.	<b>Plan et résultats prévus</b> Surveiller constamment les progrès et apporter les correctifs nécessaires pour obtenir des indicateurs de résultats. Comme nombre de ces défis s'inscrivent dans une perspective à long terme, la planification connexe doit emprunter une avenue similaire.
<b>Défi à relever</b> Il faut faciliter le commerce et les investissements transfrontaliers, tout en réglant les problèmes de sécurité en territoire nord-américain.	
<b>Priorité</b> Évaluer les politiques et les mesures actuelles et, au besoin, recommander des moyens de faciliter le commerce et les investissements transfrontaliers, tout en assurant la sécurité aux frontières nationales.	<b>Plan et résultats prévus</b> Participer activement à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et d'initiatives visant à faciliter le commerce transfrontalier, grâce à des études et à une analyse stratégique appropriées. Élaborer notamment des structures pour promouvoir les intérêts de l'industrie aux États-Unis.
<b>Défi à relever</b> Il faut promouvoir le cybercommerce en tant que catalyseur du commerce au cours des discussions commerciales.	
<b>Priorité</b> Promouvoir les intérêts canadiens dans les tribunes commerciales pour favoriser l'adoption et l'utilisation du cybercommerce.	<b>Plan et résultats prévus</b> Promouvoir les intérêts canadiens dans les négociations commerciales bilatérales et multilatérales, par exemple celles portant sur la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) ou menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Veiller à ce que les cadres régissant le commerce de services qui sont essentiels à l'expansion du cybercommerce, par exemple les télécommunications et les services informatiques, favorisent le cybercommerce et ne l'entravent pas.

<b>PEMR 2 : Améliorer la capacité d'exportation et le degré de préparation des exportateurs</b>	
<b>Défi à relever</b> Les entreprises canadiennes s'intéressent aux programmes et aux services gouvernementaux d'aide à l'exportation, mais les connaissent mal.	
<b>Priorité</b> Sensibiliser les exportateurs, nouveaux et bien établis, aux programmes gouvernementaux d'aide à l'exportation.	<b>Plan et résultats prévus</b> Continuer de promouvoir le Service d'information sur l'exportation d'Équipe Canada inc ( <b>1 888 811-1119</b> ), assuré par le réseau des Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC), source de renseignements généraux sur l'exportation et service d'aiguillage aux membres et partenaires de l'Équipe.  Améliorer les services fournis par les CSEC à Équipe Canada inc en offrant toute une gamme de mécanismes d'aide aux utilisateurs pour le site Web ExportSource ( <b>exportsource.ca</b> ), accessible par le Portail des affaires du site Web du gouvernement du Canada.
<b>Défi à relever</b> Les exportateurs potentiels ne sont pas toujours conscients des avantages liés à l'exportation ou sont peu renseignés sur les pratiques et les mécanismes en matière d'exportation.	
<b>Priorité</b> Renseigner les entreprises canadiennes sur les occasions à saisir pour commercialiser leurs produits et services.	<b>Plan et résultats prévus</b> Dans la mesure du possible, faire participer les entreprises canadiennes à toutes les activités axées sur le commerce, y compris les programmes se rapportant aux délégations étrangères en visite au Canada.  Continuer de fournir aux entreprises canadiennes de l'information sur les possibilités de missions commerciales ainsi que des renseignements pertinents sur les marchés grâce à l'information en ligne et aux bulletins électroniques.  Diffuser en ligne des statistiques générales sur la performance commerciale dans le <i>Bulletin mensuel du commerce</i> et le <i>Moniteur du commerce et de l'investissement</i> .

<b>PEMR 3 : Développer les marchés étrangers</b>	
<b>Défi à relever</b> Les entreprises canadiennes doivent :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• obtenir des renseignements sur les marchés étrangers et les possibilités d'exportation qui peuvent les aider à prendre des décisions d'affaires éclairées, à avoir accès à de nouveaux marchés et à accroître leurs ventes l'exportation;</li> <li>• disposer de personnes-ressources et de réseaux leur facilitant l'accès aux marchés étrangers et comprendre les démarches novatrices qui peuvent les aider à conquérir des marchés étrangers;</li> <li>• avoir une aide pour faire connaître le Canada comme un pays d'avant-garde tourné vers la haute technologie et une source d'approvisionnement de qualité supérieure dans les marchés étrangers ciblés.</li> </ul>	
<b>Priorité</b> Mieux faire connaître le rôle du secteur des services dans l'économie du savoir.	<b>Plan et résultats prévus</b> Mobiliser le milieu de la recherche pour mieux comprendre le commerce des services.
Se renseigner davantage sur les défis et les possibilités découlant de l'émergence du Mexique en tant qu'acteur de taille dans l'économie nord-américaine.	Élaborer un plan de recherche détaillé sur la nouvelle économie et les services, pour résoudre (en partie) les problèmes touchant le commerce international et l'investissement étranger direct, et examiner les facteurs qui limitent la croissance du commerce des services.
Renseigner les exportateurs canadiens sur les occasions d'affaires internationales communiquées par le Service des délégués commerciaux du Canada.	Entreprendre des recherches pour cerner les défis et les possibilités ayant trait aux relations du Canada avec le Mexique, notamment les répercussions possibles sur la structure industrielle canadienne du partage des marchés nord-américains avec le Mexique.  Par l'entremise du Centre des occasions d'affaires internationales (COAI), en partenariat avec le MAECI, jumeler les occasions d'affaires mises en évidence par les délégués commerciaux à l'étranger et des fournisseurs canadiens qualifiés. Le COAI s'attend à signaler en 2003-2004 plus de 6 000 pistes à explorer, entre autres des possibilités de vente ou de partenariat ainsi que des appels d'offres. Le COAI aide par ailleurs Équipe Canada inc à recruter des entreprises canadiennes en vue de leur participation à des expositions commerciales internationales. Selon les sondages de suivi, les ventes découlant de ces initiatives augmentent d'année en année.
<b>PEMR 4 : Stimuler de façon plus coordonnée et concertée l'expansion du commerce international</b>	
<b>Défi à relever</b> Le Ministère doit intégrer davantage ses programmes de promotion du commerce, pour améliorer la coordination et l'intégration des activités avec ses partenaires par l'intermédiaire d'Équipe Canada inc et mieux faire connaître et commercialiser les services offerts par les partenaires de l'Équipe.	
<b>Priorité</b> Participer à toutes les activités conjointes organisées et encouragées sous l'égide d'Équipe Canada inc.	<b>Plan et résultats prévus</b> Mobiliser tous les membres d'Équipe Canada inc visés pour les amener à participer activement aux Équipes sectorielles commerciales Canada de manière à coordonner encore mieux les efforts.

# Index

## A

Accès au capital 48, 73  
 Accès aux marchés 10, 28, 29, 58, 74  
 Accord de libre-échange 29  
 Accord sur le commerce intérieur 29  
*Atteindre l'excellence : investir dans les gens, le savoir et les possibilités* 6, 12, 13

## B

Bureau de la concurrence 21, 23, 44, 69  
 Bureau de la consommation 21, 22, 23, 44, 68, 69  
 Bureau du surintendant des faillites Canada 21, 66  
 Budget 2003 7, 16, 21, 27, 30

## C

Cadre de gestion du risque 32  
 CA\*net4 17, 20  
 CANARIE 17, 20, 46, 65  
 Centres de commerces internationaux (CCI) 30, 31  
 Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC) 30, 33, 66, 75  
 Centres des occasions d'affaires internationales (COAI) 76  
 Centre de recherches sur les communications 44, 62, 63, 64, 65  
 Chemins de la croissance 40  
 Collectivités ingénieuses 46  
 Corporations Canada 21, 23

## D

Développement durable 5, 7, 9, 10, 11, 15, 31, 37, 39, 40, 41, 49, 70  
 Direction générale du génie du spectre 57, 58  
 Direction générale des politiques-cadres du marché 21  
*Discours du Trône* 6, 7, 9, 10, 12, 14, 26, 28, 30

## E

Ebiz.facile 33  
 Écoefficacité 5, 7, 8, 15, 30, 37, 39, 62  
 Équipe Canada inc 30, 31, 33, 75, 76  
 Entreprise autochtone Canada 9, 27, 51, 73

e-transfert de technologies des sciences de la vie (eTTSV) 15  
 Étudiantsbienbranchés 19  
 Exportsource 33, 75

## F

Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs (FCJE) 56  
 Fondation Pierre Elliott Trudeau 56  
 Franccommunautés virtuelles 65

## G

Génome Canada 14, 40, 47  
 Gouvernement en direct 20, 33, 34

## I

Initiative canadienne pour le commerce électronique 19  
 Initiative d'adaptation économique industrielle et communautaire pour le secteur du bois d'œuvre résineux 47  
 Initiative de modernisation de la fonction de contrôleur 32  
 Initiative des villes durables 30, 40  
 Initiative fédérale de développement économique pour le nord de l'Ontario (FedNor) 14, 18, 26, 31, 34, 48, 61, 64, 73  
 Institut canadien de recherches avancées 45  
 Investissement étranger direct (IED) 9, 24

## L

La passerelle d'information pour le consommateur 33  
 Large bande 16, 17, 51  
*Le Savoir, clé de notre avenir: le perfectionnement des compétences au Canada* 61, 65  
*Loi sur le droit d'auteur* 21  
*Loi sur les corporations canadiennes* 22  
*Loi sur le financement des petits entreprises du Canada* 26, 50, 73  
 L'union internationale des télécommunications (UIT) 46

## M

Mécanisme de financement structuré 49  
Mesures Canada 21, 22

## N

Niveau de vie 5, 6, 10, 13

## O

Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) 21, 23, 33, 54, 66, 68, 70  
Organismes de services axés sur le marché 9, 21, 22

## P

Partenaires pour l'investissement au Canada 25, 44, 72  
Partenariat technologique Canada (PTC) 14, 15, 40, 49  
Petites et moyennes entreprises (PME) 9, 11, 14, 18, 19, 24, 26, 27, 28, 30, 31, 33, 47, 48, 49, 50, 62, 73  
Portail des affaires 20, 33, 34, 66, 75  
Produit intérieur brut (PIB) 6, 7, 10  
Programme d'accès communautaire 18, 50, 63  
Programme d'aide à la recherche industrielle 14  
Programme d'assurance-prêt pour les entreprises autochtones 51  
Programme d'infrastructure Canada-Ontario (PICO) 27, 50  
Programmes de développement des entreprises autochtones 51  
Programme de développement industriel et régional (PDIR) 60  
Programmes des ordinateurs pour les écoles 63  
Propriété intellectuelle 21, 22, 23, 33, 53, 54, 68, 70, 74  
Protocole de Kyoto 15, 30

## Q

Qualité de vie 5, 6, 12, 13, 27, 34, 50  
Quartier spécialisé dans les découvertes médicales et les sciences connexes (MaRS) 52

## R

Recherche-développement (R-D) 7, 13, 17, 22, 24,

39, 61, 62, 70

Rescol 18, 52, 63, 65  
Réseau de recherche appliquée préconcurrentielle (PRECARN) 40, 62

## S

Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) 26  
SourceCAN 18  
Spectre, technologies de l'information et télécommunications 21, 23, 44  
Stratégie canadienne en matière de biotechnologie 34, 40  
Stratégie de développement durable 7, 15, 37, 38, 41  
*Stratégie d'innovation du Canada* 5, 6, 8, 12, 13, 14, 21, 27, 52  
Stratégie emploi jeunesse (SEJ) 52  
Strategis 20, 33, 34, 62

## T

Technologies d'aide 20  
Technologies de l'information et des communications (TIC) 8, 16, 17, 19, 26, 65, 71

## U

Un Canada branché 16

## Z

Zone de libre-échange des Amériques 29, 74